

Le journal des Marchés Publics *Public Contracts Journal*



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	07
EDUCATION	10	SOCIAL	03	TRANSPORT	05
ADMINISTRATION	28	ECONOMIE	02	RURAL	04

N° 2999

14 Février 2024

14 February 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [001/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CREATION DE CLUSTERS AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN (PHASE II)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-03-2024

2

Reference [017/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°017/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 047/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DE DRAINS BETONNES DANS LA VILLEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

3

Reference [003/AONO/C.GDG/CIPM/TBEC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/BEC/2024 DU 08/02/2024 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS : LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE GUEGO LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE WAIBA LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE KOURBI II FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2024.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-03-2024

4

Reference [003/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE D'ACCES AUX INNOVATIONS AU MINRESI (PHASE II).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-03-2024

5

Reference [018/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 018/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°085/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 DÉCEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE SUR LE CONTROLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA : BANGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [016/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°016/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE RELATIVE AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BASES LOGISTIQUES BONAMOISSADI ET DEIDO DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

7

Reference [003/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2024 DU 14/02/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2024 DU 14/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI MAGASIN A DJOUM (LOT 1) ET LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE VOLLEY ET DE LAWN TENNIS AU COMPLEXE MULTISPORT DE DJOUM (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE DJOUM, ARRONDISSEMENT DE DJOUM, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 18-03-2024

8

Reference [002/AONO/C.GDG/CIPM/TBEC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/BEC/2024 DU 08/02/2024 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS : LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE DANGMIGUIRI LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE MANDAIGOUM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2024.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-03-2024

9

Reference [002/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024 POUR LA CREATION D'UNE BASE DE DONNEES EN VUE DE L'ENREGISTREMENT ET DU SUIVI PERIODIQUE DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DANS LES INSTITUTS SOUS TUTELLE ET LES STRUCTURES PARTENAIRES DE RECHERCHE DU MINRESI (PHASE IV).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-03-2024

10

Reference [004/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024 POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE EN MATIERE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET D'INNOVATION (PHASE I)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	003/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2024 DU 08/02/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2024 DU 08/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) Puits Equipés de PMH en deux lots dans les localités de BINYINA BI NGONEBOK ET MINTO CHEFFERIE DE LA COMMUNE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. LOT 1 : BINYINA BI NGONEBOK, LOT 2 : MINTO CHEFFERIE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-03-2024

12

Reference	ADDITIF N° 03 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 97/AOIO/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2023 DU 19/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SECTIONS DE ROUTE MOUTOURWA-MAROUA (N1) ET MAGADA-YAGOUA (N12) REPARTIES EN TROIS (03) LOTSLot 1: MOUTOURWA-MAROUA (36,00 KM)LOT 2: MAGADA-GUIDIGUIS (68,30 KM)LOT 3: GUIDIGUIS-YAGOUA (68,70 KM)ADDITIF N° 03
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

13

Reference	001/CICAM/DG/DFA/DAA/SIGAM/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/CICAM/DG/DFA/DAA/SIGAM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT AGREE EN EVALUATION PATRIMONIALE POUR LA REEVALUATION LIBRE DES TERRAINS BATIS ET NON BATIS A LA COTONNIERE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN.FINANCEMENT ; BUDGET CICAM ; IMPUTATION LIGNE DG 12 23 02.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

14

Reference	ADDITIF N° 02 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 97/AOIO/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2023 DU 19/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SECTIONS DE ROUTE MOUTOURWA-MAROUA (N1) ET MAGADA-YAGOUA (N12) REPARTIES EN TROIS (03) LOTSLot 1: MOUTOURWA-MAROUA (36,00 KM)LOT 2: MAGADA-GUIDIGUIS (68,30 KM)LOT 3: GUIDIGUIS-YAGOUA (68,70 KM) ADDITIF N° 02
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

15

Reference	10/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/CIPMP/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/R-AD/D-MBYO/C- BKM/SG/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ENEO MT/BT DES LOCALITÉS DE L'HÔTEL DE VILLE À MONKOING, YAGNI ET NGLOCHIFIN-MBETOH, MGBAND3I ET NYAKONG MAPE, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	13-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference [006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024 DU 14/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELAGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA MEFOU ET AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2024, MINEPAT.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 12-03-2024

17

Reference [004/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, LOT 1 ,2 ET 3. FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2024.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 14-03-2024

18

Reference [001/D13-22/AONO/MINSANTE/ CIPM /2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/D13-22/AONO/MINSANTE/ CIPM /2024POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) VEHICULES PICK UP EN VUE DU SUIVI ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE (CSU) ET PARTICULIEREMENT, LA PERENNISATION DU CHEQUE SANTE AU NIVEAU DES TIERS PAYANTS (FONDS REGIONAUX POUR LA PROMOTION DE LA SANTE) ET DES REGULATEURS (DELEGATIONS REGIONALES DE LA SANTE PUBLIQUE ET DISTRICTS DE SANTE).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-03-2024

19

Reference [001/ACNO/C/UDO/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°001/ACNO/C/UDO/CIPM/2024DU 12/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE 1000 TABLES BANCS POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE LAGDO,D EPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-03-2024

20

Reference [001/ASMI/CUD/SG/DSGP/2024 DU 09/02/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/ASMI/CUD/SG/DSGP/2024 DU 09/02/2024 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-02-2024

21

Reference [006 /AONO/ MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 06 /AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2024 DU 07/02/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DU PONT ET SES ACCÈS SUR LA RIVIÈRE BOULOU DE LA ROUTE EKONG-BENGBIS, ARRONDISSEMENT DE BENGBIS, DÉPARTEMENT DU DJA-ET-LOBO DANS LA RÉGION DU SUD. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- EXERCICES 2024 ET SUIVANTS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 14-02-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference	09/AONO/RS/CRPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/RS/CRPM/2024 DU 07/02/2024, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSCTRUCION D'UN TABLIER MIXTE ACIER BETON ET LES ACCES DU PONT SUR LA RIVIERE BOUANDJO, ARRONDISSMENT DE CAMPO DANS LA REGION DU SUD
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	14-02-2024

23

Reference	007/AONO/PAK/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 01 FEVRIER POUR L'EXTENSION ET LE CONFORTEMENT DES RÉSEAUX D'UTILITÉS DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX (02) LOTS. LOT 1 : EXTENSION DU RESEAU D'EAU DE LUTTE INCENDIE DANS LA ZONE LOGISTIQUE ; LOT 2. : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	05-03-2024

24

Reference	04/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 Lire
Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCEDURE D'URGENCE»N° 04/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE A YIMBERE, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA COMMUNE DE BANKIM - EXERCICE 2024
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	12-03-2024

25

Reference	D13-21/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTION D'INTERET NATIONAL N°D13-21/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/2023 DU 09/02/2024 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTURE/ URBANISME POUR L'ELABORATION DES PLANS DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES HOSPITALIERS REGIONAUX DE NGAOUNDERE, GAROUA, MAROUA, BERTOUA, BAFOUSSAM ET EBOLWA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	05-03-2024

26

Reference	ADDITIF N° 03 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 97/AOIO/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2023 DU 19/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SECTIONS DE ROUTE MOUTOURWA-MAROUA (N1) ET MAGADA-YAGOUA (N12) REPARTIES EN TROIS (03) LOTS :LOT 1: MOUTOURWA-MAROUA (36,00 KM)LOT 2: MAGADA-GUIDIGUIS (68,30 KM)LOT 3: GUIDIGUIS-YAGOUA (68,70 KM)ADDITIF N° 03N° 0068/ADT/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IP5/APM/2024 DU 06 FEV 2024MODIFICATIONS PORTEES SUR L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

27

Reference	04/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 DU 08/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PORTION DE ROUTE NATIONALE N°13 CARREFOUR KO-CARREFOUR CENTRAL, LIEU-DIT FACE DEPOT BRASSERIE, COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	14-02-2024

28

Reference	005/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA SALLE DE CONFÉRENCES DE L'HÔTEL OCÉAN À KRIBI
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-03-2024

29

Reference	02/AONO/SPE/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/SPE/CIPM/2024 DU 14 FEV 2024 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-02-2024

30

Reference	001/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2024 DU 13/02/2024 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2024 DU 13/02/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE LONO-YAT-OYEM (LOT1), LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE TRISTAR-CITE MUNICIPALE(PHASE II) (LOT2) LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE MNO-CARREFOUR AKOMBINYENG (PHASE II) (LOT3), ET LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA PISTE MNO-CARREFOUR AKOMBINYENG (PHASE I) (LOT4), DANS LA COMMUNE DE DJOUM, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	15-03-2024

31

Reference	003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 Lire
Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS UIVANTS: 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCEDURE D'URGENCE»N° 003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL DE BANKIM (PREMIERE PHASE) : AIRE DE JEUX DU FOOTBALL ET PISTE D'ATHLETISME, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2024
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	12-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

32

Reference	05/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE GOR DOLÉ (LOT 1) ET L'ECOLE PUBLIQUE DE LANGUI (LOT 2), ARRONDISSEMENT DE MADINGRING, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	04-03-2024

33

Reference	002/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2024 DU 14/02/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2024 DU 14/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GUERITE DU SITE DE L'ELEVAGE DE DJOUM (LOT 1), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP D'EKOM (LOT 2), ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MEYOS III (LO T3), DANS LA COMMUNE DE DJOUM, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	18-03-2024

34

Reference	005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024 DU 14/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU SOUS PRÉFET DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2024, MINAT.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	12-03-2024

35

Reference	07/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'ECOLE PUBLIQUE DE LANGUI,ARRONDISSEMENT DE MADINGRING, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	04-03-2024

36

Reference	005/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°005/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES POSITIFS EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DELA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	14-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

37

Reference	006/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 RELATIF TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1 ET 2.FINANCEMENT : BIP MINTP ET MINHDU EXERCICE 2024
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	14-02-2024

38

Reference	001/AONO/C-GDG/CIPM/TBEC/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/BEC/2024 DU 08/02/2024 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE LARAO DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2024.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	08-03-2024

39

Reference	0012/AONO/MINAT/L/SG/CRPM/2024 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/MINAT/L/SG/CRPM/2024 DU 07 FEVRIER 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU DELEGUE REGIONAL DE L'ELEVAGES, DES PECHE ET DES INDUSTRIES ANIMALES, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP MINEPIA, EXERCICE 2024
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	14-02-2024

40

Reference	06/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE DJÉMADJOU BAOUDI (LOT 1) ET L'ECOLE PUBLIQUE DE BILINGUE DE GOR (LOT 2), ARRONDISSEMENT DE MADINGRING, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	04-03-2024

41

Reference	003/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 Lire
Titre/objet	SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024POUR LA POURSUITE DE L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DES SITES TOURISTIQUES AU CAMEROUNLE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DU TOURISME ET DES LOISIRS LANCE UN AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT À L'INTENTION DES CABINETS D'ÉTUDES OU DE GROUPEMENTS DE CONSULTANTS ASSOCIÉS, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE SUR FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2024.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	04-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference	001/AMI/CUG/C2DU/CR/CLP/GRA/2024 Lire
Titre/objet	AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AMI/CUG/C2DU/CR/CLP/GRA/2024 DU 09/02/2024 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLÈTE DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ DANS LA VILLE DE GAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME SPORT CAPITALES RÉGIONALES « SPORCAP »
Nature de prestation	Service Non Quantifiable
Date de cloture	13-03-2024

43

Reference	010/AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2024 DU 07 FEVRIER 2024 POUR L'AMENAGEMENT DES MAGASINS DE STOCKAGE DES PRODUITS SAISIS PAR LA BRIGADE REGIONALE DE COMMERCE DU SUD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	05-03-2024

44

Reference	08/AONO/CRS/SG/CRPM/2024 Lire
Titre/objet	N°08/AONO/RS/SG/CRPM/2023 DU 07/02/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE BITUM (HÔPITAL DE RÉFÉRENCE) BISSONO (CARREFOUR CHAPELLE EPCO) ET BRETELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA, DÉPARTEMENT DU DJA-ET-LOBO, RÉGION DU SUD (3,500 KM).
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	14-02-2024

45

Reference	011/AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2024 DU 07 FEVRIER 2024 POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES AINSI QUE LES TOILETTES EXTERNES ET INTERNES DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU SUD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	05-03-2024

46

Reference	05/AONO/MINAT/L/CRPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINAT/L/CRPM/2024 DU 07/02/2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TABLIER MIXTE ACIER-BÉTON ET SES ACCÈS, DU PONT SUR LA RIVIÈRE BOUANDJO, ARRONDISSEMENT DE CAMPO, DÉPARTEMENT DE L'Océan DANS LA RÉGION DU SUD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	14-02-2024

47

Reference	02/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2024 Lire
Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS: 6 732 05 72 5/ 699 370 74 8 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 02/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LA RÉALISATION EN DEUX (02) LOTS CI-APRÈS DÉFINIS :- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VÉTÉRINAIRE A SOMIE, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÈGRE A LINGAM, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2024
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	12-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

48

Reference [004/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2024 DU 08/02 /2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2024 DU 08/02 /2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE MENGAL-BIKOUBA DANS LA COMMUNE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-03-2024

49

Reference [002/AONO/C/LDO/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C/LDO/CIPM/2024 DU 12/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE DANS LA LOCALITE DE YAGADI, COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-03-2024

50

Reference [001/AONO/PU/C-EFOULAN/CIPM/2024 DU 05/02/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/C-EFOULAN/CIPM/2024 DU 05/02/2024. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MENGUA (PK39 + 500) DE LA ROUTE EFOULAN-NGONEBOK-ABO'ONTOMBA, DANS LA COMMUNE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 04-03-2024

51

Reference [009/AONO/CUD/CIPM N°01/2024 DU 09/02/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CUD/CIPM N°01/2024 DU 09/02/2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVÊTUES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 06-03-2024

52

Reference [004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024 DU 14/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2024, MINEDUB.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 12-03-2024

53

Reference [N°15/24/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°15/24/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/MINESEC/CIPM/2023 DU 20 DECEMBRE 2023

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

54

Reference	ADDITIF N° 02 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 97/AOIO/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2023 DU 19/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SECTIONS DE ROUTE MOUTOURWA-MAROUA (N1) ET MAGADA-YAGOUA (N12) REPARTIES EN TROIS (03) LOTS :LOT 1: MOUTOURWA-MAROUA (36,00 KM)LOT 2: MAGADA-GUIDIGUIS (68,30 KM)LOT 3: GUIDIGUIS-YAGOUA (68,70 KM)ADDITIF N° 02N°045/ADT/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IP5/APM/2024 DU 26 JAN 2024MODIFICATION PORTEE SUR L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

55

Reference	11/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/CIPMP/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT « EN PROCÉDURE D'URGENCE » N° 11/AONO/R-AD/D-MBYO /C-BKM/SG/CIPMP/2024 DU 10 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC À PANNEAU SOLAIRE DANS LA VILLE DE BANKIM, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	13-03-2024

56

Reference	08/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/CIPMP/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE BARRAGE LUNDI, ANCIEN BANDAM LIEU-DIT NSOUMI, AU CSI DE TCHAMBA, GNANYI ET MBETOH, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	13-03-2024

57

Reference	09/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/CIPMP/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/R-AD/D-MBYO/C- BKM/SG/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH DANS LA LOCALITÉ DE MBIRIDJOM COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	13-03-2024

58

Reference	05/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 Lire
Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCÉDURE D'URGENCE»N° 05/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 12 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR PETIT ATTA-MAGNIN AVEC CONSTRUCTION DES DALOTS, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2024
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	12-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

59

Reference	006/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DANS LE CADRE DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'HÔTEL Océan À KRIBI
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	15-03-2024

60

Reference	06/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 Lire
Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCEDURE D'URGENCE» N° 06/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR ACQUISITION D'UN CAMION BENNE A 10 ROUES PARCOMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE 2024
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	12-03-2024

61

Reference	07/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 Lire
Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCEDURE D'URGENCE» N° 07/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU FOYER MUNICIPAL DE BANKIM, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: FONDS PROPRES DE LA COMMUNE DE BANKIM - EXERCICE 2024
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	12-03-2024

62

Reference	03/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 DU 08/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LAPISTE AGRICOLE GOR-MBIEM DOLÉ SUR 32 KM , COMMUNE DE MADINGRING, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	01-03-2024

63

Reference	01/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 Lire
Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 6 732 05 72 5/ 699 370 74 8 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCEDURE D'URGENCE» N°01/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LA REALISATION EN DEUX(02) LOTS CI-APRES DEFINIS :LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YOKASSALA, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.LOT 2 : CONSTRUCTION DU CEAC DE SONGKOLONG (DEUXIEME PHASE),COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO- BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2024
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	12-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

64

Reference	002/AONO/ PU/C-EFOULAN/CIPM/2024 DU 05/02/2024. Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/ PU/C-EFOULAN/CIPM/2024 DU 05/02/2024. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE ABO'ONTOMBA AU PK46 + 200, SUR LA ROUTE EFOULAN-NGONEBOK ABO'ONTOMBA, DANS LA COMMUNE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	04-03-2024

65

Reference	0098/2024/C/MSP/HGY/CIPM/24 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0098/2024/C/MSP/HGY/CIPM/ 24PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/HGY/CIPM/23 DU 24 NOVEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES A L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024
POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CREATION DE CLUSTERS AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN (PHASE
II)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'expérience des pays industrialisés et de certains pays en développement montrent que les grappes industrielles sont les principaux contributeurs au développement socio- économique d'un pays. Un cluster est "un groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires". C'est donc un regroupement d'entreprises faisant partie d'un même secteur d'activité (même domaine de compétences) et qui sont ancrées dans un territoire ou localisées géographiquement. Ce regroupement permet aux entreprises de bénéficier d'avantages compétitifs grâce notamment aux « externalités » qu'il suscite.

Au cours des dernières décennies, grâce à l'industrialisation rapide, la croissance des grappes couvre presque toutes les activités économiques. Les clusters ont le potentiel de générer de l'emploi à grande échelle contribuant ainsi à la croissance industrielle et économique. La coopération dans les clusters est devenue de plus en plus une exigence pour la réussite. En outre, elle offre un moyen direct pour améliorer la performance économique et réduire les coûts.

Le concept de cluster gagne rapidement du terrain dans le paysage industriel de nombreux pays. De nos jours, tous les pays partagent un intérêt commun pour le développement économique. Malgré la grande diversité dans leurs aspects géographiques, politiques et sociaux, l'un des dénominateurs communs qui lient toutes les nations est le développement des clusters. Les entreprises dans un Cluster produisent des biens ou des services connexes et sont soutenues par une gamme d'institutions spécialisées situées dans la proximité spatiale. En Inde par exemple, les groupes sectoriels spécifiques des clusters agissent comme catalyseurs de la croissance économique qui favorisent l'esprit d'entreprise, l'innovation, la création d'emploi et l'autonomisation.

L'industrie camerounaise se limite à quelques activités de transformation des produits primaires, d'opérations de finissage et de petites transformations. En outre, les plus grandes unités se présentent généralement comme de petites enclaves technologiques n'ayant pratiquement aucun rapport d'échanges avec leurs voisins. Selon le rapport de l'Organisation des Nations pour le Développement Industriel (ONUDI) en 2005, l'industrie camerounaise est très faible (ne représente que 0,02% du taux de croissance entre 2003 et 2007) et par son intégration à l'économie mondiale qui met l'accent sur une nouvelle politique industrielle, elle pourra lui permettre de sortir de ses faiblesses en matière d'industrialisation. La nouvelle politique industrielle consisterait en une stratégie d'environnement favorable aux entreprises, notamment en termes de concurrence, tout en mettant l'accent sur l'innovation et la Recherche Développement. La formulation par le gouvernement d'une véritable politique industrielle au Cameroun permettrait de passer à une économie mondialisée, caractérisée par la croissance des échanges et des flux financiers et l'apparition de nouveaux partenariats.

Justification

L'analyse du secteur au Cameroun démontre qu'effectivement de nombreux avantages reconnus aux clusters peuvent s'appliquer au travers de la stratégie de collaboration et d'amélioration de la compétitivité des filières de ce secteur grâce à la coopération. Le projet de développement économique marqué par l'insertion des « clusters » à fort potentiel d'innovation et de recherche, vise d'une part à favoriser les synergies entre recherche et développement par le rapprochement physique des chercheurs et d'autre part à multiplier les plateformes technologiques permettant le lien entre découvertes scientifiques et entreprises pour développer et créer des emplois et des entreprises innovantes.

C'est dans cette optique que le gouvernement camerounais entend mettre en œuvre des réseaux (clusters) regroupant l'ensemble des intervenants dans certaines filières agro-alimentaires en organisant des synergies sur un même territoire entre les entreprises (associations paysannes) elles-mêmes, les centres de recherche et les unités de formation.

La création de plus de valeur ajoutée nationale, permettrait l'émergence d'une industrie de transformation des produits agricoles tout en réduisant l'importation.

Afin de booster l'apport de certaines filières agricoles au PIB et à l'emploi, il est prévue une étude de faisabilité pour la création de cluster agroalimentaire dans certaines filières à fort potentiels de production tel que :

- Secteur avicole dans le Centre et l'ouest ;
- Secteur porcin dans le centre et l'Ouest ;
- Secteur pêche (produits de mer) dans le Littoral et Sud-Ouest
- Secteur Bovin dans le Grand Nord ;
- Secteur de transformation agroalimentaire (manioc, pomme de terre, maïs etc.) dans le Sud, l'Adamaoua, le Nord-Ouest, l'Est et l'ouest.

2. Objet

Objectif général

L'objectif global de l'étude est d'examiner la faisabilité économique, technique, financière et commerciale de la création de clusters agroalimentaires au Cameroun.

3. Consistance des prestations

Objectifs spécifiques

La première phase réalisée en 2023 à consister à :

- Faire un inventaire des acteurs de chaque filière dans les zones ciblées y compris les acteurs informels dans la transformation et leur capacité ;
- Procéder à l'identification des clusters existants (formels et/ou informels) et à la formulation de propositions en vue de la structuration des associations/regroupements des professionnels existants de la filière afin de constituer un vivier d'opérateurs capables de porter le projet ;
- Faire un inventaire des produits existants dans la zone et des marchés (locaux, régionaux et internationaux) auxquels ils sont destinés.

Il s'agira spécifiquement pour la suite du projet de :

Pour la deuxième phase (2024) de :

- Exploiter le rapport de la première phase ;
- Dégager les perspectives de développement et de croissance des différentes filières dans la zone en faisant ressortir notamment ; les utilisations et disponibilités en matières premières (produire une carte de localisation) ;
- Etablir les principales opportunités de marchés pour les produits transformés ou finis ;
- Evaluer les principaux besoins des acteurs de la filière pour répondre à ces opportunités dans les volets ci-après :

- Réformes réglementaires/institutionnelles ;
- Accès au foncier industriel aménagé ;
- Accès aux fournisseurs et produits connexes ;
- Information technique sur les produits et les marchés potentiels ;
- Formation professionnelle ;
- Accès au financement ;

- Evaluer le type de zones industrielles/clusters qui serait le mieux à même de répondre à une masse critique des principaux besoins (en se focalisant sur les principales opportunités accessibles à relativement court terme) et proposer des clusters en tenant compte des avantages comparatifs de chaque zone ;

Pour la troisième phase (2025) de :

- Etablir les préalables de mise en œuvre du cluster agroalimentaire, son organisation et son chemin critique (le process) ;
- Procéder à la déclinaison des principales activités/tâches qui pourraient être menées dans le cluster tout en présentant leurs schémas opérationnels ;
- Procéder à une analyse de faisabilité des principales activités/tâches du cluster ;
- Présenter un modèle de cluster optimal, intégrant la forme de propriété et de gestion ainsi qu'un business plan appropriés.

La mise en œuvre de ce projet de valorisation et de vulgarisation des résultats de la recherche scientifique sera bénéfique pour :

- La population camerounaise,
- Le MINRESI (Instituts sous tutelle tels que l'IRAD, l'INC...) ;
- Les entreprises agroalimentaires ;
- Les chercheurs indépendants ;
- Les ministères sectoriels.

4. Période d'exécution

Cette première phase du projet aura une durée de trois (03) mois et se réalisera dans les dix Régions du Cameroun.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tous les Consultants, de droit camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ;
- Avoir une expérience de travail avec l'administration ;
- Avoir des références avérées dans le domaine de la programmation, la conduite et le suivi des travaux de recherche ;
- Avoir des compétences avérées (travaux similaires) en matière de conduite des activités de rédaction des documents de cadrage ;
- Avoir une bonne connaissance du système national de Recherche et des structures de recherche;
- avoir des capacités d'analyse et d'interprétations des données;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire ou s'engager à en recruter et du matériel pour réaliser la prestation.

6. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI-exercice 2024.

7. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, au plus tard **le 06 mars 2024 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024
POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CREATION DE CLUSTERS AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN (PHASE II).
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **06 mars 2024 à 14 heures**. Une copie opérationnelle de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

8. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en un seul volume :

a-) Pièces administratives

Elles seront constituées des documents administratifs (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

- une lettre de motivation timbrée, datée et signée du candidat ;
- une attestation d'immatriculation ;
- un certificat de non faillite délivrée par le tribunal de Première Instance du domicile du candidat datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de conformité fiscale datant de moins de trois (03) mois.

NB : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

b) Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

- a) l'organigramme complet et le personnel composant le Cabinet ou proposé par le consultant.
- b) Une brève description du candidat et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires (05 références des prestations similaires durant les dix dernières années). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer la nature de la mission, les caractéristiques du personnel employé, la durée de la mission, le montant du contrat. (1^{ère} et dernière page du marché + PV de réception).
- c) Une liste du personnel clé qui sera affecté à la réalisation des prestations. Pour chaque personnel le candidat fournira les pièces suivantes :
 - un CV daté et signé par le concerné ;
 - une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois ;
 - la définition des tâches proposées pour chaque personnel.

NB : chaque membre de l'équipe produira les justificatifs pertinents de son expérience dans le domaine visé par la présente prestation.

Le personnel sera composé comme suit :

Un chef de mission : un expert en économie/gestion (Phd) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite des projets similaires et avoir participé à au moins trois (03) projets similaires ;

Un chercheur en sciences exactes au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

Un chercheur en sciences humaines et/ou sociales au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires.

d) Les moyens techniques et matériels dont dispose le candidat et qui seront mobilisés dans le cadre de la mission (matériel, logistique, communication et informatique).

9. Critères d'évaluation

Le dossier sera évalué suivant les critères ci-après :

a) Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- dossier administratif incomplet ;
- note technique inférieure à 85/100.

b) Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation des offres sont les suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Références du candidat 50 points
- Qualification et compétence du personnel clé 40 points
- Moyens matériels et logistiques 05 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt-cinq (85) points sur cent (100) seront retenus dans la liste des sociétés à consulter dans le cadre d'un appel d'offre restreint. Les informations complémentaires sur le détail des critères essentiels, peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48**.

11. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint qui leur sera adressé conformément au Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 13 Février 2024

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°017/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 047/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DE DRAINS BETONNES DANS LA VILLEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :
Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N° **016/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024** du **09 Février 2024**, déclarée attributaire des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	BERCO BTP <i>B.P.: 1872 Douala</i> <i>Tel.: (237)677 43 71 92/697 16 38 66</i>	Dix-huit millions huit cent huit mille cent dix (18 808 110)	06
2	CADEK SARL <i>B.P.: 6256 Douala</i> <i>Tel.: (237)699 42 85 98/677 14 48 84</i>	Vingt-quatre millions onze mille deux cent vingt-six (24 011 226)	06

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'*Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur*, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 9 Février 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE GUIDIGUIS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/BEC/2024 DU 08/02/2024
EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS : LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE GUEGO LOT 2 : ECOLE
PUBLIQUE DE WAIBA LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE KOURBI II FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 15 102 01 641320 523314

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024 du Ministère de l'Education de Base, le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Autorité Contractante, et par ailleurs Maître d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune de **GUIDIGUIS**, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans la Commune de GUIDIGUIS.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Dix-huit Millions (18 000 000) F CFA** par lot

4. Allotissement

un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'Exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire : **58 15 102 01 641320 523314**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés publics de la Commune de GUIDIGUIS dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés publics de la Commune de GUIDIGUIS dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **45.000 (quarante-cinq mille) Francs CFA**, payable à la Recette municipale de **GUIDIGUIS**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés publics de la Commune de GUIDIGUIS contre décharge, au plus tard le **08/03/2024 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/BEC/2024 DU 08/02/2024
EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS :**

LOT :

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **360 000 (Trois cent soixante mille) F CFA** par lot, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08/03/2024** à **11** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GUIDIGUIS. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
3. Absence d'une pièce administrative 48h après ouverture ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. Absence d'un sous détails de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés publics de la Commune de GUIDIGUIS, dès publication du présent avis.
« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 8 Février 2024

Le MAIRE

BELLO

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE D'ACCES AUX
INNOVATIONS AU MINRESI (PHASE II).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le décret N° 2012/383 du 14 septembre 2012 mentionne que le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de Recherche Scientifique et d'innovation. A ce titre, il est chargé entre autres de : l'animation, la coordination et le contrôle des activités de recherche scientifique en vue de la promotion du développement économique, social et culturelle. Fort de cela, le Projet de mise en place d'une plateforme numérique d'accès aux innovations, programme et projets d'innovations en ligne fait allusion à la mission de collecte et de traitement des statistiques sur les innovations.

Ce projet s'inscrit parmi les solutions à exploiter pour faire face à l'un des défis relevés dans le document Cameroun « vision 2035 », boussole de la croissance économique et de l'emploi. En effet, plusieurs innovations sont réalisées mais les entreprises, les opérateurs économiques et le grand public n'ont pas accès de façon aisée aux différentes innovations qui ont besoin d'un appui pour une industrialisation pouvant induire une valeur ajoutée au problème d'emploi qui se pose toujours de façon persistante au Cameroun. Fort de ce qui précède, l'on se rend compte que plusieurs opportunités d'investissements sont ainsi perdues, ce qui ne contribue pas à résorber le problème économique dont doit faire face le Cameroun. Ce projet propose une solution au problème central qui est celui de la disponibilité des données codifiées dans un environnement où les technologies de l'information et de la communication constituent un pilier central en matière d'information de masse et d'échange.

2. Objet

Objectif général

L'objectif général de ce projet est de faciliter l'accès à partir d'internet aux informations scientifiques et techniques sur toutes les innovations au Cameroun.

3. Consistance des prestations

Objectifs spécifiques

Les objectifs se déclinent ainsi qu'il suit :

- Constituer sous forme de document officiel un document mentionnant des données des différentes innovations le plus à jour pour une présentation officielle par le Ministre en présence des autres membres du gouvernement ;
- Constituer une base de données accessible en ligne les innovations par domaine de recherche ;
- Faciliter l'accès aux différentes innovations au grand public et aux opérateurs économiques via une adresse internet significative ;
- Mettre à jour la base de données des innovations en se servant des données collectées sur l'étendu du Cameroun ;
- Mettre en relation les innovateurs et les potentiels investisseurs.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tous les Consultants, de droit camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ;
- Avoir une expérience de travail avec l'administration ;
- Avoir des références avérées dans le domaine de la programmation, la conduite et le suivi des travaux de recherche ;
- Avoir des compétences avérées (travaux similaires) en matière de conduite des activités de rédaction des documents de cadrage ;
- Avoir une bonne connaissance du système national de Recherche et des structures de recherche ;
- avoir des capacités d'analyse et d'interprétations des données ;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire ou s'engager à en recruter et du matériel pour réaliser la prestation.

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI-exercice 2024.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, au plus tard **le 06 mars 2024 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°003/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE D'ACCES AUX INNOVATIONS
AU MINRESI (PHASE II).
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **06 mars 2024 à 14 heures**. Une copie opérationnelle de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

7. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en un seul volume :

a-) Pièces administratives

Elles seront constituées des documents administratifs (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

- une lettre de motivation timbrée, datée et signée du candidat ;
- une attestation d'immatriculation ;
- un certificat de non faillite délivrée par le tribunal de Première Instance du domicile du candidat datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de conformité fiscale datant de moins de trois (03) mois.

NB : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

b) Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

- a) l'organigramme complet et le personnel composant le Cabinet ou proposé par le consultant.
- b) Une brève description du candidat et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires (05 références des prestations similaires durant les dix dernières années). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer la nature de la mission, les caractéristiques du personnel employé, la durée de la mission, le montant du contrat. (1^{ère} et dernière page du marché + PV de réception).
- c) Une liste du personnel clé qui sera affecté à la réalisation des prestations. Pour chaque personnel le candidat fournira les pièces suivantes :
 - un CV daté et signé par le concerné ;
 - une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois ;
 - la définition des tâches proposées pour chaque personnel.

NB : chaque membre de l'équipe produira les justificatifs pertinents de son expérience dans le domaine visé par la présente prestation.

Le personnel sera composé comme suit :

Un chef de mission : un ingénieur informatique (Bac+5 au moins) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite des projets similaires et avoir participé à au moins trois (03) projets similaires ;

Un ingénieur statisticien au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

Un chercheur en sciences humaines et/ou sociales au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

d) Les moyens techniques et matériels dont dispose le candidat et qui seront mobilisés dans le cadre de la mission (matériel, logistique, communication et informatique).

8. Critères d'évaluation

Le dossier sera évalué suivant les critères ci-après :

a) Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- dossier administratif incomplet ;
- note technique inférieure à 85/100.

b) Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation des offres sont les suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Références du candidat 50 points
- Qualification et compétence du personnel clé 40 points
- Moyens matériels et logistiques 05 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt-cinq (85) points sur cent (100) seront retenus dans la liste des sociétés à consulter dans le cadre d'un appel d'offre restreint. Les informations complémentaires sur le détail des critères essentiels, peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48**.

10. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint qui leur sera adressé conformément au Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 13 Février 2024

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 018/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°085/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 DÉCEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE SUR LE CONTROLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA : BANGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA
5EFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023 ET SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

La maîtrise d'œuvre sur le contrôle technique et la supervision des travaux d'aménagement de drains dans la Ville de Douala : BANGUE dans l'arrondissement de Douala 5^e **est déclarée infructueuse.**

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission.

DOUALA le 9 Février 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°016/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE RELATIVE AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BASES LOGISTIQUES BONAMOUSSADI ET DEIDO DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° **015/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 du 09 Février 2024**, déclarée attributaire des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	LOCI ADVISORY TRAINING <i>B.P. : 2231 Douala</i> <i>Tel. : (237) 650 54 24 65</i>	Vingt-deux millions cent onze mille vingt quatre (22 111 024)	13

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'*Immeuble SCI Bonanjo*, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 9 Février 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE DJOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2024 DU 14/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI MAGASIN A DJOUM (LOT 1) ET LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE VOLLEY ET DE LAWN TENNIS AU COMPLEXE MULTISPORT DE DJOUM (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE DJOUM, ARRONDISSEMENT DE DJOUM, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics financés par le Budget d'Investissement Public. - Exercice 2024, le Maire de la Commune de Djoum, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, les travaux de construction d'un mini magasin à Djoum (LOT 1) et les travaux d'aménagement des aires de volley et de lawn tennis au complexe multisport de Djoum (lot 2), dans la Commune de Djoum, Arrondissement de Djoum, Département de Dja et Lobo, Région du Sud .

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP et le détail estimatif comprennent notamment :

Pour le lot 1 :

- Travaux préparatoires – études ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries en élévation ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiserie bois et métallique - vitrerie ;
- Electricité ;
- Peinture ;

Pour le lot 2 :

- Travaux préparatoires – études ;
- Terrassements ;
- Ouvrage-Assainissement-Drainage VRD ;

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des travaux toutes taxes comprises à l'issue des études préalables s'élève à :

- 10 000 000 (dix millions) FCFA pour le lot 1

- 20 000 000 (vingt millions) FCFA pour le lot 2

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont répartis en deux (02) lots à savoir :

Lot 1 : Les travaux de construction d'un mini magasin à Djoum ;

Lot 2 : Les travaux d'aménagement des Aires de volley et de lawn tennis au complexe multisport de Djoum.

NB : la soumission est non limitative

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public- MINDDEVEL (DGD) Exercice 2024

- Imputation : Autorisation de dépense :
- Imputation : Autorisation de dépense :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Djoum, Tél. : 693 89 47 35 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la Mairie de Djoum, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Djoum d'une somme non remboursable de :

- 25 000 (vingt-cinq mille) FCFA pour le lot 1

- 50 000 (cinquante mille) FCFA pour le 2.

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- nom de l'établissement ou de l'entreprise soumissionnaire ;
- numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- objet de l'appel d'offres ;
- montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au secrétariat général de la mairie de Djoum **au plus tard le 18/03/2024 à 11 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes distinctes identifiant :

- Enveloppe A : Pièces administratives ;
- Enveloppe B : Offre technique ;
- Enveloppe C : Proposition financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2024 DU 14/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI MAGASIN A DJOUM (LOT 1), D'AMENAGEMENT DES AIRES DE VOLLEY ET DE LAWN TENNIS AU COMPLEXE MULTISPORT DE DJOUM (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE DJOUM, ARRONDISSEMENT DE DJOUM, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires pour chacun des deux (02) lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 (page 93 du DAO) au montant de :

- Deux cent mille (200 000) Francs CFA pour le lot 1.
- Quatre cent mille (400 000) Francs CFA pour le lot 2.

Cette caution provisoire sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces de l'Offre administrative requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres administratives, techniques et financières se fera au même moment et **aura lieu le 18/03/2024 à 12 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Djoum dans la salle de réunion. Tous les soumissionnaires doivent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Pièces administratives

- a) absence de la caution de soumission;
- b) Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
- c) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- d) Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé dans 48 heures pour absence de l'une des pièces exigée.

Offre technique

- a) Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
- b) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Un Conducteur des Travaux, Technicien de Génie Civil ou plus, ne justifiant pas d'au moins trois (03) ans d'expérience en construction Bâtiment ;
- e) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de sa mise en disponibilité ;
- f) Nombre de critères essentiels satisfaits inférieur à Vingt-quatre (24) critères essentiels sur vingt-neuf (29).

Offre financière

- a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :
 - soumission ;
 - Bordereau des prix unitaires ;
 - Devis Quantitatif et Estimatif ;
 - Sous-Détail des prix ;
- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDP.

Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

- Présentation de l'offre sur 02 critères ;
- visite de site sur 02 critères
- Personnel d'encadrement sur 11 critères ;
- Références de l'entreprise sur 02 critères ;
- Moyens matériels sur 03 critères ;

15. Attribution

Méthodologie sur 06 critères ;

Le Maire de la Commune de Djoum attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAP. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

L'offre techniquement qualifiée devra avoir une note supérieure ou égale à Vingt-quatre (24) critères essentiels sur vingt-neuf (29).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Mairie de Djoum.

DJOUM le 14 Février 2024

Le MAIRE

FOUMANE NGANE Vincent

COMMUNE DE GUIDIGUIS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/BEC/2024 DU 08/02/2024
EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS : LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE DANGMIGUIRI LOT 2 :
ECOLE PUBLIQUE DE MANDAÏGOM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU
MINDDEVEL, EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 27 100 02 641320 523314 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024 du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local , le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Autorité Contractante, et par ailleurs Maître d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune de **GUIDIGUIS** , un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans la Commune de GUIDIGUIS.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Dix-huit Millions (18 000 000) F CFA** par lot

4. Allotissement

un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de l'Exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés publics de la Commune de GUIDIGUIS dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés publics de la Commune de GUIDIGUIS dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **30.000 (Trente mille) Francs CFA**, payable à la Recette municipale de **GUIDIGUIS**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés publics de la Commune de GUIDIGUIS contre décharge, au plus tard le **08/03/2024** à **10** Heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/BEC/2024 DU 08/02/2024
EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS :**

LOT :

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **360 000 (Trois cent soixante mille) F CFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08/03/2024** à **11** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GUIDIGUIS. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
3. Absence d'une pièce administrative 48h après ouverture ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. Absence d'un sous détails de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés publics de la Commune de GUIDIGUIS, dès publication du présent avis.
« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 8 Février 2024

Le MAIRE

BELLO

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024
POUR LA CREATION D'UNE BASE DE DONNEES EN VUE DE L'ENREGISTREMENT ET DU SUIVI
PERIODIQUE DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DANS LES INSTITUTS SOUS TUTELLE ET LES
STRUCTURES PARTENAIRES DE RECHERCHE DU MINRESI (PHASE IV).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La qualité et la quantité de la production scientifique d'une structure de recherche est tributaire dans une large mesure de ses infrastructures et équipements de recherche. Ces derniers doivent être régulièrement entretenus, modernisés et remplacés le cas échéant par un appareillage adapté à la technologie de pointe et pouvant conduire à des résultats scientifiques innovants. C'est à ce prix qu'il est possible d'engager avec succès des programmes de recherche sur des thèmes novateurs, de nouer des partenariats collaboratifs utiles avec des acteurs nationaux et internationaux, de développer une excellence scientifique.

Les équipements scientifiques de haute technologie, judicieusement choisis en fonction des problématiques nationales et internationales de recherche, permettent d'obtenir des résultats scientifiques pertinents. Ils conduisent nos chercheurs à marquer et soutenir leur présence sur l'échiquier de la production scientifique internationale par des publications dans des revues de haut niveau et des présentations dans des congrès internationaux : toute chose qui contribue à positionner l'institution de recherche comme leader sur les domaines scientifiques ciblés. La qualité des laboratoires et donc de leurs équipements est un facteur important de formation des jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) dont l'effectif doit être important pour permettre d'avoir à court ou moyen terme une masse critique de chercheurs confirmés capables de collecter l'essentiel des données scientifiques valorisables dans le contexte local ou régional, de permettre leur diffusion et leur prise en compte pour le développement. Ceci explique les efforts de modernisation des installations scientifiques (équipements scientifiques et infrastructures d'accompagnement) qu'on observe dans tous les pays en quête d'émergence scientifique.

Au Cameroun très peu de données fiables existent sur les laboratoires scientifiques, leurs équipements et même la qualité des scientifiques qui y opèrent. Les informations dont on dispose à ce jour sont incomplètes du point de vue qualitatif et quantitatif. Ce déficit d'information est un handicap pour les actions de modernisation et de normalisation de la recherche scientifique nationale. De plus, il ne permet pas d'anticiper sur le renforcement des capacités futures, activités nécessaires à une mobilisation des moyens financiers et à une maîtrise du budget de l'Etat. Cette situation a pour conséquence une acquisition 'express' des équipements et autres infrastructures scientifiques avec une incidence financières plus élevée et une maîtrise approximative de la ressource humaine appelée à en faire usage. Pour combler cette lacune, la Division des Politiques Scientifiques et de la Planification (DPSP) a engagé la Cellule de Renforcement des Capacités Scientifiques et Techniques (CRCST) à s'occuper entre autres missions de la programmation, de la conduite, de la réalisation et du suivi des études et des projets d'infrastructures scientifiques et techniques, en liaison avec les administrations concernées. Dans ce cadre, l'inventaire des espaces, infrastructures et équipements de recherche est entrepris depuis quelques temps avec des résultats plus ou moins satisfaisants. Les données laborieusement collectées auprès de celles-ci sont incomplètes, fragmentaires et parfois absentes. En conséquence, elles ne permettent pas de comprendre, d'orienter de programmer et de mettre en œuvre des études sur les installations scientifiques.

Le renseignement périodique en ligne de l'état des espaces, infrastructures et équipements dans les instituts sous tutelle et les structures de recherche partenaires du MINRESI est apparu comme une solution idoine pour avoir, à moindre coût et dans des délais raisonnables, des données exhaustives et périodiquement actualisées.

La présente étude vise à collecter les données et en les enregistrer dans la base de données dans le cadre du suivi périodique des espaces, infrastructures et équipements dans les instituts sous tutelles et les structures de recherche partenaires du MINRESI. Elle s'inscrit dans le cadre de « *la programmation, de la conduite, de la réalisation et du suivi des études et des projets d'infrastructures scientifiques et techniques, en liaison avec les administrations et les partenaires concernés* ».

Elle se fera en cinq étapes :

- Création de la base de données (2021) ;
 - Collecte des données et enregistrement dans la base de données dans trois régions à savoir le Centre, le Littoral et le Sud (2022) ;
 - Collecte des données et enregistrement dans la base de données dans quatre régions à savoir l'Adamaoua, l'est, l'Extrême-Nord et le Nord (2023) ;
 - Collecte des données et enregistrement dans la base de données dans trois régions à savoir l'ouest, le sud-ouest et le sud (2024) ;
- Restitution et formation de tous les acteurs sur l'utilisation de la base de données (2025).

2. Objet

Objectif général

Contribuer au relèvement du plateau technique des institutions de recherche placées sous la tutelle du MINRESI, en vue de l'amélioration des performances du Système National de Recherche et d'Innovation du Cameroun.

3. Consistance des prestations

Objectifs spécifiques

- Collecte des données et enregistrement dans la base de données dans trois régions à savoir l'ouest, le sud-ouest et le sud (2024) ;
- Enregistrer les données dans la base de données créée à la phase I.
- Faire une analyse sommaire sur la fonctionnalité de la base ainsi renseignée.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tous les Consultants, de droit camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ;
- Avoir une expérience de travail avec l'administration ;
- Avoir des références avérées dans le domaine de la programmation, la conduite et le suivi des travaux de recherche ;
- Avoir des compétences avérées (travaux similaires) en matière de conduite des activités de rédaction des documents de cadrage ;
- Avoir une bonne connaissance du système national de Recherche et des structures de recherche;
- avoir des capacités d'analyse et d'interprétations des données;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire ou s'engager à en recruter et du matériel pour réaliser la prestation.

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI-exercice 2024.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> , au plus tard le **06 mars 2024 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024
POUR LA CREATION D'UNE BASE DE DONNEES EN VUE DE L'ENREGISTREMENT ET DU SUIVI PERIODIQUE
DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DANS LES INSTITUTS SOUS TUTELLE ET LES STRUCTURES
PARTENAIRES DE RECHERCHE DU MINRESI (PHASE IV)
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **06 mars 2024 à 14 heures**. Une copie opérationnelle de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

7. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en un seul volume :

a-) Pièces administratives

Elles seront constituées des documents administratifs (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

- une lettre de motivation timbrée, datée et signée du candidat ;
- une attestation d'immatriculation ;
- un certificat de non faillite délivrée par le tribunal de Première Instance du domicile du candidat datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de conformité fiscale datant de moins de trois (03) mois.

NB : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

b) Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

- a) l'organigramme complet et le personnel composant le Cabinet ou proposé par le consultant.
- b) Une brève description du candidat et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires (05 références des prestations similaires durant les dix dernières années). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer la nature de la mission, les caractéristiques du personnel employé, la durée de la mission, le montant du contrat. (1^{ère} et dernière page du marché + PV de réception).
- c) Une liste du personnel clé qui sera affecté à la réalisation des prestations. Pour chaque personnel le candidat fournira les pièces suivantes :
 - un CV daté et signé par le concerné ;
 - une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois ;
 - la définition des tâches proposées pour chaque personnel.

NB : chaque membre de l'équipe produira les justificatifs pertinents de son expérience dans le domaine visé par la présente prestation.

Le personnel sera composé comme suit :

Un chef de mission : un Expert en économie /statistique (Bac+ 5 au moins) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite des projets similaires et avoir participé à au moins trois (03) projets similaires ;

Un informaticien (BAC+5 au moins) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

Un chercheur en sciences humaines et/ou sociales au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires.

d) Les moyens techniques et matériels dont dispose le candidat et qui seront mobilisés dans le cadre de la mission (matériel, logistique, communication et informatique).

8. Critères d'évaluation

Le dossier sera évalué suivant les critères ci-après :

a) Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- dossier administratif incomplet ;
- note technique inférieure à 85/100.

b) Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation des offres sont les suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Références du candidat 50 points
- Qualification et compétence du personnel clé 40 points
- Moyens matériels et logistiques 05 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt-cinq (85) points sur cent (100) seront retenus dans la liste des sociétés à consulter dans le cadre d'un appel d'offre restreint. Les informations complémentaires sur le détail des critères essentiels, peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

10. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint qui leur sera adressé conformément au Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 13 Février 2024

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024
POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE EN MATIERE DE
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET D'INNOVATION (PHASE I)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le sous-secteur de la recherche scientifique et de l'innovation, combinant étroitement le domaine de la production, la formation et la technologie et de l'innovation, apparaît comme un des piliers porteurs de la transformation du Cameroun. Ainsi, dans un élan du développement à long terme et d'une modernisation de son économie, notamment à travers une accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté, le Gouvernement de la République du Cameroun a mis la recherche scientifique et l'innovation au centre du processus d'implémentation de sa Stratégie de Développement National 2020-2030 (SND30). Ce rôle de levier de développement accordé au secteur de la recherche et innovation devrait se réaliser avec le concours d'organismes de recherche publics et privés, d'universités publiques et privées, ainsi que d'autres acteurs nationaux et internationaux évoluant dans le secteur. *En évidence, aux coûts élevés des besoins de développement, aucune structure étatique ne peut, à elle seule, résoudre ses problèmes. Au Cameroun actuellement, le Gouvernement, face à la modicité de ses moyens à lui accorder, ne peut plus prétendre conduire seul les programmes de développement. Seule une volonté politique collaborative peut lui permettre d'accélérer la levée des contraintes et l'aider à sortir de la conjoncture que toutes les nations traversent.* Mais seulement, certains résultats de la recherche-action que proposent les instituts de recherche, les universités et les chercheurs isolés, bien que pertinents et pouvant faire l'objet d'une transformation en produits de première nécessité, sont peu exploités. Lesdits produits peuvent faciliter une croissance économique inclusive en assurant une gestion durable des ressources de base et la conservation de l'environnement. C'est ainsi que, malgré les multiples résultats bénéfiques à la croissance récoltés par la recherche camerounaise sur le plans national et international, la nécessité d'intensifier la collaboration avec les entreprises, à l'échelle du pays, des priorités de recherche en fonction des besoins de la société, des défis scientifiques à relever et des marchés porteurs pour les entreprises est de plus en plus urgente. Cette situation devrait être corrigée sans tarder pour un arrimage de la recherche-développement à la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30).

Désormais, pour construire le savoir-faire et le faire-savoir pour influencer le plan économique, il faut être capable de développer de nouvelles capacités de conquête du marché tant en interne qu'à l'international, avec des produits à la fois innovants et compétitifs. Raison pour laquelle, le secteur de la Recherche scientifique et de l'Innovation ne peut pleinement jouer son rôle pour le développement de notre pays et par ricochet, son émergence à l'horizon 2035, que si un lien solide est établi entre l'offre des résultats scientifiques et technologiques et leur valorisation industrielle et commerciale. Ce qui requiert nécessairement que soit construit un pont qui relie la recherche et l'innovation au monde des entreprises. De ce fait, des relations étroites entre entreprises et établissements publics de recherche apportent de bénéfices notoires en termes de développement et de production de richesses. Elles répondent à des objectifs convergents des entreprises, des acteurs du monde de la recherche. Néanmoins, ces relations apparaissent moins intenses au Cameroun, que dans les pays développés à l'instar des États-Unis, de l'Allemagne et d'Israël, à la lecture de plusieurs indicateurs relatifs aux actions de l'État dédiées à la mise en place de financements soutenant la recherche collaborative. Ceci étant, le partenariat entre la recherche du secteur public et le secteur privé des entreprises est inscrit comme l'un des objectifs pour le développement durable. Et le Partenariat Public-Privé (PPP) est l'un des centres névralgiques de la mise sur pied d'un Système National de Recherche Scientifique et d'Innovation (SNRSI) capable de répondre efficacement aux besoins socio-économiques.

Pour réduire le poids des exportations, le Cameroun a pensé la politique d'import-substitution dans laquelle la recherche scientifique et de l'innovation est positionnée comme socle de production. De ce fait, en tant que secteur clé de développement socio-économique pour pouvoir impacter la dynamique industrielle et le monde de l'entrepreneuriat, la recherche nationale mise sur la coopération scientifique et d'innovation avec les entreprises. Il est précisément question de capter les technologies et les connaissances qui auraient une plus-value significative pour

un développement inclusif et de renforcer l'efficacité du dispositif national de partenariat pour rapprocher la recherche et le monde des entreprises.

S'appuyant sur ce paradigme, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) à travers cette étude, ambitionne de mettre sur pied, une stratégie nationale de coopération scientifique et de l'innovation avec le secteur privé permettant de promouvoir une meilleure visibilité de la recherche afin de soutenir les efforts du Gouvernement dans la transformation structurelle de l'économie camerounaise en conformité à l'Agenda 2063 de l'UA et aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Ainsi, avec une synergie d'action entre le SNRSI et le secteur privé, le Cameroun pourra mieux exploiter les résultats de la recherche dans la chaîne de valeur, étant donné que la production industrielle actuelle est au stade primaire avec des rendements pour la plupart inférieurs aux attentes.

En dépit de ces limites, les résultats du dytique recherche-innovation au Cameroun offre des produits compétitifs qui peuvent faciliter une croissance économique inclusive en assurant une gestion durable des ressources de base et la conservation de l'environnement. Cependant, à ce stade de son développement, la sous- utilisation des résultats et produits de la recherche-innovation ralentit les performances économiques nationales. Pourtant, le renforcement du partenariat public-privé est opportun pour dynamiser la collaboration entre la recherche et le monde des entreprises, tout en favorisant une meilleure exploitation des importants résultats de la science et de l'innovation du pays et éventuellement le développement d'une économie inclusive basée sur les connaissances. Ainsi donc, l'élaboration d'une stratégie de partenariat public-privé dans le domaine de la scientifique et d'innovation se révèle donc capital pour la transformation de l'économie nationale.

En effet, la nécessité de transfert du savoir scientifique des laboratoires vers la société a imposé au monde de la recherche de développer divers mécanismes de collaboration avec les autres acteurs tant publics que privés.

2. Objectif
En raison de l'importance du secteur privé plus particulièrement les entreprises dans le processus de développement, le Cameroun à travers le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) veut effectuer l'étude sur les mécanismes de partenariat avec le secteur privé pour la visibilité des résultats de la recherche. Le projet dans la phase I a permis de dresser un état de lieu diagnostic et la phase II qui s'est réalisée dans le cadre du GDM 2022, s'est attachée à la vulgarisation des résultats du rapport de l'état des lieux de la recherche et développement, en attachant la collaboration porteurs de résultats du rapport de l'état des lieux de la recherche et développement en Cameroun. Les recommandations découlant de ses différentes étapes de réalisation. Dans sa phase III, l'élaboration de la stratégie en elle-même permettra d'établir les actions et les mesures de mise en

3. Consistance des prestations
L'Appel à Manifestation d'Intérêt concernant les PPP en matière de recherche scientifique et d'innovation.

Objectifs spécifiques

Il s'agit spécifiquement de :

- présenter les axes prioritaires du PPP de la R&I d'ici à l'horizon 2030 ;
- présenter les outils institutionnels et dispositifs opérationnels permettant de stimuler la recherche scientifique et l'innovation et de transformer les résultats de la recherche scientifique en entreprises innovantes ;
- prendre des mesures visant à financer les projets innovants, notamment à travers les bourses et des appels à projets d'innovation dans les différents secteurs de l'économie (SND30 P81) ;
- Proposer des orientations stratégiques d'actions partenariales incitatives de recherche-développement, en vue d'améliorer la contribution de la recherche au développement du pays ;
- Présenter les mécanismes de suivi/évaluation préconisés.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tous les Consultants, de droit camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ;
- Avoir une expérience de travail avec l'administration ;
- Avoir des références avérées dans le domaine de la programmation, la conduite et le suivi des travaux de recherche ;
- Avoir des compétences avérées (travaux similaires) en matière de conduite des activités de rédaction des documents de cadrage ;
- Avoir une bonne connaissance du système national de Recherche et des structures de recherche ;
- avoir des capacités d'analyse et d'interprétations des données ;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire ou s'engager à en recruter et du matériel pour réaliser la prestation.

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI-exercice 2024.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, au plus tard **le 06 mars 2024 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2024 DU 13 FEVRIER 2024
POUR L'ELABORATION DES STRATEGIES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE EN MATIERE DE RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET D'INNOVATION (PHASE I) .
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 06 mars 2024 à 14 heures**. Une copie opérationnelle de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

7. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en un seul volume :

a-) Pièces administratives

Elles seront constituées des documents administratifs (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

- une lettre de motivation timbrée, datée et signée du candidat ;
- une attestation d'immatriculation ;
- un certificat de non faillite délivrée par le tribunal de Première Instance du domicile du candidat datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de conformité fiscale datant de moins de trois (03) mois.

NB : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

b) Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

- a) l'organigramme complet et le personnel composant le Cabinet ou proposé par le consultant.
- b) Une brève description du candidat et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires (05 références des prestations similaires durant les dix dernières années). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer la nature de la mission, les caractéristiques du personnel employé, la durée de la mission, le montant du contrat. (1^{ère} et dernière page du marché + PV de réception).
- c) Une liste du personnel clé qui sera affecté à la réalisation des prestations. Pour chaque personnel le candidat fournira les pièces suivantes :
 - un CV daté et signé par le concerné ;
 - une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois;
 - la définition des tâches proposées pour chaque personnel.

NB : chaque membre de l'équipe produira les justificatifs pertinents de son expérience dans le domaine visé par la présente prestation.

Le personnel sera composé comme suit :

Un chef de mission : un expert en économie/gestion (Phd) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite des projets similaires et avoir participé à au moins trois (03) projets similaires ;

Un Juriste au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

Un chercheur en sciences humaines et/ou sociales au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires.

d) Les moyens techniques et matériels dont dispose le candidat et qui seront mobilisés dans le cadre de la mission (matériel, logistique, communication et informatique).

8. Critères d'évaluation

Le dossier sera évalué suivant les critères ci-après :

a) Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- dossier administratif incomplet ;
- note technique inférieure à 85/100.

b) Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation des offres sont les suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Références du candidat 50 points
- Qualification et compétence du personnel clé 40 points
- Moyens matériels et logistiques 05 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt-cinq (85) points sur cent (100) seront retenus dans la liste des sociétés à consulter dans le cadre d'un appel d'offre restreint. Les informations complémentaires sur le détail des critères essentiels, peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48**.

10. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint qui leur sera adressé conformément au Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 13 Février 2024

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

COMMUNE DE DJOUM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
003/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2024 DU 08/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
DEUX (02) PUIITS EQUIPES DE PMH EN DEUX LOTS DANS LES LOCALITES DE BINYINA BI NGONEBOK
ET MINTO CHEFFERIE DE LA COMMUNE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA Mvila, REGION DU SUD.
LOT 1 : BINYINA BI NGONEBOK, LOT 2 : MINTO CHEFFERIE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Efoulan, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de deux (02) puits équipés de PMH en deux lots dans les localités de BINYINA BI NGONEBOK et de MINTO Chefferie de la commune d'Efoulan, département de la Mvila, région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent les corps d'état suivants :

100 : Mobilisation du chantier

200 : Fonçage et cuvelage

300 : Captage

400 : Réalisation des structures de surface

500 : Equipement d'exhaure

600 : Développement, essai de pompage et analyses

700 : Labellisation, appropriation et pérennisation de l'ouvrage Les détails desdits travaux sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le Devis Estimatif et Quantitatif, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de 6 250 000 (Six millions deux cent cinquante mille) par lot

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres constituent deux lots distincts

- lot1 : Construction d'un puits équipés de PMH dans la localité de BINYINA BI NGONEBOK

- lot2 : Construction d'un puits équipés de PMH dans la localité de MINTO Chefferie

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées du budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, Exercice budgétaire 2024, Imputation budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale d'Efoulan.

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan, **au plus tard le 07/03 / 2024 à 14h précises**. En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
003/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2024 DU 08/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
DEUX (02) Puits EQUIPES DE PMH EN DEUX LOTS DANS LES LOCALITES DE BINYINA BI NGONEBOK ET
MINTO CHEFFERIE DE LA COMMUNE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. LOT N°
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois par lot, soit quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°15 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de cent vingt-cinq mille (125 000) Francs CFA par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, **aura lieu le 07/03 / 2024 à partir de 15 heures** précises dans la Salle des Actes de la Commune d'Efoulan ou dans tout autre lieu accessible au public par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de ladite commune. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

Les critères éliminatoires sont :

L'absence de la caution de soumission ;

L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après l'ouverture des offres ;

La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;

La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitati

L'absence d'un prix unitaire quantifié ;

L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;

Note technique inférieure à 65% des « oui » ;

Offre financière anormalement basse. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

CRITERES ESSENTIELS L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

La présentation générale de l'offre

Les références du soumissionnaire dans des travaux similaires ;

Les ressources humaines dédiées à l'encadrement des travaux ;

Les moyens logistiques et matériels ;

La méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;

La capacité financière. A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 65% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière. L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. NB : Un même soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan.

EFOULAN le 8 Février 2024

Le MAIRE

EBALE ADJOMO Richard

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 97/AOIO/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2023 DU 19/12/2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SECTIONS DE ROUTE MOUTOURWA-MAROUA (N1) ET
MAGADA-YAGOUA (N12) REPARTIES EN TROIS (03) LOTSLOT 1: MOUTOURWA-MAROUA (36,00 KM)LOT
2: MAGADA-GUIDIGUIS (68,30 KM)LOT 3: GUIDIGUIS-YAGOUA (68,70 KM)ADDITIF N° 03**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS INVITE TOUS LES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACQUIS LE DOSSIER APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 97/AOIO/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2023 DU 19/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SECTIONS DE ROUTE MOUTOURWA-MAROUA (N1) ET MAGADA-YAGOUA (N12) REPARTIES EN TROIS (03) LOTS, À PASSER RETIRER DÈS PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUÉ, L'**ADDITIF N° 03** DISPONIBLE AU SECRETARIAT DE LA CELLULE DES APPELS D'OFFRES SITUÉE AU DEUXIÈME ÉTAGE (**PORTE 210**) DE L'IMMEUBLE R+3, ABRITANT CERTAINS SERVICES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, SIS À L'ENCEINTE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE À YAOUNDÉ.

YAOUNDE le 6 Février 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COTONNIÈRE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°001/CICAM/DG/DFA/DAA/SIGAM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT AGREE EN EVALUATION PATRIMONIALE POUR LA REEVALUATION LIBRE DES TERRAINS BATIS ET NON BATIS A LA COTONNIERE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN.FINANCEMENT ; BUDGET CICAM ; IMPUTATION LIGNE DG 12 23 02.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM), Maitre d'Ouvrage, communique :

Le **Cabinet d'Etudes et d'Audit Comptable (CAEAC)**, rue BEBE EYIDI ancienne agence Sonel Akwa, téléphone : 670 870 726 / 695 083 343 / 677 706 497, njantaebenehotmail.com, B.P : 3223 Douala-Cameroun, est déclaré attributaire de la Lettre — Commande relative au recrutement d'un consultant agréé en évaluation patrimoniale pour la réévaluation libre des terrains bâtis et non bâtis a la Cotonnière Industrielle du Cameroun, pour un montant TTC de FCFA **19 199 250 (dix-neuf millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent cinquante)**.

Le délai d'exécution est de trente (30) jours à partir de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

DOUALA le 13 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBAH ABADA Édouard

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 97/AOIO/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2023 DU 19/12/2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SECTIONS DE ROUTE MOUTOURWA-MAROUA (N1) ET
MAGADA-YAGOUA (N12) REPARTIES EN TROIS (03) LOTSLOT 1: MOUTOURWA-MAROUA (36,00 KM)LOT
2: MAGADA-GUIDIGUIS (68,30 KM)LOT 3: GUIDIGUIS-YAGOUA (68,70 KM) ADDITIF N° 02**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS INVITE TOUS LES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACQUIS LE DOSSIER APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 97/AOIO/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2023 DU 19/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SECTIONS DE ROUTE MOUTOURWA-MAROUA (N1) ET MAGADA-YAGOUA (N12) REPARTIES EN TROIS (03) LOTS , À PASSER RETIRER DÈS PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUÉ, L'ADDITIF N° 02 DISPONIBLE AU SECRETARIAT DE LA CELLULE DES APPELS D'OFFRES SITUÉE AU DEUXIÈME ÉTAGE (PORTE 210) DE L'IMMEUBLE R+3, ABRITANT CERTAINS SERVICES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, SIS À L'ENCEINTE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE À YAOUNDÉ.

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BANKIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/R-AD/D-MBYO/C- BKM/SG/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ENEO MT/BT DES LOCALITÉS DE L'HÔTEL DE VILLE À MONKOING, YAGNI ET NGLOCHIFIN-MBÉTOH, MGBANDJI ET NYAKONG MAPE, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de BANKIM, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux d'électrification par Extension du réseau électrique ENEO MT/BT des localités de l'Hôtel de Ville à MONKOING, YAGNI ET NGLOCHIFIN-MBÉTOH, MGBANDJI ET NYAKONG MAPE, Commune de BANKIM, Département du MAYO-BANYO, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Études géophysiques (connaissance du relief);
- Élagages et débroussailllements
- Travaux de piquetage du réseau MT
- Travaux de piquetage du réseau BT;
- Exécution de fouilles;
- Implantation des poteaux bois et métalliques 11m et 9m (simple, contrefiche, jumelée);
- Tirage des câbles MT Almelec de 34 mm²
- Tirage des câbles préassemblés de 3 x 50 mm² + N + EP et 4 x 25 mm² ;
- Pose et fixation des ouvrages (IACM, Transformateur, DHP...);
- Mise en marche et essai.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (Cinquante millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en électrification ou travaux publics installées au Cameroun.

Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics MINEE de l'Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de BANKIM dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de BANKIM dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de BANKIM.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de BANKIM, Secrétariat Général, au plus tard le 13/3/2024 à 10 heures précises, avec la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 10/AONO/R-AD/D-MBYO/C- BKM/SG/CIPMP/2024 du 13 FEV 2024
Pour les travaux d'électrification par Extension du réseau électrique ENEO MT/BT des localités de l'Hôtel de
Ville à MONKOING, YAGNI ET NGLOCHIFIN-MBETOH, MGBANDJI ET NYAKONG MAPE, Commune de
BANKIM, Département du MAYO-BANYO, Région de l'Adamaoua.
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de

Un million (1 000 000) Francs FCFA conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 13/03/2024 à 11 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de BANKIM dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieur à 70%.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou à **20 000 000** (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 20 000 000 (oui/non) ; Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier en électricité, énergie renouvelable, etc.) (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

Le Marché sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à **l'article 105** du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BANKIM, Secrétariat Général, téléphones : 675 20 16 62 / 673 13 50 82 / 678 22 78 20.

BANKIM le 14 Février 2024

Le MAIRE

MVEING Angelbert

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024 DU 14/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
DELAGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE DE LA MEFOU ET AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU
CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2024, MINEPAT.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Préfet du Département de la Mefou et Akono**, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réalisation **des travaux de Réhabilitation de la délégation départementale de l'Economie, la Planification et l'Aménagement du Territoire de la Mefou et Akono, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Travaux préparatoires ;
Travaux de maçonnerie;
Plomberie – sanitaire ;
Electricité ;
Travaux de peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **13.904.000 (TREIZE MILLIONS NEUF CENT QUATRE MILLE) FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2024, MINEPAT.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de Ngoumou - Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Vingt mille (20 000) francs CFA** auprès du Receveur des Finances de Ngoumou.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **12/03/2024 à 12 h 00 minute** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024

DU 14/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELAGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA MEFOU ET AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **278 080 (DEUX CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE QUATRE-VINGT) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **278 080 (DEUX CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE QUATRE-VINGT) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunions de la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **12/03/2024 à 13 h 00 minute** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence ou non-conformité de la Caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaires ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **80%** de critères de qualification soit **8 sur 10** ;

c. Offre Financière

- 1) Absence de l'une des pièces énumérées dans le RPAO (volume 3);
- 2) Omission du prix d'une tâche dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ou dans le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires dans le BPU ou le DQE.

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois et signées par les autorités compétentes.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos (2 points) Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise (2 points) Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels (2 points) Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement (2 points). Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre (1 point) Oui/Non
- 6) La capacité financière (1 point) Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **80%** de critères de qualification soit **8 sur 10**;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Le marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

18- ADDITIF

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

19- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage Délégué - Service des Affaires Economiques et Financières aux numéros : 698.66.55.61 ou 674.92.02.36 ou du Chef de Service du Patrimoine d'Etat de la Mefou et Akono au numéro de téléphone : 675 46 01 94.

YAOUNDE le 14 Février 2024

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE BAFIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°004/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE
REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES
PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE,
LOT 1 ,2 ET 3. FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bafia, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **Travaux de réhabilitation des salles de classe dans certaines écoles maternelles et primaires publiques de la Commune de Bafia, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, Lot 1, 2 et 3.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Fondations (Renforcement de la structure)
- Maçonnerie en élévation ;
- Charpente et couverture ;
- Electricité
- Peinture.
- Menuiserie Aluminium et Bois
- VRD

Ces travaux se présentent suivant le tableau ci-après :

● LOTS	● NATURE DE LA PRESTATION	● MINISTERE DE TUTELLE	● LOCALITE	● ADMINISTRATION BENEFICIAIRE
● LOT 1	● TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE BIAMO (PHASE 2)	● MINEDUB	● EM DE BIAMO	● MAIRIE DE BAFIA
● LOT 2	● TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SAVANA (PHASE 1)	● MINEDUB	● EP SAVANA	● MAIRIE DE BAFIA
● LOT 3	● TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DONENKENG (PHASE 1)	● MINEDUB	● EP DONENKENG	● MAIRIE DE BAFIA

3. Cout Prévisionnel

LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT PREVISIONNEL TTC	IMPUTATION BUDGETAIRE
LOT1	TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE BIAMO (PHASE 2)	10 000 000 (Dix millions de) F.CFA	
LOT2	TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SAVANA (PHASE 1)	10 000 000 (Dix millions de) F.CFA	
LOT3	TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DONENKENG (PHASE 1)	10 000 000 (Dix millions de) F.CFA	

4. Allotissement

• LOTS	• NATURE DE LA PRESTATION	• MINISTERE DE TUTELLE	• LOCALITE	• ADMINISTR BENEFICIAIR
• LOT1	• TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE BIAMO (PHASE 2)	• • • MINEDUB	• • • EM DE BIAMO	• • • MAIRIE DE BAFIA
• LOT2	• TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE • CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SAVANA (PHASE 1)	• • MINEDUB	• • EP SAVANA	• • MAIRIE DE BAFIA
• LOT3	• TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE • CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DONENKENG(PHASE1)	• • MINEDUB	• • • EP EP DONENKENG	• • • MAIRIE DE BAFIA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du Ministère de l'éducation de base (MINEDUB) en Ressources transférées à la Commune de Bafia suivant le tableau ci-après :

LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT PREVISIONNEL TTC	IMPUTATION BUDGETAIRE
-----	-------------------------	-----------------------------	-----------------------

LOT1	TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE BIAMO (PHASE 2)	10 000 000 (Dix millions de) F.CFA	
LOT2	TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SAVANA (PHASE 1)	10 000 000 (Dix millions de) F.CFA	
LOT3	TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DONENKENG (PHASE 1)	10 000 000 (Dix millions de) F.CFA	

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat général de la Maire de **Bafia**, BP : 199 ; Tél : **6 94 32 46 60**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général de la Maire de **Bafia**, BP 199; Tél : **6 94 32 46 60**. Dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Bafia**, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres, le lot, et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies Marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au secrétariat général de la commune de Bafia au plus tard le 14 mars **2024, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°004/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1 , 2 ET 3

Financement : BIP, MINEDUB EXERCICE 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d' Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix jours **(90) jours calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 (Deux cent mille) francs CFA par lot valable pendant cent vingt jours (120)**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 (Deux cent mille) francs CFA par lot valable pendant cent vingt jours (120)**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **14 mars 2024, à 13 Heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) de la commune de Bafia, sis à la salle des actes de la commune de Bafia Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

14. Critères d'évaluation**Critères Eliminatoires :****Offre Administrative**

Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;

Pièce falsifiée ou scannée ;

Non-conformité ou absence des autres pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

Offre technique

Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ;

Offre technique incomplète ;

Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphé à chaque page, non signés et non datés à la fin)

N'avoir pas réuni au moins **80%** de critères de qualification soit **25,6 oui /32**;

Offre Financière

Offre financière incomplète ;

2 .Omission d'un prix unitaire quantifié dans tous les trois pièces suivantes : BPU;DQE SDP;

3. Non-conformité de la soumission

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

11.2. Critères Essentiels :

Références de l'Entreprise ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Expérience du personnel d'encadrement ;

Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **25,6 Oui /32** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bafia, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, au secrétariat général de la Mairie de Bafia, Tel : 694 32 46 60

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au **1517**

NB : UN SOUMISSIONNAIRE NE PEUT ETRE ADJUDICATAIRE DE PLUS DE DEUX LOTS.

YAOUNDE le 14 Février 2024

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/D13-22/AONO/MINSANTE/ CIPM /2024POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) VEHICULES PICK UP EN
VUE DU SUIVI ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE (CSU) ET
PARTICULIEREMENT, LA PERENNISATION DU CHEQUE SANTE AU NIVEAU DES TIERS PAYANTS
(FONDS REGIONAUX POUR LA PROMOTION DE LA SANTE) ET DES REGULATEURS (DELEGATIONS
REGIONALES DE LA SANTE PUBLIQUE ET DISTRICTS DE SANTE).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 40 049 01 340020 524311.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de sept (07) véhicules pick up en vue du suivi et la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle (CSU) et particulièrement, la pérennisation du Chèque Santé au niveau des Tiers Payants (Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé) et des régulateurs (Délégations Régionales de la Santé Publique et Districts de Santé).

2. Consistance des prestations

La prestation du présent appel d'offres concerne l'acquisition de sept (07) véhicules pick up en vue du suivi et la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle (CSU) et particulièrement, la pérennisation du Chèque Santé au niveau des Tiers Payants (Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé) et des régulateurs (Délégations Régionales de la Santé Publique et Districts de Santé).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue de l'étude préalable est estimé à deux cent dix millions (210 000 000) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

La prestation de la présente consultation est à lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine de la commercialisation automobile et installées au Cameroun.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation : hors ligne.

6. Financement

La prestation, objet de la présente consultation est financée par le BIP/ABS MINSANTE - EXERCICE 2024, Imputation : 58 40 049 01 340020 524311.
L'enveloppe prévisionnelle est de deux cent dix millions (210 000 000) de francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Marchés Publics du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél. /Fax : 222 22-10-21, dès publication du présent avis. Et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél/Fax : 222 22-10-21, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de cent vingt-cinq mille (125 000) FCFA au Trésor Public. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

Il est également possible d'obtenir le dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achats du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Taille et format des fichiers :

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 Mo pour l'offre administrative ;

15 Mo pour l'Offre technique ;

5 Mo pour l'offre financière. Les formats acceptés sont les suivants :

- Formats PDF pour les documents textuels ;

- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement, la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, ainsi qu'une version numérique modifiable CD-ROM, devra parvenir au Service des Marchés Publics, sis à l'adresse susmentionnée au point 10, au plus tard le 07/03/2024 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001/AONO/MINSANTE/ CIPM /23 DU 09/02/2024

POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) VEHICULES PICK UP EN VUE DU SUIVI ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE (CSU) ET PARTICULIEREMENT, LA PERENNISATION DU CHEQUE SANTE AU NIVEAU DES TIERS PAYANTS (FONDS REGIONAUX POUR LA PROMOTION DE LA SANTE) ET DES REGULATEURS (DELEGATIONS REGIONALES DE LA SANTE PUBLIQUE ET DISTRICTS DE SANTE).

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre-vingt-dix jours (90) jours.
La fourniture sera livrée au Garage Administratif Central de Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de : quatre millions deux cent mille (4 200 000) FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, doivent être produites en originaux ou en copie certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 07/03/2024 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des marchés du MINSANTE sise à l'immeuble CTPS, situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**1.1 Critères éliminatoires :**

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'équipement aux caractéristiques techniques majeures ci-après :
- Véhicule pick up double cabine ;

Cylindrée : minimum 2378 cm³

Puissance fiscale : 09 cv maximum ;

Nombre de places : minimum 05 places ;

Source d'énergie : Gasoil ;

Capacité du réservoir : minimum 70 L ;

Garde au sol : minimum 210 mm.

- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant du véhicule ;
- Absence de certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transport (MINT) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou de la non défaillance dans l'exécution d'un marché public ;
- Non-respect de 14/17 des critères essentiels.

Une offre sera rejetée à ce stade si elle ne répond pas à tous ces critères.

1.2 Critères essentiels : (17 critères)

i. Présentation générale de l'offre (03 critères) ;

ii. Références du soumissionnaire (02 critères) ;

iii. Planning et délai d'exécution (02 critères) ;

iv. Service Après-Vente (06 critères) ;

v. Capacité financière (01 critère) ;

vi. Garantie (01 critère) ;

vii. Preuves d'acceptation des conditions du DAO (02 critères).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 14/17 des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et ayant satisfait au moins à 14/17 des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé (Tél/Fax : 222 22-10-21) ou à la Division des Etudes et Projets du MINSANTE (Porte 202) sise dans le même immeuble, Téléphone 222 23 30 20. ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.minsante.cm>

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm

Dénonciation en cas de corruption :

Pour tout acte de corruption ou de dénonciation de faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 373 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 9 Février 2024

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE LAGDO

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°001/ACNO/C/UDO/CIPM/2024 DU 12/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE 1000 TABLES BANCS POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE LAGDO, D'EPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
222 200

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'investissement annuel, le Maire lance sur fonds propres, un avis de consultation nationale ouverte pour une Demande de Cotation relative à la **fourniture de 1000 tables bancs pour les écoles primaires publiques de certaines localités de la Commune de Lagdo.**

2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente consultation concerne la fourniture de 1000 tables bancs pour les écoles primaires publiques de certaines localités de la Commune de Lagdo tel que défini dans le devis estimatif et quantitatif. La prestation comprend :

- **La fabrication des tables-bancs ;**
- **La livraison et l'installation des tables-bancs dans les écoles concernées.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFÄ Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

La prestation, objet de la présente consultation est constituée en **un (01) seul lot.**

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à **toutes les entreprises prestataires des services de droit camerounais ayant des expériences avérées dans le domaine.**

6. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par les **Fonds propres de la Commune de Lagdo, Exercice 2024, Imputation : 222 200**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo des publication de la présente Demande de Cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier de consultation, payable à la recette municipale de la Commune de Lagdo**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en un document unique en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un l'original et six (06) copies** marquées comme telles, comprenant les trois parties (administrative, technique et financière

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°001/ACNO/C/UDO/CIPM/2024
DU 12/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE 1000 TABLES BANCS POUR LES ECOLES PRIMAIRES
PUBLIQUES DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE LAGDO, D EPARTEMENT DE LA BENOUE,
REGION DU NORD**

10. Delai de Livraison

Le délai maximal prévu par le Maître d'ouvrage pour la prestation est de **trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la prestation.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Cinq cent cinq mille (500 000) Francs CFA** établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative territorialement compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la demande de cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu à la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo le **05/03/2024 à 12 heures précises.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation du dossier technique (pour ceux des soumissionnaires présentant les dossiers administratifs conformes).
- 3ème étape : Vérification du dossier financier (pour ceux des soumissionnaires techniquement qualifiés et présentant des dossiers administrativement conformes).

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :**Dossier administratif****Pièces administratives**

- Absence de la caution de soumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée à l'ouverture ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM après le constat de la non-conformité par la sous-commission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Dossier technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels, soit 05 sur les 06 critères possibles conformément au tableau de comparaison des offres.

Dossier financier

- Non-conformité du modèle de soumission contenu dans la DC ;
- Offre incomplète (Absence du Bordereau des Prix unitaire, du Devis Estimatif et Quantitatif ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et DEQ ;
- Non-respect des modèles contenus dans la DC.

NB:

- 1) Le rabais, pour qu'il soit pris en compte, doit être écrit en lettres et en chiffres ;
- 2) Le rabais manuscrit n'est pas acceptable.

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant le tableau de comparaison sur 06 critères essentiels jointe au DC et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous ;

- Présentation générale de l'Offre sur 01 critère : nombre d'exemplaires suffisant, respect de l'ordre d'assemblage, bonne reliure, bonne lisibilité, séparation des pièces par des intercalaires de couleur autre que le blanc ;
- Références du soumissionnaire sur 01 critère : Justifier de l'exécution d'au moins deux projets similaires (joindre les premières et dernières pages des contrats + 02 PV de réception) ;
- Respect du délai de livraison sur 01 critère : délai inférieur ou égal à 03 mois ;
- Planning de livraison pertinent sur 01 critère : planning réaliste ;
- Descriptif et spécifications techniques de la fourniture + photo sur 01 critère : spécifications techniques + photo ;
- Capacité financière sur 01 critère : attestation de solvabilité bancaire ou ligne de crédit d'au moins huit millions (8.000.000) francs CFA ;
- Acceptation de la Lettre Commande sur 01 critère : toutes les pages paraphées, la dernière page est signée, cachetée et datée.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI, soit 05 sur 07 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs pièces financières analysées.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la **moins disante** après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du **Service Technique de la Commune de Lagdo** ou en appelant les numéros suivants : **696 36 99 78/697 94 37 16/661 09 09 69.**

Additif à la demande de cotation

Le Maitre d'ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente demande de consultation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement.

GAROUA le 12 Février 2024

Le MAIRE

HAROUNA DAMATAL PAPAHI

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/ASMI/CUD/SG/DSGP/2024 DU 09/02/2024 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS
INDIVIDUELS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2024, 2025
ET 2026.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'accélération de la décentralisation, la Ville de Douala à l'instar des autres métropoles a élu lors du dernier scrutin indirect, le 03 mars 2020, le Maire de la Ville.

La mise en œuvre de la vision du nouvel Exécutif ainsi que des objectifs stratégiques nécessitent une restructuration et une prise en main des services de la Communauté Urbaine de Douala.

Or au regard, des délais de mandature ceci ne peut se faire sans l'accompagnement de quelques experts qui assisteront le Maire dans la coordination des services, l'encadrement et le développement de la Police Municipale ainsi que l'analyse et la gestion des instances financières.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent ASMI consistent à assister le Maire pour :

- La coordination technique et la gestion des projets structurants ;
- La recherche de financement ;
- La recherche de l'investissement privé ;
- La sécurisation des recettes propres ;
- L'amélioration des recettes ;
- La structuration, la formation et le développement de la Police Municipale ;
- Le développement de l'attractivité de la Ville.

Allotissements

Les prestations à exécuter sont réparties ainsi qu'il suit :

N° LOT	POSTE	MISSION	FORMATION	EXPERIENCE
1	Spécialiste en Coordination des Projets et Organisations	Assurer la coordination des activités du Cabinet du Maire de la Ville et donner un avis technique sur les projets ainsi que les financements avec les bailleurs de fonds	Economiste-Statisticien	30 ans dont : -25 ans minimum dans la gestion des équipes et des projets. -15 ans minimum dans les domaines de l'économie, des statistiques et de la gestion des projets. -10 ans minimum dans la négociation des financements avec des partenaires internes et externes. -20 ans dans la haute administration publique

2	Spécialiste en Gestion des Projets, Procédures et Recherches des Financements	Assurer le suivi permanent ou temporaire d'activités ou dossiers spécifiques à lui confiés par le Maire de la Ville et une veille stratégique en matière de finances.	Expert en Sciences de Gestion	30 ans dont : -25 ans minimum dans la gestion des équipements et projets. -10 ans minimum dans l'Audit Financier -10 ans minimum dans le Conseil ou le Management des établissements publics. -Avoir une bonne connaissance des Collectivités Locales Décentralisées ainsi que de la procédure d'investissement et de la place financière de Douala -20 ans dans la haute administration publique
3	Spécialiste des Affaires économiques, de l'attractivité territoriale et de la coopération	Assurer la gestion de l'observatoire économique et de la prospective, ainsi que l'attractivité territoriale et la promotion de l'investissement privé	Expert en Science Economiques	33 ans dont : -31 ans minimum dans les travaux scientifiques et techniques -10 ans minimum dans le domaine des Collectivités Locales Décentralisées ; -06 ans minimum dans le domaine Economique -11 ans minimum dans les travaux d'Ingénierie et de planification de la Communauté Urbaine de Douala ; -avoir mis en place et gérer un Observatoire Economique et des Etudes Economiques.
4	Spécialiste des Finances Publiques	Assurer le traitement des instances comptables et financières ainsi que la revue de la chaîne des recettes assises, liquidées et recouvrées de la CUD.	Expert Auditeur-Financier	30 ans dont : -15 ans minimum dans le domaine de l'audit -10 ans minimum dans l'élaboration des documents financiers des Collectivités Territoriales Décentralisées -Avoir une bonne connaissance des finances publiques -15 ans dans les services financiers d'une Collectivité Territoriale Décentralisée

5	Spécialiste de l'Observation Economique et de la Prospective	Assurer l'observation du tissu économique local, du diagnostic de la compétitivité et du Benchmarking territorial	Expert en Science Economiques	15 ans dont : - 11 ans dans l'étude de la veille concurrentielle ; - 05 ans dans l'étude des marchés des produits ; - 11 ans dans l'enseignement et la recherche en économie ; - Avoir une bonne connaissance de la modélisation économique ;
6	Spécialiste de la Sécurité Interne et de la Protection Civile	Assurer la consolidation et la mise en place d'une Police Municipale au service de la population de Douala et coordonner la sécurité des locaux et abords des bâtiments abritant les services municipaux	Expert en sécurité et protection civile	30 ans dont : - 20 ans minimum dans la sécurité des populations ; - 09 ans minimum dans la gestion des grandes unités (compagnie) ; - 01 an minimum comme accessoire près d'un officier ; - Avoir une assez bonne connaissance de la législation en vigueur ; - Etre un capitaine de Gendarmerie à la retraite ;
7	Spécialiste de la Sécurité Interne et de la Formation	Assurer la consolidation et la mise en place d'une Police Municipale au service de la population et veiller à la formation desdits agents	Expert de la sécurité et de la formation	30 ans dont : - 20 ans minimum dans la sécurité des populations ; - 08 ans minimum dans la formation des personnels ; - 05 ans minimum dans la planification des opérations de maintien de la paix en période de crise ; - Avoir une assez bonne connaissance de la législation en vigueur ; - Etre un colonel de Gendarmerie à la retraite ;

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Consultants Individuels locaux.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés, en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies.

Communauté Urbaine de Douala

Direction des Services Généraux et du Patrimoine Sous-direction de la Passation des Marchés Publics B.P. 43 Douala Tél. (237) 34 34 34 34
mention :

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL
N°001/ASMI/CUD/SG/DSGP/2024 DU
POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS A LA COMMUNAUTE URBAINE**

5. Composition du dossier

Les Consultants Individuels concernés devront fournir un dossier Administratif et un dossier Technique.

a) Dossier Administratif

Les pièces administratives suivantes devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou copies légalisées :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée à 2000 FCFA faisant connaître les noms, prénoms et poste intéressant du Consultant.
- Une Attestation de Domiciliation Bancaire du Consultant Individuel, délivrée par une Banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère de l'Économie et du Développement.
- Une copie légalisée de la CNI datant de moins de trois (03) mois.

b) Dossier Technique

Le dossier Technique contiendra les pièces ci-après :

- Un CV détaillé,
- La Copie du diplôme,
- La preuve de l'expérience du Consultant (acte nominatif, contrat éventuellement signé...).

6. Critères d'évaluation

L'évaluation des dossiers se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification de pièces ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

Critères essentiels

Le Dossier technique sera évalué sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation du Dossier
	Lot 1 : Spécialiste en Coordination des Projets et Organisations

1	Présentation générale de l'offre
2	Qualification du Consultant :
	- CV détaillé ressortant la formation et l'expérience professionnelle demandées ;
	- Copies des diplômes.
3	Expérience
	?30 ans dont :
	-25 ans minimum dans la gestion des équipes et le management des projets.....
	-15 ans minimum dans les domaines de l'économie, des études statistiques et de la gestion des projets.....
	-10 ans minimum dans la négociation des financements des projets avec des partenaires internes et externes.....
	- 20 ans dans la haute administration publique.....
	Lot 2 : Spécialiste en Gestion des Projets, Procédures et Recherches des Financements
1	Présentation Générale de l'offre
2	Qualification du Consultant :
	- CV détaillé ressortant la formation et l'expérience..... professionnelle demandées ;
	Copies des diplômes.....
3	Expérience
	?30 ans dont
	-25 ans minimum dans la gestion des équipes et le management des projets.....
	-10 ans minimum dans l'Audit Financier.....
	-10 ans minimum dans le Conseil ou le Management des établissements publics.....
	-Avoir une bonne connaissance des Collectivités Territoriales Décentralisées ainsi que de la procédure d'emprunt sur la place financière de Douala.....
	- 20 ans dans la haute administration publique.....
	Lot 3 : Spécialiste des Affaires économiques, de l'attractivité territoriale et de la coopération
1	Présentation Générale de l'offre

2	Qualification du Consultant :
	- CV détaillé ressortant la formation et l'expérience professionnelle demandées ;.....
	- Copies des diplômes.....
3	Expérience
	? 33 ans dont :
	-31 ans minimum dans les travaux scientifiques ;
	-10 ans minimum dans le domaine des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
	-06 ans minimum dans le domaine Economique ;
	-11 ans minimum dans les travaux d'Ingénierie en lien avec la Communauté Urbaine de Douala ;
	-avoir mis en place et gérer un Observatoire de la Statistique et des Etudes Economiques
Lot 4 : Spécialiste des Finances Publiques	
1	Présentation Générale de l'offre
2	Qualification du Consultant :
	- CV détaillé ressortant la formation et l'expérience professionnelle demandées ;.....
	- Copies des diplômes.....
3	Expérience
	?30 ans dont
	-15 ans minimum dans le domaine de l'audit financier et de gestion.....
	-10 ans minimum dans l'élaboration des documents de synthèse financiers des Collectivités Territoriales Décentralisées.....
	-Avoir une bonne connaissance de finances publiques.....
	-15 ans dans les services financiers d'une Collectivité Territoriale Décentralisée.....
Lot 5 : Spécialiste de l'Observation Economique et de la Prospective	
1	Présentation Générale de l'offre
2	Qualification du Consultant :
	- CV détaillé ressortant la formation et l'expérience professionnelle demandées ;.....
	- Copies des diplômes.....

3	Expérience
	? 15 ans dont :
	-11 ans minimum dans l'étude de la veille concurrentielle ;
	-05 ans minimum dans l'étude de marché des produits divers ;
	-11 ans minimum dans l'enseignement et la recherche dans le domaine économique ;
	- avoir une bonne connaissance de la modélisation économique ;
	-avoir travaillé pendant au moins 6 mois dans un observatoire urbain.
	Lot 6 : Spécialiste de la Sécurité Interne
1	Présentation de l'offre
2	Qualification du Consultant :
	- CV détaillé ressortant la formation et l'expérience professionnelle demandées ;.....
	- Copies des diplômes.....
3	Expérience
	?30 ans dont
	-20 ans minimum dans la sécurité des populations.....
	-9 ans minimum dans la gestion des grandes unités de gendarmerie (compagnie)
	-1 an minimum comme accessoire près d'un tribunal militaire.....
	-Avoir une assez bonne connaissance de la Ville de Douala.....
	- Etre un Capitaine de Gendarmerie à la retraite est un atout.....
	Lot 7 : Spécialiste de la Sécurité Interne et de la Formation
1	Présentation de l'offre
2	Qualification du Consultant :
	- CV détaillé ressortant la formation et l'expérience professionnelle demandées ;.....
	- Copies des diplômes.....
	Expérience
	?30 ans dont
3	-20 ans minimum dans la sécurité des populations.....

	-8 ans minimum dans la formation des personnels de maintien de l'ordre.....
	5 ans minimum dans la planification des opérations de maintien de paix en période de crise.....
	-Avoir une assez bonne connaissance de la Ville de Douala.....
	-Etre un Colonel de Gendarmerie à la retraite est un atout.....

N.B. : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés.

7. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté urbaine de Douala, sise à la voirie municipale, immeuble NSIA, deuxième étage, à Douala aux heures ouvrables entre 07 heures 30 et 15 heures 30.

8. Evaluation et publication des resultats

Les Consultants retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés conformément à l'Article 117 du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 du Code des Marchés publics.

DOUALA le 9 Février 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2024 DU 07/02/2024
EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DU PONT ET SES ACCÈS SUR LA RIVIÈRE
BOULOU DE LA ROUTE EKONG-BENGBIS, ARRONDISSEMENT DE BENGBIS, DÉPARTEMENT DU
DJA-ET-LOBO DANS LA RÉGION DU SUD. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- EXERCICES 2024 ET
SUIVANTS**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes en terre pour l'exercice 2022, le Gouverneur de la Région du Sud, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction du pont et ses accès sur la rivière Boulou de la route Ekong-Bengbis, Arrondissement de Bengbis, Département du Dja-et-Lobo dans la Région du Sud, programme 2024.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les opérations ci-après :

- Installation de chantier
- Amené et repli du matériel
- Débroussaillage et nettoyage de l'emprise des travaux
- Démolition d'ouvrages existant
- Fouilles au droit des nouvelles culées
- Remblai contigu aux ouvrages
- Enrochements
- Barbacanes
- Matériaux filtrants en arrière des culées
- Perrés maçonnés
- Béton de propreté dosé à 150 kg/m³
- Béton armé dosé à 400 kg/m³ pour fondation, appuis (pile et culées) et tablier
- Fourniture et pose des poutrelles IPE 350 pour entretoises
- Fourniture et pose des poutrelles IPE 500
- Coffrages ordinaires
- Garde-corps mixte

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel
(TTC)
250 000 000

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appels d'Offres sont en un (01) Lot unique :

Région	Département	Ouvrage/rivière	Portée/ Dimension (ml)	Délai (mois)	Coût prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
Sud	Dja-et-Lobo	sur le a rivière BOULOU de la route N21, section Ekong-Bengbis, Arrondissement de Bengbis, Département du Dja-et-Lobo, Région du Sud	12	12	250 000 000	Construction d'un pont de 12 ml avec une largeur roulable de 9

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud (secrétariat particulier), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud (secrétariat particulier) de la Région du Sud, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) CFA au titre des frais d'achat de dossier, payable à la trésorerie général d'Ebolowa.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud (secrétariat particulier), au plus tard le 14 février 2024 à 14 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2024 DU 07/02/2024

En procédure d'urgence pour la construction du pont et ses accès sur la rivière Boulou de la route Ekong-Bengbis, Arrondissement de Bengbis, Département du Dja-et-Lobo dans la Région du Sud.

Financement : Budget MINTP– Exercices 2024 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de douze (12) mois. Ce délai compte à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA TTC de ladite garantie est de cinq millions mille (5 000 000) FCFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives ne doit pas être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 14 février 2024 à 15 heures précises dans la salle de réunion des services du Gouverneur de la Région du Sud par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Sud.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de l'original du cautionnement provisoire à l'ouverture ;
- b) Absence après le délai de 48 heures éventuellement accordé après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c) Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
- e) Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;
- f) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
- Ø Une attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 - Ø Un rapport de visite de lieux documenté et illustratif, signé à la dernière page par le soumissionnaire ;
 - Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
 - Ø Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Ø Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins cinquante millions (50 000 000) de FCFA.
- g) N'avoir pas présenté un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience demandées dans le RPAO ;
- h) Non justification de la disponibilité en propre de tout le matériel minimum suivant :
- Une bétonnière ;
 - Un véhicule pick-up ;
 - Une motopompe.
- i) N'avoir pas présenté au moins une référence prouvant que l'entreprise a réalisé de façon satisfaisante un marché de travaux de pont ou travaux routier au cours des trois (03) dernières années d'un montant T.T.C. supérieur ou égal à cent millions (100 000 000) de FCFA ;
- j) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
- Une soumission timbrée et signée ;
 - Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres rempli de manière lisible ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires.
- k) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- l) N'avoir pas obtenu au moins un total de 80% de critères essentiels.
- m) Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 15 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs et l'attribution de nouveaux marchés).

Critères essentiels

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 14 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur 2 critères

- L'attestation de visite du site ;
- Le rapport pertinent documenté et illustratif de visite du site ;

b) Le personnel d'encadrement proposé sur 8 critères ;

- Conducteur des Travaux ;
- Chef de chantier ;
- Responsable de laboratoire géotechnique ;
- Responsable Administratif et Financier ;

c) Le matériel à mobiliser sur 3 critères ;

- Un poste de soudure ;
- Un groupe électrogène ;

15. Attribution

- Matériel géotechnique (densitomètre, moule Proctor, balances, série de tamis).

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

b) Les Références du Soumissionnaire sur 1 critère ;

16. Durée Validité des Offres

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable. Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Délégation Régionale des Travaux publics Sud.

EBOLOWA le 13 Février 2024

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE F

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/RS/CRPM/2024 DU 07/02/2024, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TABLIER MIXTE ACIER BETON ET LES ACCES DU PONT SUR LA RIVIERE BOUANDJO, ARRONDISSEMENT DE CAMPO DANS LA REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction d'un tablier mixte acier béton et ses accès, du pont sur la rivière Bouandjo, Arrondissement de Campo, Département de l'Océan dans la Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra

- Surveiller et contrôler les travaux :
 - Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
 - Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
 - Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
 - Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
 - Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
 - Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux.
 - Proposer à la signature du Chef Service du Marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
 - Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
 - Veiller à l'établissement des plans de recollement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel s'élève à Trente Millions (30 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Technique de droit camerounais jouissant d'une bonne moralité et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPC).

5. Financement

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, exercice 2024

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables aux Services du Gouverneur de la Région du Sud dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation Restreint peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Trésorerie Générale d'Ebolowa, représentant les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, au Service du Gouverneur au plus tard le 14/02/2024 à 14 heures précises, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/RS/CRPM/2024 DU 07/02/2024, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TABLIER MIXTE ACIER BETON ET LES ACCES DU PONT SUR LA RIVIERE BOUANDJO, ARRONDISSEMENT DE CAMPO DANS LA REGION DU SUD.

FINANCEMENT BIP MINTP, Exercice 2024.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

La durée des prestations est de Treize mois (13) mois, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA TTC de ladite garantie est de Six cent mille (600 000) FCFA.

11. Recevabilité des Offres

- Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une Autorité Administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPC).
- Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres National sera déclarée irrecevable.

- L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 14/02/2024 à 15 heures par la commission Compétente siégeant dans les Services du Gouverneur.
 - Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
 - A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

: Critères éliminatoires :

14-1.1 Pièces administratives :

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique (CRPM) et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

c) Non présentation de l'offre financière témoin en dehors des sept exemplaires donc un original et six copies exigés.

14-1.2 Offre technique :

d) Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;

e) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

f) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels.

g) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

14-1.3 Offre financière : 30%

h) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

i) Offre financière incomplète.

14-2 Critères essentiels

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

I- Références des consultants, pertinentes pour la mission de contrôle 10 pts

- Expérience dans les études, le contrôle et la surveillance des travaux les travaux routiers en général (3 pts par justificatif avec un max. de 6 pts) ;

- Expérience spécifique dans les études, le contrôle et la surveillance des projets de travaux d'entretien de routes en terre.

(4 pts pour l'étude réalisée).

II- Plan de travail et méthodologie proposés aux Termes de référence 20 pts

- Commentaires pertinents sur TDR (0,5pt/commentaire avec un max.de 2 pts)

- Pertinence de la méthodologie (10 pts)

- Organisation (5 pts)

Organigramme de la mission (cohérence avec les objectifs) /1 pt

Relations avec l'administration (/ 1 pt)

Organisation préparatoire (/1pt)

Description de la phase exécutoire – méthode de contrôle – compte rendu (/ 2 pt)

- Cohérence du planning (3 pts)

Durée des prestations /1 pt

Cohérence de la remise du rapport final /1 pt

Cohérence d'intervention des experts /1pt

III- Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission 45 pts

a) Un Ingénieur Ouvrage d'art /Chef de mission : L'expert proposé doit être un Ingénieur de génie civil (Bac+3 ou plus). Il devra avoir au minimum une expérience de trois (03) années dans le contrôle des travaux d'Ouvrages d'art, parler et rédiger couramment le français ou anglais. 25 pts.

b) technicien Supérieur surveillant de chantier : L'expert proposé doit être un Technicien Supérieur de formation génie civil (bac +2 ou plus) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le domaine du contrôle des travaux d'Ouvrages d'art . 20Pts

IV- Expérience du BET sur 10 points ;

a) Maîtrise d'Œuvre générale dans les BTP5 points ;

b) Contrôle des travaux routiers et ouvrages d'art5 points ;

14. Attribution

Pour chaque lot, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été **évaluée la mieux** d'entre les entreprises en fonction de leurs capacités financières, techniques et administratives requises résultants des critères dits essentiels ou éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

a) Matériel informatique 5 pts

15. Durée Validité des Offres

b) Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région du Sud ou auprès de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Sud.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Gouverneur de la Région du Sud. Numéro vert : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

EBOLOWA le 14 Février 2024

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 01 FEVRIER POUR L'EXTENSION ET LE CONFORTEMENT DES RÉSEAUX D'UTILITÉS DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX (02) LOTS.

LOT 1 : EXTENSION DU RESEAU D'EAU DE LUTTE INCENDIE DANS LA ZONE LOGISTIQUE ; LOT 2. : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'extension des réseaux d'utilités, Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'extension et confortement des réseaux d'utilités au droit du port autonome de Kribi en deux (02) lots.

Lot 1: Extension du réseau d'eau de lutte incendie dans la zone logistique.

Lot 2.: Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées

2. Consistance des prestations

Lot.1 Extension du réseau d'eau de lutte incendie dans ta zone logistique.

Les travaux comprennent notamment :

1. Les travaux généraux :

- Installation et repli chantier
 - Études et plans d'exécution
 - Document de récolement...
1. 2. Fournitures et le transport des tuyaux, fourreaux et autres pièces
 2. 3. Fournitures de la robinetterie, ventouses et dispositif de vidange
 3. 4. Les travaux de terrassement
 4. 5. Les travaux de confection des regards pour ventouse et pièces hydrauliques
 5. 6. Les travaux spéciaux (le cas échéant) :

Société Anonyme à capital public - capital social : 10 000 000 000 FCFA RCCM : KBI/A/2016/86 NIU M06161270884t,

Siège social à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 462100 Fax:(237) 222 46 21 04
E-mail : contact@pak.cm site web : www.pak.cm

- Fonçage sous chaussée

n Pose de tuyaux sous caniveau

- Raccordement au réseau central
 - Traversé de dalots et ponceaux
1. 7. Pose de la canalisation et des bouches incendies
 2. 8. Divers :

- Nettoyage, désinfection et stérilisation de la canalisation

n Analyses bactériologiques

2.2. Lot 2.: Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées

Les travaux comprennent notamment : la maintenance et la remise en service des équipements de la station des eaux usées du Port Autonome de Kribi.

Il s'agira particulièrement de :

La Réhabilitations du réseau de collecte et de transfert des eaux usées vers la station de traitement

- La Réhabilitation de la filière de prétraitement (déshuileur et dégrilleur) en tête de la station

- La Réhabilitation des ouvrages de traitement (bac tampon, clarificateur, tanks réactionnels, filtre presse, insufflateurs d'air, cyclone d'épaississement des boues) La Réhabilitation du système de dosage des réactifs de désinfection

La réhabilitation du système de décharge

- La réhabilitation du système de décharge

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est :

Quatre-vingts millions (80 000 000) de FCFA pour le lot 1

Quatre-vingts millions (80 000 000) de FCFA pour le lot 2

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après le :

Lot 1.: Extension du réseau d'eau de lutte incendie dans la zone logistique

Lot 2.: Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises de droit camerounais avec des compétences et des références dans les travaux objet des lots ci-dessus mentionnés.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Port Autonome de Kribi de l'exercice 2024 sur les lignes d'imputation :

- Tâche 5116001 «Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux», ligne 5116001? 624830 «Entretien et réparation équipements et installations portuaires
- Exercice 2024, Tâche 5116001 «Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux», ligne 5116001-231110 «Bâtiment industriel

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, du PAK, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA payable dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie du reçu de versement sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des marchés du Port Autonome de Kribi

9. Remises des offres

Chaque offre pour chaque lot, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au Rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la

MEAO Tél (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, au plus

Tard le 05 mars 2024 à 12 heures précises et devra porter la mention pour chacun des lots :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/PAK/CIPM/20 24 DU POUR L'EXTENSION ET LE CONFORTEMENT DES RÉSEAUX D'UTILITÉS DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX (02) LOTS.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six mois (06) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La caution de soumission est de :

Pour le lot 1 : Un million six-cent mille (1 600 000) de FCFA ;

Pour le lot 2 : Un million six-cent mille (1 600 000) de FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète à l'issue du moratoire décidé par la Commission Interne de Passation des Marchés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 05 mars 2024 à 13 heures

par la Commission Interne de Passation des Marchés à dans la salle de conférence Sise au 2ème étage de l'immeuble R+2 à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1) Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (moins 07 offres)

2) Offre administrative

D Absence d'une pièce administrative ;

D Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;

D Fausse déclaration ou pièce falsifiée

3) Dossier technique

> Non-respect de 5 critères essentiels sur 7 ;

D Absence d'une attestation de visite de site signée par les services du Maître d'Ouvrage ;

D Non-acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales ou Charte d'Intégrité non-paraphés à chaque page, non- signés, non-cachetés et non- datés du soumissionnaire à la dernière page) ;

D Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

4) Dossier financier

> Absence des sous détails des prix unitaires quantifiés.

D Absence d'un prix unitaire quantifié.

15. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	OBSERVATION (oui/non)
01	Présentation de l'offre	
02	Méthodologie et ordonnancement	
03	Expérience et qualification du personnel	
04	Matériels et Engins	
05	Références du soumissionnaire	

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables ,à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 222 46 21 00, fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contaci@pak.cm

KRIBI le 1 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCEDURE D'URGENCE»N° 04/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCHOOLAIRE COMMUNAUTAIRE A YIMBERE, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA COMMUNE DE BANKIM - EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Exercice 2024, le Maire de la Commune de Bankim lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire à YIMBERE, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente - la couverture ;
- Les menuiseries métalliques ;
- Les menuiseries bois ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Allotissement

SANS OBJET.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la Commune de Bankim, Exercice 2024.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard **le 12/03/2024 à 10 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCEDURE D'URGENCE»
N° 04/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE A YIMBERE,
COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

8. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **CENT SOIXANTE MILLE (160 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% pour chaque lot, du montant prévisionnel, soit **cent soixante mille (160 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim **le 12/03/2024 à 10 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

N.B : *Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.*

B. Critères de qualification des offres techniques ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres,

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim, aux numéros de téléphones : 675 20 16 62 / 673 13 50 82 / 678 22 78 20.

BANYO le 13 Février 2024

Le MAIRE

MVEING Angelbert

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTION D'INTERET NATIONAL
N°D13-21/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/2023 DU 09/02/2024 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS
D'ARCHITECTURE/ URBANISME POUR L'ELABORATION DES PLANS DE DEVELOPPEMENT DES
CENTRES HOSPITALIERS REGIONAUX DE NGAOUNDERE, GAROUA, MAROUA, BERTOUA, BAFOUSSAM
ET EBOLOWA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal, le Ministère de la Santé Publique a bénéficié de la construction et de l'équipement des Centres d'Urgences Régionaux. Il en ressort que la plupart de ces infrastructures s'étendent sur une contenance superficielle de 4ha avec un Coefficient d'Occupation du Sol est de 0.37. Afin de prévenir un développement anarchique des bâtiments au sein de ces espaces foncier, le Ministère de la Santé Publique envisage l'élaboration d'un plan d'aménagement de ces espaces fonciers pour un développement progressif et harmonieux de l'offre infrastructurel.

2. Objet

L'objectif de maturation visé par cet ASMI est de recruter des consultants chargés d'assister le Maitre d'Ouvrage dans le cadre du marché relatif à la réalisation des travaux d'aménagement et en assurer le contrôle et suivi des travaux et la qualité des livrables il s'agira de :

Proposer une méthodologie global des différents étapes ;

Faire un état des lieux de l'existant ;

Elaborer un programme de l'ensemble des études ;

Produire le dossier d'avant-projet sommaire accompagné de l'esquisse et des coûts prévisionnels ;

3. Participation et origine

Le Ministre de la Santé Publique, Maitre d'ouvrage, invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrat analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc...) les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Le Ministre de la Santé Publique dressera une liste de trois (03) candidats pour la réalisation des prestations requises.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Division des Etudes et des Projets du MINSANTE situé à proximité de la salle de fête de la croix rouge Camerounaise au 2^{ème} étage de l'immeuble de la Santé, Tél : 222 22 42 83 / 675 59 34 10.

Pour faire acte de candidature, les entreprises ou groupement d'entreprises locales, à l'exclusion :

Des entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des marchés Publics,

Des entreprise n'ayant pas signé la déclaration d'intégrité en annexe ;

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Ils devront notamment fournir :

Le statut ou les textes qui justifient l'existence de l'entreprise.

Les justificatifs correspondants aux critères de sélection-ci-après.

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt s'adresse à égale condition de chance à tous les Bureaux d'Etudes et/ou Groupement de Bureaux d'Etudes de droit Camerounais Spécialisées dans le Domaine de l'Aménagement Urbain et dont l'expérience dans le domaine sollicité est avérée.

4. CRITERES D'ELIGIBILITE

Les candidats seront évalués sur la base de leur dossier de candidature

4. Financement

Les projets sont financés par le Budget d'Investissement publics du MINSANTE 2024.

ALLOTISSEMENT

Le projet tiens en un seul lot unique.

5. Remises des offres**5. REMISE DES OFFRES**

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et une copie numérique sur CD-Rom ou clé USB marqués comme tels doivent être déposés sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

Ministère de la Santé Publique

Division des Etudes et des projets

Tél : 222 22 42 83 / 675 59 34 10

Au plus tard le 05/03/2024 à 12 Heures avec la mention

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTION D'INTERET NATIONAL

N°D13-21/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/2023 DU 09/02/2024 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX DE MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES POUR L'ELABORATION DES PLANS DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES HOSPITALIERS REGIONAUX DE NGAOUNDERE, GAROUA, MAROUA, BERTOUA, BAFOUSSAM ET EBOLOWA.

6. Critères d'évaluation**6. CRITERES D'EVALUATION****CAPACITE DE L'ENTREPRISE OU DU GROUPEMENT**

Ne seront pas retenue les entreprises qui ne totaliseront pas un minimum de soixante-dix pourcent 70% des conditions particulières ci-dessous. Dans le cas où les trois (03) entreprises dépasseront cette note minimale, les trois entreprises ayant obtenue la meilleure évaluation seront retenues

CRITERES	DONNEES JUSTIFICATIVES
Taille de l'entreprise	Personnels cadres (Architectes urbanistes et Experts) permanents minimum à 5 pour obtenir la note maximale.
Expérience de l'entreprise dans les études d'aménagement avec une expérience de 05 ans	Spécialisée dans l'assistance à la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'aménagement urbain pour obtenir la note maximale. Une expérience minimale de 3 projets requise pour satisfaire au minimum ce critère

Référence en prestations similaires	Disposer d'au moins 04 Projets d'assistance à la maîtrise d'œuvre sur les études d'un montant minimum de quarante millions (40 000 000 Francs CFA) réalisés au cours des cinq (05) dernière année. Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants : - ü Copie de l'extrait de chaque marché comportant la première du marché, les pages du devis estimatif et la page de signature du marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ; faisant ressortir clairement le nom du Maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet. - ü La copie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou encore la bonne fin délivré par le Maître d'ouvrage Un contrat permettant de saisir le Maître d'ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée
Capacité Financière	Moyenne des chiffres d'affaires des deux meilleures des cinq dernières années supérieures à 50 000 000 Francs CFA

En cas de groupement, une entreprise peut s'associer avec une ou plusieurs entreprises. Le chef de file doit satisfaire aux critères 1, 2, et 3 les autres membres du groupement doivent satisfaire au critère 4

5. CAPACITE DU PERSONNEL

A titre d'information, le personnel clé qui sera mobilisé pour la réalisation des prestations devra avoir un minimum de qualification et d'expérience et il devra être choisi parmi les salariés de l'entreprise candidate ou d'une société du groupe auquel elle appartient.

ü Le chef de mission du projet : un spécialiste, doit être au moins titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en architecture et urbanisme/ paysagiste avec 10 ans d'expérience.

ü L'Ingénieur paysagiste : un spécialiste, doit avoir au moins un Bac+3 en urbanisme avec 08 ans d'expérience.

ü Le projecteur : un spécialiste, doit avoir au moins un Bac+3 avec 5 ans d'expérience.

ü Le métreur : un spécialiste, doit avoir au moins un Bac+3 avec 5 ans d'expérience.

ü Le topographe : un spécialiste, doit avoir au moins un Bac+3 avec 3 ans d'expérience.

ü Le Plombier : un spécialiste, doit avoir au moins un Bac+2 avec 3 ans d'expérience.

ü L'électricien : un spécialiste, doit avoir au moins un Bac+3 avec 5 ans d'expérience.

ü Expert en Santé Public le cas échéant.

ü Un ingénieur en environnement : un spécialiste avec 5 ans d'expérience.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères d'évaluation du dossier de présélection	Points	
		Note minimale pour satisfaire aux critères	Note maximale
1	Personnel clé	8pts si 03 personnels clés	20pts si 05 personnels clés
2	Expérience générale dans la maîtrise d'ouvrage des projets d'aménagement	06pts par projets.	30
3			

Référence en prestations
similaires



10pts par projets.

4	Capacité Financière	Eliminatoire	N/A
5	Présentation générale	00	10
Total critères : 1, 2, 3,4 et 5		70	100

7. Evaluation et publication des resultats

L'ouverture des plis et l'examen des dossiers de manifestation d'intérêt se feront par le Maitre d'ouvrage.
Y faisant suite, le Maitre d'Ouvrage dressera une liste restreinte des candidats.

YAOUNDE le 9 Février 2024

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 97/AOIO/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2023 DU 19/12/2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SECTIONS DE ROUTE MOUTOURWA-MAROUA (N1) ET
MAGADA-YAGOUA (N12) REPARTIES EN TROIS (03) LOTS :LOT 1: MOUTOURWA-MAROUA (36,00
KM)LOT 2: MAGADA-GUIDIGUIS (68,30 KM)LOT 3: GUIDIGUIS-YAGOUA (68,70 KM)ADDITIF N° 03N°
0068/ADT/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IP5/APM/2024 DU 06 FEV 2024MODIFICATIONS PORTEES SUR
L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. REPONSES AUX DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENTS DES SOUMISSIONNAIRES

Question 1 : Il est demandé à la fois un projet de plan Hygiène-Santé-Sécurité et Environnement (HSSE) à part et un Plan Hygiène-Santé-Sécurité dans la stratégie de gestion de la mise en œuvre (SGPM) des aspects ES. Ce qui donne l'impression d'un doublon. Doit-on présenter à la fois :

ü *Un projet de plan Hygiène-Santé-Sécurité et Environnement (HSSE) à part ?*

ü *Une stratégie de gestion de mise en œuvre (SGPM) des aspects ES, en y intégrant un Plan-Hygiène-Santé-Sécurité*

Réponse 1 : *les soumissionnaires doivent se conformer aux dispositions des IS 11.1 (j) de la DPAO relatives aux documents administratifs, techniques et financiers qu'ils doivent produire dans le cadre de la préparation de leur offre.*

Question 2 : Le Poste 001 « Installation Générale de Chantier » stipule que les locaux, équipements et matériels construits ou acquis devront être rétrocédés à l'administration locale à la fin des travaux. Vous voudriez bien nous préciser :

ü *La liste des bâtiments à construire avec les superficies respectives ;*

ü *La liste des équipements et mobiliers à fournir ;*

Réponse 2 : *Pour les besoins du chantier et dans le cadre du Prix 001 « Installation générale de chantier », l'Entreprise doit construire des logements et des bureaux pour son personnel et les équiper sans prescription préalable du Maître d'Ouvrage. Ces logements et bureaux ainsi que les équipements devront être rétrocédés à l'administration locale à la fin des travaux.*

Question 3 : le Poste 300.7 « Fourniture et pose de pavés autobloquant ép. 8 cm sur les trottoirs rémunère la fourniture et la pose des pavés autobloquants de 8 cm d'épaisseur. A notre connaissance, il n'existe pas sur le marché camerounais les pavés autobloquants de 8 cm d'épaisseur. Vous voudriez bien nous confirmer le type de pavés à mettre en place sur le trottoir ?

Réponse 3 : *Il est à préciser qu'il s'agit des pavés autobloquants d'épaisseur 8 cm.*

Question 4 : les postes « Provision » du Bordereau des Prix Unitaires ne renseignent pas sur le coefficient de majoration à prendre en compte sur les montants à engager par l'entreprise Arab Contractor. Bien vouloir nous préciser le coefficient à considérer ?

Réponse 4 : *Dans la définition des prix 000.12 à 000.16 du Bordereau des Prix Unitaires, il n'est pas prévu de coefficient de majoration k à prendre en compte par le soumissionnaire sur prestations concernées. Cette préoccupation est déjà prise en compte dans l'Additif 2 n° 045 du 26 janvier 2024*

Question 5 : Il n'existe pas dans le Bordereau des Prix Unitaires, le poste 405 « Descente d'eau ». Voudriez-vous bien mettre à notre disposition cette partie du Bordereau du Prix Unitaires.

Réponse 5 : *L'Additif 2 n° 045 du 26 janvier 2024 prend en compte cette préoccupation.*

Question 6 : le Poste 600.1 « Candélabres solaires » rémunère le candélabre solaire à simple ou double crosse en aluminium de hauteur 6m. Compte tenu de la faiblesse résistance de l'aluminium face aux différents chocs, nous pensons que les candélabres devraient être métallique. Voudriez-vous bien nous confirmer les caractéristiques des candélabres ?

Réponse 6 : *Il est précisé dans le CCTP, Page 466 que le mât du candélabre de 6 m de hauteur est en acier galvanisé à chaud et peint.*

Question 7 : les postes 802 et 803 du **Lot 3** rémunèrent respectivement l'aménagement et le curage des mares d'eau. Bien vouloir mettre à notre disposition les plans des mares d'eau à aménager et à curer ?

Réponse 7 : *Les plans des mares à aménager et à curer sont disponibles à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint.*

Question 8 : Bien vouloir confirmer que la réhabilitation des marchés, des écoles et hôpitaux n'est pas prise en compte dans le devis quantitatif ?

Réponse 8 : *La réhabilitation des marchés, des écoles et des hôpitaux ne fait pas partie du Devis Estimatif du présent Dossier d'Appel d'Offres.*

Question 9 : Les quantités des caniveaux pour les lots 2 et 3 sont évaluées respectivement à 15 646 ml et 17 004 ml contre seulement 980 ml (Lot 2) et 10 600 ml (Lot 3) pour les fossés bétonnés. Au vu du nombre de candélabres soit 100 U pour le Lot 2 et 140 U pour le lot 3, c'est-à-dire en moyenne 4 km de voirie urbaine, nous nous trouvons très excessif le linéaire de caniveaux à exécuter pour chacun des lots. Bien vouloir nous confirmer les quantités de l'assainissement longitudinal ?

Réponse 9 : *Les quantités contenues dans le DAO sont celles issues des études APD et doivent être considérées comme tel. Le Préambule du Bordereau des Prix (BP) et Détail Quantitatif Estimatif (DQE) rappelle en son point (2) que les quantités spécifiées dans le Détail quantitatif estimatif sont des quantités estimées et provisoires. Elles fourniront une base commune pour l'évaluation des Offres et l'attribution du marché. La base des règlements sera les quantités réelles de Travaux commandés et exécutés, telles qu'elles seront mesurées par l'Entrepreneur et vérifiées par le Maître d'Œuvre, et valorisées aux taux et prix spécifiés au Bordereau des prix chiffré présenté par l'Entrepreneur dans son Offre. Etc.*

Question 10 : le CCAP ne prévoit pas le pourcentage relatif au cautionnement définitif de chaque Lot. Vous voudriez bien nous renseigner sur le pourcentage du cautionnement définitif de chaque lot ?

Réponse 10 : *Le cautionnement définitif ou garantie de bonne exécution est égal à **cinq pour cent (5%)** du montant du marché (Clause 6.1.1 du CCAP).*

Question 11 : La garantie de performance environnementale et sociale (ES) est requise pour le projet. Pouvez-vous nous préciser quel est le montant de cette garantie ou le taux de cette garantie par rapport au montant du contrat ?

Réponse 11 : *Le montant de la garantie de performance environnementale et sociale (ES) est compris de **3%** du montant du Marché.*

Question 12 : Dans les cadres de détails quantitatifs, pour le Lot 1, les prix 000.13 et 000.14 n'ont pas de prix. Pour le Lot 2, le prix 000.13 n'a pas de prix. Pour le Lot 3, le prix 000.14 n'a pas de prix. Merci de nous éclairer ?

Réponse 12 : *Il s'agit des provisions mises en place par le Maître d'Ouvrage pour le paiement des prestations concernant les Prix 000.12 à 000.16. Sur le **Lot 1**, il n'est pas prévu de provision sur les prix 000.13 et 000.14. Sur les **Lot 2 et Lot 3**, les Prix 000.13 et Prix 000.14 n'ont pas de provisions.*

2. REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES

Les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) sont modifiées comme suit :

	Au lieu	Lire
--	----------------	-------------

IS 22.1	Aux seules fins de remise des Offres, l'adresse du Maître d'Ouvrage est la suivante : Services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, (Cellule des Appels d'Offres - Tel : (237) 222 22 92 34), au Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au deuxième étage (Porte 210) de l'immeuble R+3, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, situé dans le site de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé. Ville : Yaoundé Pays : Cameroun La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : 16 FEVRIER 2024 Heure : 10 heures précises, heure locale. Le soumissionnaire « n'aura pas » l'option de soumettre son Offre par voie électronique.	Aux seules fins de remise des Offres, l'adresse du Maître d'Ouvrage est la suivante : Services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, (Cellule des Appels d'Offres - Tel : (237) 222 22 92 34), au Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au deuxième étage (Porte 210) de l'immeuble R+3, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, situé dans le site de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé. Ville : Yaoundé Pays : Cameroun La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : 05 MARS 2024 Heure : 10 heures précises, heure locale. Le soumissionnaire « n'aura pas » l'option de soumettre son Offre par voie électronique.
IS 25.1	L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante : Adresse : Salle des réunions de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre. Étage, 2^{eme} Ville : Yaoundé Pays : Cameroun Date : 16 FEVRIER 2024 Heure : 11 heures précises, heure locale.	L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante : Adresse : Salle des réunions de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre. Étage, 2^{eme} Ville : Yaoundé Pays : Cameroun Date : 05 MARS 2024 Heure : 11 heures précises, heure locale.

YAOUNDE le 6 Février 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE MADINGRING

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 DU 08/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PORTION DE ROUTE NATIONALE N°13 CARREFOUR KO-CARREFOUR CENTRAL, LIEU-DIT FACE DEPOT BRASSERIE, COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Lo coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **Quinze millions (15 000 000) de francs CFA.**

2. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres constituent **un lot unique.**

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions **à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.**

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune de Madingring (fonds propres) pour l'exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire et Autorisation de dépense ci-après. Imputation : _____ Autorisation de dépense : _____.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Madingring, dans le JDM (Journal des Marchés) de l'ARMP et à la DDMAP/MR, des publications du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offre peut être obtenu à la Commune de Madingring des publications sous présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Deux cent mille (200 000) CFA à la Recette Municipale de Madingring. représentant les frais d'acquisition du DAO lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Nom de l'entreprise, B.P., Téléphone/Fax...

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois.**

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Trois cent mille (300 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres du présent DAO.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et celle des offres techniques et financières aura lieu **01/03/2024 à 12 h 00**. Elle sera faite par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Madingring dans la salle des actes de ladite commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme suit:

- absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture;
- pièces administrative absente ou non conforme après 48 heures accordées aux soumissionnaires;
- fausse déclaration ou présentation d'une pièce falsifiée;
- offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% des « Oui »** ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-conformité du modèle de soumission ;
- être titulaire d'un marché abandonné ou inachevé durant les précédentes années budgétaires (2021,2022 et 2023)

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	Oui/Non
2	Références de l'entreprise;	Oui/Non
3	Moyens humains ;	Oui/Non
4	Moyen matériels ;	Oui/Non
5	Méthodologie et planning ;	Oui/Non
6	Surface financière ;	Oui/Non
7	Chiffre d'affaire	Oui/Non
8	Consentement des clauses à caractère administratives et techniques	Oui/Non
9	Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire	Oui/Non
10	Prise en compte des aspects socio-environnementaux	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de » oui » sera qualifié pour la suite de la

procédure.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins-disante** et aura été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Madingring.**

le 14 Février 2024

Le

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024
POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA SALLE DE CONFÉRENCES DE L'HÔTEL OCÉAN À KRIBI**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 23 150 01 330003 524118.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'équipement de la salle de conférences de l'Hôtel Océan à Kribi, département de l'Océan, région du Sud sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture et à la pose des équipements suivants :

N°	Description de l'article	Unité	Quantité
1	ELECTRICITE - SONORISATION		
1.1	Sonorisation composée du réseau, de 2 micros sans fil, console de mixage USB, d'amplificateur de 2000W minimum et de 12 baffles plafonniers de 150W y compris toutes suggestions	ens	1
1.2	Vidéo projecteur y compris réseau sous goulotte et support	ens	1
2	CLIMATISATION		
2.1	Climatiseur split en armoire de 48000BTU y compris supports toutes suggestions de pose et de fonctionnement normal	Ens	4
3	AUTRES EQUIPEMENTS		
3.1	Chaise en structure metalique, assise et dossier recouvert de mousse et de tissu	U	200
3.2	Table pliante en PVC et support en Acier dimension 1,80x0,74x0,735 m	U	25
3.3	Table en bois 1,50x0,80x0,75m ouvert sur une face	U	5

3.4	Fauteuil de bureau à roulette, structure métallique et recouvert de simili cuir	U	10
3.5	Porte rideau métallique double	ml	60
3.6	Voilage	ml	60
3.7	Rideau en tissu lourd occultant couleur unique	ml	60
3.8	Mobilier accueil en bois dur du pays selon le modèle fourni dans le descriptif	ens	1
3.9	Table DJ 1,40x0,6x0,80	u	1

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quarante-cinq millions (45 000 000) Francs CFA TTC**.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont organisées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTOUL de l'exercice 2024 sur l'imputation budgétaire **58 23 150 01 330003 524118**.

7. Consultation du Dossier

LeDossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage. La version électronique peut être obtenue sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://>

8. Acquisition du Dossier

LeDossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **soixante mille (60 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Pour la soumission hors ligne

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Une version numérique des offres techniques et financières gravée sur CD-ROM ou dans une Clé USB doit également être transmise (Version Word/Pdf pour l'offre technique et Version Excel pour l'offre financière). Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage au plus tard **le 15 mars 2024 à 11 heures, heure locale**, sur décharge et porteront la mention :
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 Pour l'équipement de la salle de conférences de l'Hôtel Océan à Kribi
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 15 mars 2024 à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour exécuter la prestation, objet du présent appel d'offres, est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, acquérir/fabriquer, transporter et livrer les équipements sur le lieu d'utilisation et réceptionner les prestations exécutées.

La livraison devra avoir lieu à **l'Hôtel Océan de Kribi, département de l'Océan, région du Sud.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **neuf cent mille (900 000) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, précisément l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent appel d'offres entraînera le rejet immédiat de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu **le 15 mars 2024 à 12 heures, heure locale**, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

1 Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- 1.1 Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- 1.2 Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres ;
- 1.3 Fausse déclaration ;
- 1.4 Absence des prospectus du fabricant ou fournisseur avec toutes les descriptions détaillées des équipements proposés en couleur dans l'original ;
- 1.5 Non-respect d'au moins 4/5 des critères essentiels ;
- 1.6 Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures (Avoir une évaluation négative (NON) pour un ou plusieurs équipements) ;
- 1.7 Non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en ligne ;
- 1.8 Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS pour les soumissions en ligne ;
- 1.1 Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 1.2 Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.

2 Critères essentiels de qualification :

- 2.1 Situation financière ;
- 2.2 Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 2.3 Garantie et Service Après-Vente ;
- 2.4 Délai de livraison ;
- 2.5 Présentation générale de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière aura été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 9 Février 2024

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/SPE/CIPM/2024
DU 14 FEV 2024 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE
PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SOPECAM, lance un Appel d'Offres national Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture du papier journal blanc amélioré à la SOPECAM, destiné à la fabrication du journal Cameroon Tribune et des autres journaux.

2. Consistance des prestations

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont constituées de **deux cent cinquante (250) tonnes de papier journal blanc amélioré en bobines** de caractéristiques :

- Diamètre bobine : 100 cm
- Diamètre du mandrin : 76 mm
- Grammage papier : 48,8 g/m²
- Laize : 76 cm ;
- Couleur : blanc ;
- Indice de blancheur : ≥ 70 ISO offset.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de deux cent cinquante un millions cent quatre-vingt-sept mille **(251 187 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont constituées d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux sociétés justifiant d'une expérience avérée dans la commercialisation du papier journal.

6. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget d'Exploitation de la SOPECAM Exercice 2023, rubrique 60, ligne 602-B (Achat de papier journal).

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte n° 335 98860001-94 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale (CAS-ARMP), de la somme non remboursable de **cent trente-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (137 797) francs CFA**. Une version électronique est disponible en ligne sur le site de l'ARMP à l'adresse : www.armp.cm.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé** au plus tard le **07 avril 2023 à 12 heures**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : offre administrative ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une **quatrième** et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AOIO/SPE/CIPM/2023 DU 24 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Délai de Livraison

Le marché à passer à l'issue du présent appel d'offres sera exécuté dans un délai maximal de **dix (10) jours**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

Le lieu de livraison est le **Siège de la SOPECAM, Yaoundé-Cameroun**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement bancaire de 1^{er} ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres et d'un montant de **cinq millions vingt-trois mille sept cent quarante (5 023 740) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes, selon le cas, par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu au siège de la SOPECAM, **le 07 avril 2023 à 13h**, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**a) Critères éliminatoires**

- ¾ Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- ¾ Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
- ¾ Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- ¾ Absence d'une pièce de l'offre technique ou de l'offre financière ;
- ¾ Non-conformité du délai de livraison proposé ;
- ¾ Non-conformité des spécifications techniques du papier proposé ;
- ¾ Non-conformité de l'échantillon du papier proposé par rapport au modèle ;
- ¾ Absence d'une attestation de capacité financière du soumissionnaire signée par sa banque et conforme au modèle fourni (pièce N°10.5 du DAO) ;
- ¾ Absence d'agrément délivré par le fabricant du papier journal proposé ;
- ¾ Non-respect d'au moins trois (3) critères essentiels.

b) Critères essentiels

- ¾ **Présentation de l'offre ;**
 - ¾ **Cohérence du planning de livraison** (planning de livraison détaillé ressortant les différentes étapes du processus en indiquant le délai de chacune des étapes, ainsi que le délai global proposé) ;
 - ¾ **Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)** complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »)
 - ¾ **Cahier des Spécifications Techniques (CST)**, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »).
- La satisfaction d'au moins trois (03) critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait tous les critères éliminatoires, dont les Offres administrative et technique seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation de la procédure. Passé ce délai, les offres seront détruites.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés**

YAOUNDE le 14 Février 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

COMMUNE DE DJOUM

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2024 DU 13/02/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE LONO-YAT-OYEM (LOT1), LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE TRISTAR-CITE MUNICIPALE(PHASE II) (LOT2) LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE MNO-CARREFOUR AKOMBINYENG (PHASE II) (LOT3), ET LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA PISTE MNO-CARREFOUR AKOMBINYENG (PHASE I) (LOT4), DANS LA COMMUNE DE DJOUM, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Djoum, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgenceun Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour les travaux d'ouverture de la piste agricole LONO-YAT-OYEM (lot1), les travaux d'ouverture de la route Tristar-cite municipale (Phase II), (lot2), les travaux de réhabilitation de la piste MNO-carrefour AKOMBINYENG (phase II), (lot3), et les travaux d'entretien de la piste MNO-carrefour AKOMBINYENG (phase I), (lot4)dans laCommune de Djoum, Département de Dja et Lobo, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux d'ouverture et d'entretien des routes communales comprennent les opérations suivantes :

Travaux d'ouverture de la piste agricole LONO-YAT-OYEM, (lot1)

- Installation de chantier ;
- Etude, suivi et projet d'exécution ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Dégagement mécanique au bulldozer de l'emprise
- Abattage des arbres 6 mètres de chaque côté de l'axe
- Reprofilage/compactage et mise en forme de la plate-forme, création des fossés et d'exutoire
- Fourniture et pose d'une barrière de pluie

Travaux d'ouverture de la route Tristar-cite municipale (Phase II), (lot2)

- Installation de chantier ;
- Etude, suivi et projet d'exécution ;
- Amenée et repli du matériel ;

- Nettoyage et dégagement des emprises 6 mètres de chaque côté à partir de l'axe ;
- Déblais mis en dépôt ;
- Purge des sols compressibles et substitution en graveleux latéritique provenant d'emprunts ;
- Reprofilage/compactage et mise en forme de la plate-forme, création des fossés et d'exutoire sur tout le tronçon ;
- Remblais provenant d'emprunt en « graveleux latéritiques »
- Fossés maçonnés/bétonnés sur 1 000 mètres linéaires.

Travaux de réhabilitation de la piste MNO-carrefour AKOMBINYENG (phase II), (lot3)

- Installation de chantier ;
- Etude, suivi et projet d'exécution ;
- Nettoyage et dégagement des emprises
- Abattage des arbres 3 mètres de chaque côté à partir des fossés ;
- Curage des fossés et ouvrages hydrauliques transversaux.

Travaux d'entretien de la piste MNO-Carrefour AKOMBINYENG (phase I), (lot 4)

- Installation de chantier ;
- Etude, suivi et projet d'exécution ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Nettoyage et dégagement des emprises ;
- Couche de roulement en « graveleux latéritiques » ;

3. Cout Prévisionnel

- Reprofilage/compactage et mise en forme de la plate-forme, création des fossés et d'exutoire sur tout le tronçon
Le coût prévisionnel des travaux toutes taxes comprises s'élève à :
- Curage de la buse existante
23 000 000 (vingt-trois millions) francs CFA pour le lot 1 ;
- Construction de dalot 1X1X7m y compris tête de dalot et puitsard.
70 000 000 (soixante dix millions) francs CFA pour le lot 2 ;
- 10 000 000 (dix millions) francs CFA pour le lot 3 ;
- 16 000 000 (Seize millions) francs CFA pour le lot 4.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en quatre (04) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises d'entretien des routes, bâtiments et Travaux Publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de l'Investissement Public l'Etat de l'Exercice 2024 – MINADER pour le lot 1, MINTP pour les lots 2 et 3 et MINDDEVEL pour le lot 4.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Mairie de Djoum, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la mairie de Djoum, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Djoum d'une somme non remboursable de :

- Cinquante mille (50 000) Francs CFA pour le lot 1 ;
- Cent mille (100 000) Francs CFA pour le lot 2 ;
- Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA pour le lot 3 ;
- Trente-cinq mille (35 000) Francs CFA pour le lot 4.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A - volume 1 : contenant les Pièces administratives

L'enveloppe B - volume 2 : contenant l'Offre technique

L'enveloppe C - volume 3 : contenant l'Offre financière

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur (autre que le blanc et le noir) aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au secrétariat général de la mairie de Djoum **au plus tard le 15/03/2024 , à 11 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;

- Enveloppe B : offre technique ;

- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2024 DU 13/02/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE LONO-YAT-OYEM (LOT1), LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE TRISTAR-CITE MUNICIPALE (LOT2) LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA PISTE MNO-CARREFOUR AKOMBINYENG (PHASE I) (LOT3), ET LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE MNO-CARREFOUR AKOMBINYENG (PHASE II) (LOT4), DANS LA COMMUNE DE DJOUM, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD».

(À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux, objet du présent Appel d'offres est de :Trois (03) mois pour le lot 1, le lot 3 et le lot 4 et quatre (04) mois pour le lot 2. Ce délai maximum d'exécution des travaux court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au montant :

- 460.000 (Quatre cent soixante mille) francs CFA pour le lot 1 ;
- 1 400 000 (Un million quatre cent mille) francs CFA pour le lot 2 ;
- 200 000 (deux cent mille) francs CFA pour le lot 3 ;
- 320 000 (trois cent vingt mille) francs CFA pour le lot 4

Cette caution provisoire sera valable trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera au même moment **et aura lieu le 15/03/2024, à 12 heures**, par la Commission Interne de Passation des marchés (CIPM) de la commune de Djoum dans la salle de réunion, en présence des soumissionnaires. Tous les soumissionnaires doivent assister à cette séance plénière d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires****Pièces administratives**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
- c) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- d) Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé sous 48 heures pour absence de l'une des pièces exigées.

Offre technique

- a) Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;

- b) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Un Conducteur des Travaux, Ingénieur des Travaux de Génie Civil ou plus, ne justifiant pas d'au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- e) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;
- f) Nombre de critères essentiels satisfaits inférieur à Vingt-Sept (27) critères essentiels sur Trente-trois (33).

Offre financière

- a) Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :
 - Soumission ;
 - Bordereau des Prix Unitaires ;
 - Devis Quantitatif et Estimatif ;
 - Sous-Détail des prix ;
- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié, dans le BPU, le DQE et le SDP.

Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

- a) Présentation de l'offre sur 02 critères ;
- b) Visite de site sur 02 critères
- c) Personnel d'encadrement sur 12 critères ;
- d) Références de l'entreprise sur 02 critères ;
- e) Moyens matériels sur 08 critères ;

15. Attribution

- f) Méthodologie sur 04 critères ;

Le Maire de la commune de Djoum attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en tenant compte des réductions. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.
- g) Capacité financière sur 02 critères ;

16. Durée validité des Offres
L'offre technique et financière devra avoir une note technique supérieure ou égale à Vingt- sept (27) critères essentiels sur Trente-trois (33).

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la commune de Djoum, contact 698960220/278326858.

DJOUM le 13 Février 2024

Le MAIRE

FOUMANE NGANE Vincent

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS UIVANTS: 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCEDURE D'URGENCE»N° 003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL DE BANKIM (PREMIERE PHASE) : AIRE DE JEUX DU FOOTBALL ET PISTE D'ATHLETISME, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics de Exercice 2024, le Maire de la Commune de Bankim lance un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de Travaux de construction du complexe sportif municipal de BANKIM (première phase) : Aire de Jeux du Football et Piste d'athlétisme, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua,

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent notamment ;

Groupe 1: (travaux manuels exécutés par la méthode de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO), de préférence par la Main d'oeuvre locale riveraine de la route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit des populations)

3- . Débroussaillage ;

4- abattage ;

5- Etc.

Groupe 2 : (travaux mécanisés faisant appel à la Haute Intensité d'Equipeement (HIEQ)

6- Remblai ;

7- Déblai ;

8- Mise en forme de la plate-forme ;

3. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel de **vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget dinvestissement public de la République du Cameroun, Exercice 2024.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA.**

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard **le 12/03/2024 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCEDURE D'URGENCE»
N° 003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL DE BANKIM (PREMIERE PHASE) : AIRE DE JEUX
DU FOOTBALL ET PISTE D'ATHLETISME, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO,
REGION DE L'ADAMAOUA.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

9. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **cinq cent mille (500 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2%, du montant prévisionnel, soit **cinq cent mille (500 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois**.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim **le 12/03/2024 à 11 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

13. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
 - 2) Pièce falsifiée ;
 - 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- b. Offre technique**
- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - 5) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.
- c. Offre Financière**
- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCIP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim, aux numéros de téléphones : 675 20 16 62 / 673 13 50 82 / 678 22 78 20.

BANKIM le 13 Février 2024

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE MADINGRING

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE GOR DOLÉ (LOT 1) ET L'ECOLE PUBLIQUE DE LANGUI (LOT 2), ARRONDISSEMENT DE MADINGRING, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Madingring, (**Autorité Contractante**), lance pour le compte du **MINEDUB**, un Appel d'offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de **construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Gor Dolé (lot 1) et l'Ecole Publique de Langui (lot 2)** , Arrondissement de Madingring, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

Travaux préparatoires

Terrassement ;

Fondations ;

Maçonnerie -Elévation ;

Charpente-Couverture- Plafond;

Menuiserie métallique ;

Electricité ;

Peinture ;

VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) de francs CFA par lot.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres constituent **deux (02) lots** définis ainsi qu'il suit :

Lot 1: EP Gor Dolé, lot 2: EP Langui.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à **toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDEVEL et MINEDUB au titre de l'exercice 2024** sur les lignes d'imputation budgétaire et Autorisation de dépense ci-après :

DESIGNATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	AUTORISATION DE DEPENSE
Lot 1 : EP Gor Dolé		
Lot 2 EP Langui		

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Madingring, dans le Journal Des Marchés de l'ARMP et à la DD/MAP/MR**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Madingring dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Madingring d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) F.CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

N.B : Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Madingring au plus tard le **04 Mars 2024 à 11 h 00** précises, portant la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 05/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 du 09 Février 2024 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Gor Dolé 2 (lot 1) et l'Ecole Publique Langui (lot 2), Arrondissement de Madingring, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En procédure d'urgence).

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) francs CFA par lot** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances(MINFI) et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres du présent DAO.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et celle des offres techniques et financières aura lieu **04 Mars 2024 à 12 h 00**. Elle sera faite par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Madingring dans la salle des actes de ladite commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme suit:

absence ou non-conformité de la caution de soumission;

pièces administrative absente ou non conforme à l'ouverture des plis et non complétée après 48 heures;

fausse déclaration ou présentation d'une pièce falsifiée;

offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% des « Oui »** ;

absence d'un prix unitaire quantifié ;

non-conformité du modèle de soumission ;

être titulaire d'un marché abandonné ou inachevé durant les précédentes années budgétaires (2021, 2022 et 2023)

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	Oui/Non
2	Références de l'entreprise;	Oui/Non
3	Moyens humains ;	Oui/Non
4	Moyen matériels ;	Oui/Non
5	Méthodologie et planning ;	Oui/Non

6	Surface financière ;	Oui/Non
7	Chiffre d'affaire	Oui/Non
8	Consentement des clauses à caractère administratives et techniques	Oui/Non
9	Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire	Oui/Non
10	Prise en compte des aspects socio-environnementaux	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 % de » oui » sera qualifié pour la suite de la procédure.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins-disante** et aura été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Madingring.**

TCHOLLIRE le 9 Février 2024

Le MAIRE

DJENABOU MAFING

COMMUNE DE DJOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2024 DU 14/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GUERITE DU SITE DE L'ELEVAGE DE DJOUM (LOT 1), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP D'EKOM (LOT 2), ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MEYOS III (LO T3), DANS LA COMMUNE DE DJOUM, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics financés par le Budget d'Investissement Public. - Exercice 2024, le Maire de la Commune de Djoum, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de la guérite du site de l'élevage de Djoum (lot 1), construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP d'Ekoum (lot 2), et construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Meyos III (lot3), , dans la Commune de Djoum, Département de Dja et Lobo, Région du Sud .

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP et le détail estimatif comprennent notamment :

1.1. Pour les trois (03) lots :

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :

● Pour le lot 1

1. Travaux préliminaires ;

2. Terrassement ;

1. Fondations ;
2. Maçonneries élévation ;
3. Menuiserie métallique - bois et vitrerie;

1. Charpente et couverture ;
2. Electricité ;
3. Menuiserie aluminium;
4. Peinture
5. Plomberie sanitaire
6. Revêtement scelle.

● Pour les Lots 2 et 3.

1.Travaux préliminaires ;

1. Terrassement ;
2. Fondations ;

1. Maçonneries élévation;
2. Menuiserie bois et métallique
3. Charpente et couverture ;
4. Électricité ;
5. peinture

VRD et rampe d'accès pour handicapés

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux toutes taxes comprises à l'issue des études préalables s'élève à :

1. 6 950 000 (six millions neuf cent cinquante) FCFA pour le lot 1
2. 20 000 000 (vingt millions) FCFA pour le lot 2
3. 20 500 000 (vingt millions cinq cent mille) FCFA pour le lot 3

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont répartis en trois (03) lots à savoir :

Lot 1 : Les travaux de construction de la guérite du site de l'élevage de Djoum ;

Lot 2 : Les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP d'Ekoum ;

Lot 3 : Les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Meyos III.

NB : la soumission aux différents lots est non limitative

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public – MINEPIA et MINEDUB Exercice 2024.

1. Lot1 Imputation : Autorisation de dépense :
2. Lot2 Imputation : Autorisation de dépense :
3. Lot3 Imputation : Autorisation de dépense :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Djoum, Tél. : 693 89 47 35 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la Mairie de Djoum, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Djoum d'une somme non remboursable de :

- 15 000 (Quinze mille) FCFA pour le lot 1.
- 50 000 (cinquante mille) FCFA pour le lot 2
- 50 000 (cinquante mille) FCFA pour le lot 3.

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

1. nom de l'établissement ou de l'entreprise soumissionnaire ;
2. numéro de l'avis d'appel d'offres ;
3. objet de l'appel d'offres ;
4. montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au secrétariat général de la mairie de Djoum **au plus tard le 18/03/2024 à 11 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes distinctes identifiant :

1. 1. Enveloppe A : Pièces administratives ;
2. 2. Enveloppe B : Offre technique ;
3. 3. Enveloppe C : Proposition financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert

N°002/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2023 DU 14/02/2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GUERITE DU SITE DE L'ELEVAGE DE DJOUM (LOT 1),
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP D'EKOM (LOT 2), ET CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MEYOS III (LO T3), DANS LA COMMUNE DE DJOUM,
DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires pour chacun des trois (03) lots. Ce délai maximum d'exécution des travaux court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 (page 93 du DAO) au montant de :

- Cent trente-neuf mille (139 000) Francs CFA pour le lot 1

- Quatre cent mille (400 000) Francs CFA pour le lot 2

- Quatre cent dix mille (410 000) Francs CFA pour le lot 3

Cette caution provisoire sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces de l'Offre administrative requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres administratives, techniques et financières se fera au même moment et **aura lieu le 18/03/2024 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Djoum dans la salle de réunion. Tous les soumissionnaires doivent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires**Pièces administratives**

1. absence de la caution de soumission;
2. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
3. Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
4. Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé dans 48 heures pour absence de l'une des pièces exigée.

Offre technique

1. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
2. Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
3. Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
4. Un Conducteur des Travaux, Technicien de Génie Civil ou plus, ne justifiant pas d'au moins trois (03) ans d'expérience en construction Bâtiment ;
5. Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de sa mise en disponibilité ;
6. Nombre de critères essentiels satisfaits inférieur à Vingt-quatre (24) critères essentiels sur vingt-neuf (29).

Offre financière

1. Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :
 1. soumission ;
 2. Bordereau des prix unitaires ;
 3. Devis Quantitatif et Estimatif ;
 4. Sous-Détail des prix ;
 5. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDP.

Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

Pour le lot 1 :

1. Présentation de l'offre sur 02 critères ;
2. visite de site sur 02 critères
3. Personnel d'encadrement sur 14 critères ;
4. Références de l'entreprise sur 02 critères ;
5. Moyens matériels sur 03 critères ;
6. Méthodologie sur 06 critères.

Pour les lots 2 et 3.

1. Présentation de l'offre sur 02 critères ;
2. visite de site sur 02 critères
3. Personnel d'encadrement sur 11 critères ;
4. Références de l'entreprise sur 02 critères ;
5. Moyens matériels sur 03 critères ;
6. Méthodologie sur 06 critères ;
7. Capacité financière sur 03 critères.

L'offre techniquement qualifiée devra avoir une note supérieure ou égale à Vingt-quatre (24) critères essentiels sur vingt-neuf (29).

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Djoum attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Mairie de Djoum, contact : 698960220/678326858.

DJOUM le 14 Février 2024

Le MAIRE

FOUMANE NGANE Vincent

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024 DU 14/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
RÉSIDENTE DU SOUS PRÉFET DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU
CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2024, MINAT.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Préfet du Département de la Mefou et Akono**, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réalisation **des travaux de Réhabilitation de la Résidence du Sous-Préfet de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
Travaux préparatoires
Travaux de maçonnerie
Charpente-couverture- plafond
Electricité

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **15.000.000 (QUINZE MILLIONS) FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2024, MINAT.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de Ngoumou - Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Vingt mille (20 000) francs CFA** auprès du Receveur des Finances de Ngoumou.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **12/03/2024 à 12 h 00 minute** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024

DU 14/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU SOUS PRÉFET DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **300 000 (TROIS CENT MILLE) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **300 000 (TROIS CENT MILLE) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunions de la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **12/03/2024 à 13 h 00 minute** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence ou non-conformité de la Caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaires ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **80%** de critères de qualification soit **8 sur 10** ;

c. Offre Financière

- 1) Absence de l'une des pièces énumérées dans le RPAO (volume 3);
- 2) Omission du prix d'une tâche dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ou dans le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires dans le BPU ou le DQE.

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois et signées par les autorités compétentes.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos (2 points) Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise (2 points) Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels (2 points) Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement (2 points). Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre (1 point) Oui/Non
- 6) La capacité financière (1 point)

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **80%** de critères de qualification soit **8 sur 10**;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Le marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

18- ADDITIF

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

19- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage Délégué - Service des Affaires Economiques et Financières aux numéros : 698.66.55.61 ou 674.92.02.36 ou du Chef de Service du Patrimoine d'Etat de la Mefou et Akono au numéro de téléphone : 675 46 01 94.

YAOUNDE le 14 Février 2024

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE MADINGRING

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'ECOLE PUBLIQUE DE
LANGUI, ARRONDISSEMENT DE MADINGRING, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD (EN
PROCÉDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Madingring, (**Autorité Contractante**), lance un Appel d'offres National ouvert pour le compte du **MINEDUB** pour l'exécution des **travaux de construction d'un Logement d'Astreinte à l'Ecole Publique de Langui, Arrondissement de Madingring**, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie et unitaire en lettresElévation ;
- Charpente- Couverture ;
- Menuiserie Métallique;
- Menuiserie Bois ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Peinture ;
- VRD ;
- Latrine externe à deux compartiments.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) de francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres constituent **un lot unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions **à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun**.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'exercice 2024** sur les lignes d'imputation budgétaire etAutorisation de dépense ci-après :

Imputation : Autorisation de dépense

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Madingring, dans le JDM et à la DD/MAP/MR**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Madingring dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Madingring d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P, Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Madingring au plus tard le **04 Mars 2024 à 11 h 00** précises.

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 du 09 Février 2024 pour les travaux de construction d'un Logement d'Astreinte à l'Ecole Publique de Langui, Arrondissement de Madingring, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En procédure d'urgence).

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre cent milles (400 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **04 Mars 2024 à 12 h 00**. Elle sera faite par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Madingring dans la salle des actes de ladite commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

1. absence ou non-conformité de la caution de soumission;
2. pièces administrative absente ou non conforme à l'ouverture des plis et non complétée après 48 heures;
3. fausse déclaration ou présentation d'une pièce falsifiée;
4. offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% des « Oui »** ;
5. absence d'un prix unitaire quantifié ;
6. non-conformité du modèle de soumission ;
7. être titulaire d'un marché abandonné ou inachevé durant les précédentes années budgétaires (2023, 2022 et 2021)

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	Oui/Non
2	Références de l'entreprise;	Oui/Non
3	Moyens humains ;	Oui/Non
4	Moyen matériels ;	Oui/Non
5	Méthodologie et planning ;	Oui/Non
6	Surface financière ;	Oui/Non
7	Chiffre d'affaire	Oui/Non
8	Consentement des clauses à caractère administratives et techniques	Oui/Non
9	Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire	Oui/Non
10	Prise en compte des aspects socio-environnementaux	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de » oui » sera qualifié pour la suite de la procédure.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins-disante** et jugé techniquement apte à exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Madingring**.

GAROUA le 9 Février 2024

Le MAIRE

DJENABOU MAFING

COMMUNE DE BAFIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°005/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES POSITIFS EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DELA
COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP
MINADER EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bafia, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **Travaux de construction de deux (02) forages positifs équipés de PMH dans certaines localités de la Commune de Bafia.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

Installation du chantier ;

Études hydrogéologiques et géophysiques et implantation ;

Foration et développement à l'air lift ;

Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;

Réalisation de la superstructure ;

Développement à la pompe immergée, et essai de pompage;

Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;

Fourniture et pose d'une pompe manuelle homologuée par le MINEE pouvant refouler de l'eau à 60m de profondeur.

3. Cout Prévisionnel

N°LOTS	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT PREVISIONNEL TTC	IMPUTATION BUDGETAIRE
LOT 1	CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE PMH AU QUARTIER GONDON	8 000 000 (Huit millions de) F.CFA	
LOT 2	CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE PMH A SONG MAMAN	8 000 000 (Huit millions de) F.CFA	

4. Allotissement

N° LOTS	NATURE DE LA PRESTATION	MINISTERE DE TUTELLE	LOCALITE	ADMINISTRATION BENEFICIAIRE
LOT 1	CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE PMH AU QUARTIER GONDON	MINADER	QUARTIER GONDON	MAIRIE DE BAFIA

LOT 2	CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE PMH A SONG MAMAN	MINADER	A SONG MAMAN	MAIRIE DE BAFIA
-------	---	---------	--------------	--------------------

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER) en Ressources transférées à la Commune de Bafia
 Suivant le tableau ci-après :

N°LOTS	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT PREVISIONNEL TTC	IMPUTATION BUDGETAIRE
LOT 1	CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE PMH AU QUARTIER GONDON	8 000 000 (Huit millions de) F.CFA	
LOT 2	CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE PMH A SONG MAMAN	8 000 000 (Huit millions de) F.CFA	

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat général de la Maire de **Bafia**, BP : 199 ; Tél : **6 94 32 46 60**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général de la Maire de **Bafia**, BP 199; Tél : **6 94 32 46 60**. Dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Bafia**, d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies

Marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au secrétariat général de la commune de Bafia au plus tard le 14 mars 2024, à **12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005 /AONO/COM-BAFIA/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES POSITIFS EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BAFIA DEPARTEMENT DE LA DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE

Financement : BIP MINADER EXERCICE 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d' Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre-vingt-dix jours **(90) jours calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **160 000 (cent soixante mille) francs CFA par lot valable pendant cent vingt jours (120)**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **160 000 (cent soixante mille) francs CFA par lot valable pendant cent vingt jours (120)**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **14 mars 2024, à 13 Heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) de la commune de Bafia, sis à la salle des actes de la commune de Bafia Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

14. Critères d'évaluation**1 Critères éliminatoires :****Offre Administrative**

Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;

Pièce falsifiée ou scannée;

Non-conformité ou absence des autres pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

Offre technique

Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée;

Offre technique incomplète ;

Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphé à chaque page, non signés et non datés à la fin)

N'avoir pas réuni au moins **80%** de critères de qualification soit **32 oui /40**;

Offre Financière

Offre financière incomplète ;

2 .Omission d'un prix unitaire quantifié dans toutes les trois pièces suivantes : BPU;DQE SDP;

3. Non-conformité de la soumission

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées

12-2 Critères essentiels :

Références de l'Entreprise ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Expérience du personnel d'encadrement ;

Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **32 Oui /40** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bafia, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, au secrétariat général de la Mairie de Bafia, Tel : 69432 46 60

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au **1517**

NB Les deux lots sont indissociables

YAOUNDE le 14 Février 2024

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

COMMUNE DE BAFIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°006/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 RELATIF TRAVAUX DE
REHABILITATION DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT
DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1 ET 2. FINANCEMENT : BIP MINTP ET MINH DU
EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bafia, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **Travaux DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1 ET 2.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

a) Travaux d'emprise:

Dégagement d'emprise ;

Déforestation

Abattage des arbres

b) Travaux de terrassement de la chaussée:

Mise en forme de la plate-forme y compris fossés et exutoires;

Remblai provenant d'emprunt;

Couche de roulement en graves latéritiques;

Reprofilage compactage y compris curage des fossés et exutoires

Purges bourbiers

Demolition des ouvrages existants

c) Travaux d'assainissement- et ouvrages:

Construction des têtes de buse Ø, et 800 mm

Construction de puisard pour buse Ø 800mm

Fourniture et pose de buse Ø 800

Curage des ouvrages existants

Platelage.

Tablier en BA.

Reparation des nids de poule avec du graveleux latéritique et de l'enduit bicouche.

Enduit superficiel bicouche.

d) Equipements:

Construction des barrières de pluie.

3. Cout Prévisionnel

LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT PREVISIONNEL TTC	IMPUTATION BUDGETAIRE
LOT 1	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE RURALE LABLE FIN GOUDRON-EGONA LIMITE OMBESSA AVEC POSE DES DALOTS A TCHOKIDJADON, MERENG, ET TAMBORO	65 000 000 (Soixante-cinq millions de) F.CFA	

LOT 2	TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE LA VILLE DE BAFIA EN BICOUCHE (CENTRE-VILLE -DESCENTE QUARTIER BAMI ET DESCENTE MARCHÉ DE BOIS) ET REPARATION DES NIDS DE POULES FACE MBOMA JUSQU'A L'ECOLE PUBLIQUE DU PLATEAU	65 000 000 (Soixante-cinq millions de) F.CFA	
-------	--	---	--

4. Allotissement

LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MINISTERE DE TUTELLE	LOCALITE	ADMINISTRATION BENEFICIAIRE
LOT 1	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE RURALE LABE FIN GOUDRON-EGONA LIMITE OMBESSA AVEC POSE DES DALOTS A TCHOKIDJADON, MERENG, ET TAMBORO	MINTP	LABE FIN GOUDRON-EGONA LIMITE OMBESSA AVEC POSE DES DALOTS A TCHOKIDJADON, MERENG, ET TAMBORO	MAIRIE DE BAFIA
LOT 2	TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE LA VILLE DE BAFIA EN BICOUCHE (CENTRE-VILLE -DESCENTE QUARTIER BAMI ET DESCENTE MARCHÉ DE BOIS) ET REPARATION DES NIDS DE POULES FACE MBOMA JUSQU'A L'ECOLE PUBLIQUE DU PLATEAU	MINH DU	CENTRE-VILLE -DESCENTE QUARTIER BAMI ET DESCENTE MARCHÉ DE BOIS) ET REPARATION DES NIDS DE POULES FACE MBOMA JUSQU'A L'ECOLE PUBLIQUE DU PLATEAU	MAIRIE DE BAFIA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du Ministère des travaux publics (MINTP) et le Ministère de l'Habitat et du développement Urbain (MINH DU) en Ressources transférées à la Commune de Bafia.
 Suivant le tableau ci-après :

LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT PREVISIONNEL TTC	IMPUTATION BUDGETAIRE
LOT 1	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE RURALE LABE FIN GOUDRON-EGONA LIMITE OMBESSA AVEC POSE DES DALOTS A TCHOKIDJADON, MERENG, ET TAMBORO	65 000 000 (Soixante-cinq millions de) F.CFA	

LOT 2	TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE LA VILLE DE BAFIA EN BICOUCHE (CENTRE-VILLE -DESCENTE QUARTIER BAM I ET DESCENTE MARCHE DE BOIS) ET REPARATION DES NIDS DE POULES FACE MBOMA JUSQU'A L'ECOLE PUBLIQUE DU PLATEAU	65 000 000 (Soixante-cinq millions de) F.CFA	
-------	---	---	--

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat général de la Maire de **Bafia**, BP : 199 ; Tél : **6 94 32 46 60**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général de la Maire de **Bafia**, BP 199; Tél : **6 94 32 46 60**. Dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Bafia**, d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) Francs FCFA**, reproché. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au secrétariat général de la commune de Bafia au plus tard le **14 mars 2024, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 006 /AONO/COM-BAFIA/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 RELATIF TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT N°1 ET 2 .

Financement : BIP MINTP et MINH DU Exercice 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d' Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre-vingt-dix jours **(90) jours calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 300 000 (Un million Trois cent mille) francs CFA par lot valable pendant cent vingt jours (120)**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 300 000 (Un million Trois cent mille) francs CFA par lot valable pendant cent vingt jours (120)**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **14 mars 2024, à 13 Heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) de la commune de Bafia, sis à la salle des actes de la commune de Bafia Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

14. Critères d'évaluation**1 Critères éliminatoires :****Offre Administrative**

Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;

Pièce falsifiée ou scannée;

Non-conformité ou absence des autres pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

Offre technique

Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée;

Offre technique incomplète ;

Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphé à chaque page, non signés et non datés à la fin)

N'avoir pas réuni au moins **80%** de critères de qualification soit **32 oui /40**;

Offre Financière

Offre financière incomplète ;

2 .Omission d'un prix unitaire quantifié dans toutes les trois pièces suivantes : BPU;DQE SDP;

3. Non-conformité de la soumission

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

11.2. Critères Essentiels :

Références de l'Entreprise ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Expérience du personnel d'encadrement ;

Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **32 Oui /40** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bafia, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, au secrétariat du Maire de Bafia, Tel : 694 32 46 60.

NB : Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au **1517**

YAOUNDE le 14 Février 2024

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

COMMUNE DE GUIDIGUIS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/BEC/2024 DU 08/02/2024
EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A
L'ECOLE MATERNELLE DE LARAO DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI,
REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB,
EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 15 101 02 641320 523314 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024 du Ministère de l'Education de Base, le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Autorité Contractante, et par ailleurs Maître d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune de **GUIDIGUIS**, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un Bloc Maternel à l'Ecole Maternelle de LARAO dans la Commune de GUIDIGUIS.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires - Etudes ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-cinq Millions (25 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'Exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire : **58 15 101 02 641320 523314 426**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **35.000 (trente-cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de **GUIDIGUIS**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS contre décharge, au plus tard le **08/03/2024 à 10H 00** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/BEC/2024 DU 08/02/2024
EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE
MATERNELLE DE LARAO DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE
L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou tout autre établissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (Cinq cent mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08/03/2024 à 11H 00** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GUIDIGUIS sise à la Mairie de Guidiguiss. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
3. Absence d'une pièce administrative 48h après ouverture ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. Absence d'un sous détails de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS, dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 8 Février 2024

Le MAIRE

BELLO

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/MINAT/L/SG/CRPM/2024 DU 07 FEVRIER 2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU DELEGUE REGIONAL DE
L'ELEVAGES, DES PECHE ET DES INDUSTRIES ANIMALES, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP
MINEPIA, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

dans le cadre de l'exécution du budget d'investissements publics pour le compte de l'exercice budgétaire 2024, le gouverneur de la région du sud, autorité contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de réfection du logement d' astreinte du délégué régional de l'Elevage, des Pêche et des Industries Animales, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

® TRAVAUX PREPARATOIRES ;

® COUVERTURE, CHARPENTE, RIVE ET PLAFONNAGE ;

® MAÇONNERIE ET ENDUITS ;

® REVETEMENT-PLOMBERIE ET SANITAIRES ;

® MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE ;

® ELECTRICITE;

® PEINTURE ;

® VRD.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel total dudit projet est de **seize millions deux cent quatre-vingt-douze mille trois cent cinquante-deux (16 651 216) FCFA.**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute entreprise des Travaux Publics installée au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Ministère des Finances au titre de l'exercice 2024

6. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa ; le retrait du présent dossier d'Appel se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : vingt mille (20 000) francs Cfa payable au Trésor Public.

7. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa ; le retrait du présent dossier d'Appel se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : vingt mille (20 000) francs Cfa payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tel devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa au plus tard le 05 Mars 2024 à 13Heures, heure locale. Les Offres déposées devront porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert

N°012/AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2024 RELATIF AUX TRAVAUX REFECTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU DELEGUE REGIONAL DE L'ELEVAGES, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES, REGION DU SUD

FINANCEMENT : BIP MINEPIA, EXERCICE 2024

IMPUTATION : -----

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) ».

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquittée à la main par l'émetteur, établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans la pièce 13 du dossier d'appel d'offres, d'un montant de trois cent trente-trois mille cinq cent (333 500)francs CFA , le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de trois (03) mois au maximum

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies conformes par les services émetteurs, ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet) selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datée d'au plus trois (03) mois.

La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréé par le Ministère charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un temps aura lieu le 05 Mars 2024 à 14Heures, heure locale dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa, par la Commission de Régionale de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Dossier administratif non conforme ou incomplet après les 48 heures règlementaires prévues pour le remplacement des pièces administratives;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou présence d'une pièce falsifiée ;
4. Dossier technique ou financier incomplet ;
5. Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
6. Non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels.

7. Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés)

12. Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification :

- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; présentation d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 6 000 000 FCFA ; 01 Point
- l'expérience du personnel d'encadrement ; 06 Points
- les références de l'entreprise ; 03 Points
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; 04 Points
- Délai d'exécution ; 01 Point
- Présentation des offres (original et copies, intercalaires en couleur, reliures en spirales : 01 Point
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ; 01 Point
- Présentation générale de l'offre ; 01 Point
- Planning des travaux et cohérence ; 01 Point
- Organisation du chantier en équipe ; 01 Point

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région du sud.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 /699 370 748

EBOLOWA le 13 Février 2024

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

COMMUNE DE MADINGRING

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE
PUBLIQUE DE DJÉMADJOU BAUDI (LOT 1) ET L'ECOLE PUBLIQUE DE BILINGUE DE GOR (LOT 2),
ARRONDISSEMENT DE MADINGRING, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD (EN
PROCÉDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Madingring, (**Autorité Contractante**), lance pour le compte du **MINDDEVEL**, un Appel d'offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de **construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Djémadjou Baoudi (lot 1) et l'Ecole publique de Bilingue de Gor (lot 2), Arrondissement de Madingring, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

Travaux préparatoires

Terrassement ;

Fondations ;

Maçonnerie -Elévation ;

Charpente-Couverture- Plafond;

Menuiserie métallique ;

Electricité ;

Peinture ;

VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt – un millions (21 000 000) de francs CFA par lot.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres constituent **deux (02) lots** définis ainsi qu'il suit :

Lot 1: EP Djémadjou Baoudi, lot 2: EP Bilingue de Gor.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions **à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDDEVEL au titre de l'exercice 2023** sur les lignes d'imputation budgétaire et Autorisation de dépense ci-après :

DESIGNATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	AUTORISATION DE DEPENSE
Lot 1 : EP Djémadjou Baoudi		
Lot 2 : EP Bilingue de Gor		

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Madingring, dans le Journal Des Marchés de l'ARMP et à la DD/MAP/MR**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Madingring dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Madingring d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) F.CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

N.B : Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Madingring **à u plus tard le 05 Mars 2024 à 11 h 00** précises, portant la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 du 09 Février 2024 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Djémadjou Baoudi (lot 1) et l'Ecole Publique Bilingue de Gor (lot 2), Arrondissement de Madingring, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En procédure d'urgence).

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **Quatre cent vingt mille (420 000) francs CFA par lot** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances(MINFI) et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres du présent DAO.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et celle des offres techniques et financières aura lieu **04 Mars 2024 à 12 h 00**. Elle sera faite par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Madingring dans la salle des actes de ladite commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme suit:

absence ou non-conformité de la caution de soumission;

pièces administrative absente ou non conforme à l'ouverture des plis et non complétée après 48 heures;

fausse déclaration ou présentation d'une pièce falsifiée;

offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% des « Oui »** ;

absence d'un prix unitaire quantifié ;

non-conformité du modèle de soumission ;

être titulaire d'un marché abandonné ou inachevé durant les précédentes années budgétaires (20221, 2022 et 2023)

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	Oui/Non
2	Références de l'entreprise;	Oui/Non
3	Moyens humains ;	Oui/Non
4	Moyen matériels ;	Oui/Non
5	Méthodologie et planning ;	Oui/Non

6	Surface financière ;	Oui/Non
7	Chiffre d'affaire	Oui/Non
8	Consentement des clauses à caractère administratives et techniques	Oui/Non
9	Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire	Oui/Non
10	Prise en compte des aspects socio-environnementaux	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 % de » oui » sera qualifié pour la suite de la procédure.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins-disante** et aura été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Madingring.**

TCHOLLIRE le 9 Février 2024

Le MAIRE

DJENABOU MAFING

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 POUR LA POURSUITE DE L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DES SITES TOURISTIQUES AU CAMEROUN LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DU TOURISME ET DES LOISIRS LANCE UN AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT À L'INTENTION DES CABINETS D'ÉTUDES OU DE GROUPEMENTS DE CONSULTANTS ASSOCIÉS, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE SUR FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette étude vise l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement des sites touristiques, cadre de référence politique, administratif, juridique, technique et de planification spatiale multisectorielle des investissements touristiques à réaliser dans un territoire, destiné à permettre le développement durable.

De façon spécifique, l'étude permettra :

- formuler des choix stratégiques relatifs à la valorisation des sites touristiques ;
- formuler des recommandations sur les actions prioritaires à entreprendre dans le cadre de la valorisation des sites touristiques ;
- proposer un site touristique pilote dans chacune des quatre aires culturelles à savoir Fan Béti, Grass Field, Soudano Sahélien et Sawa susceptibles d'être classés sites touristiques d'intérêt National ;
- proposer un site touristique pilote par région susceptible d'être classé site touristique d'intérêt régional ;
- proposer des mécanismes de recherche de financements des projets d'aménagement des sites touristiques (partenariat public-privé, investissement privé, financement extérieur) ;
- proposer un plan d'actions triennal d'aménagement.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des cabinets d'études ou des groupements de consultants associés devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour l'élaboration d'un Schéma directeur des sites touristiques au Cameroun.

3. Financement

Les prestations, objet du projet susvisé sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2024.

4. Remises des offres

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais, doit être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé au Ministère du Tourisme et des Loisirs, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, Porte 210, au plus tard **le 04 mars 2024 à 12 heures** avec la mention :

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024
POUR LA POURSUITE DE L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DES SITES TOURISTIQUES AU CAMEROUN
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

5. Composition du dossier

conformes (selon les cas), datées de moins de trois (03) mois :

PIECE N°	DESIGNATION
A.1	Une lettre de motivation timbrée et dument signée du candidat
A.2	Une Attestation d'Immatriculation timbrée
A.3	Un Registre du Commerce et du Crédit Immobilier
A.4	L'original de l'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI.
A.5	Une attestation de capacité financière d'au moins soixante millions (60 000 000) FCFA délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances. En cas de regroupement, le montant de l'ensemble des attestations de capacité financière sera considéré. NB : le MINTOUL se réserve le droit de saisir l'Etablissement financier qui délivrera ce document en vue de vérifier son authenticité.
A.6	Une Attestation de Non Redevance timbrée et en cours de validité
A.7	Un Plan de localisation indiquant les dénominations de la commune, du quartier et du lieu de localisation du soumissionnaire, signé sur l'honneur
A.8	Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
A.9	Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (original timbré), ainsi que la copie de l'accord de groupement certifié d'un acte notarié. Dans ce cas, les pièces A.1 et A.3 devront être produites uniquement par le mandataire du groupement ; les autres pièces étant produites par chacun des membres du groupement.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces suscitées entraînera l'élimination du candidat.

2 - Volume 2 (Dossier Technique)

2.1 - La liste du personnel d'encadrement

Le consultant devra fournir une équipe d'experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate ainsi que du dévouement nécessaire à la réalisation des objectifs du projet.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation de l'étude est le suivant :

- Un Chef de Mission : Spécialiste en aménagement du territoire avec au moins dix (10) ans d'expérience en matière d'élaboration des Schémas d'aménagement ;
- Un Socio-démographe, Spécialiste en démographie et/ou aménagement du territoire avec au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite des d'études prospectives d'aménagement;
- Un Architecte paysagiste, avec au moins dix (10) d'expérience professionnelle.
- Expert en développement communautaire et local avec au moins huit (08) ans d'expérience en conduite d'études de développement communautaire;
- Un Ingénieur Cartographe : Spécialiste en Système d'Information Géographique avec au moins huit (08) ans

d'expérience dans l'élaboration des Schémas ou plan d'aménagement ;

- Un Socio-environnementaliste avec au moins dix (10) d'expérience professionnelle en matière d'études environnementaliste, de gestion de ressources naturelles et de conduite d'évaluation ;
- Un Evalueur des programmes et projets avec au moins dix (10) d'expérience professionnelle.
- Un Expert en droit foncier, Spécialiste en montage, suivi évaluation des programmes, avec au moins dix (10) d'expérience professionnelle ;

Le consultant pourra joindre à son équipe d'autres Spécialistes en tant que de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires.

Le candidat fournira la liste de son personnel accompagnée des pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois :

- un CV daté et signé par le concerné ;
- la copie certifiée et conforme du diplôme le plus élevé de chaque personnel ;
- la définition des postes proposés pour chaque personnel.

2.2 Les références du cabinet d'études

Le cabinet d'études ou le groupement de consultants associés produira la liste de ses références dans les domaines similaires.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par le procès-verbal de réception provisoire ou définitive des prestations réalisées (photocopies) y compris la photocopie des première et dernière pages du contrat enregistrée y afférent.

2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat devra indiquer et justifier les moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation de l'étude. A cet effet, il produira une liste de matériel ci-après :

- moyens logistiques, moyens de communications, etc.... avec justification de la propriété (photocopie certifiée des factures) ;
- moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;
- la liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciels, photocopies, etc....).

N.B : Toute fausse déclaration entraînera la disqualification immédiate de l'offre du candidat.

6. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- dossier administratif ou technique incomplet ou non-conforme ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- note technique inférieure à 75 points sur 100.

2- Critères d'évaluation

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- personnel : 50 points ;
- références : 40 points ;
- moyens matériels : 05 points ;
- présentation du dossier : 05 points.

3- Grille d'Evaluation

- VOIR TABLEAU SUR PDF

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 75 (soixante-quinze) points sur 100 (cent), seront retenus.

7. Evaluation et publication des resultats

Les cabinets d'Etudes ou Groupement de Consultants Associés retenus seront informés par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 9 Février 2024

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AMI/CUG/C2DU/CR/CLP/GRA/2024 DU 09/02/2024 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLÈTE DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ DANS LA VILLE DE GAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME SPORT CAPITALES RÉGIONALES « SPORCAP »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Maire de la ville de Garoua a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du projet de construction et de réhabilitation d'équipements sportifs de proximité (SPORCAP).

2. Objet

Le projet SPORCAP vise à rendre le sport accessible pour toutes et tous par la réalisation d'infrastructures sportives de proximité à Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Garoua et Maroua, et le renforcement des capacités des acteurs sportifs camerounais.

Le projet comprend 3 grandes composantes regroupant les interventions ci-dessous :

1. Composante 1 : aménagement urbain en faveur de la jeunesse via des équipements sportifs

- Création/réhabilitation d'infrastructures sportives de proximité (y compris les aménagements connexes);

- Définition des modalités de gestion, d'entretien et d'animation des futures infrastructures.

2. Composante 2 : Mise en place d'un programme de Renforcement de capacités des acteurs sportifs camerounais

- n Soutien des acteurs sportifs camerounais notamment dans l'animation des équipements sportifs (formation et renforcement des capacités) ;

- n Soutien à la mise en oeuvre de la politique publique camerounaise en matière de sport pour tous.

3. Composante 3 : volet transversal de pilotage, maîtrise d'ouvrage du projet et de renforcement des capacités de la MOA

- Appui sur le pilotage pour les deux composantes (équipements sportifs et renforcement des capacités des acteurs sportifs camerounais) ;

- Renforcement des capacités des acteurs en charge de la MOA.

3. Consistance des prestations

Les Services du Candidat auront pour objet la maîtrise d'oeuvre complète en un seul lot des projets de construction et de réhabilitation des équipements sportifs de proximité suivants :

Sites d'intervention du projet Coût d'objectif {FCFA - TTC)

Lycée de DJAMBOUTOU 340 000 000

Ecole publique de POUKOULOUKOU 366 000 000

Lycée SANGUERE PAUL 280 000 000

Total 986 000 000

Les services portent sur l'ensemble des sites ci-dessus, et comprennent deux (02) tranches

Tranche Ferme portant sur le programme final ainsi que les études techniques et comprenant :

- o L'élaboration d'un programme détaillé pour chaque site d'infrastructures sportives : en repartant des conclusions de l'étude de faisabilité, la production d'un programme intégrant les exigences et attendus fonctionnels, de gestion, architecturaux et techniques.

- o La réalisation des études techniques, sommaires et détaillées des projets relatifs à la mise en oeuvre des infrastructures sportives décrites et validées dans le programme précité, avec notamment la réalisation des levés topographiques et d'analyses de soi pour les infrastructures ou les superstructures (équipements). Ces études devront couvrir l'ensemble des aménagements prévus par le programme : la viabilisation des sites, la construction des terrains (football, handball, basketball, volley), la construction des gradins, les pistes d'athlétisme en terre battue, la réhabilitation de gymnases, plateaux de sport de combat couvert, vestiaires et toilettes en brique/béton, candélabres solaires, plantation d'arbre, aménagement paysagers, etc.). Les études de conception des infrastructures sportives devront tenir compte des orientations du Projet SPORCAP en matière d'enjeux d'intégration paysagère, de changement climatique, d'impact social et de lutte contre les inégalités d'accès et de genre. Les conclusions/recommandations de l'appui genre et les contributions de l'opérateur de la composante 2 de SPORCAP devront être prises en compte par les MGE complètes dans la conception des infrastructures sportives.

- o La réalisation des études d'impact environnemental et social desdits projets, y compris les documents de gestion correspondants et les études socio-économiques, il est attendu l'élaboration de notices d'impact environnementaux et sociaux (NIES), pour chaque équipement sportif (sous-projet) ou groupe d'équipement sportif. Les NIES incluront également un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES). Cette tâche sera réalisée conformément au cadre national de l'évaluation environnementale et sociale.

- o La préparation des dossiers d'appel d'offres pour les marchés de travaux devant permettre la réalisation des ouvrages, et l'assistance à l'autorité contractante dans le processus de sélection et de contractualisation des entreprises notamment par l'analyse des offres, l'appui aux demandes d'éclaircissement, etc.

- Tranche conditionnelle portant sur le contrôle et la supervision desdits travaux et comprenant :

- o Le visa et la validation des études et dispositions techniques (VISA).

- o La direction et contrôle de l'exécution des travaux, y compris l'ordonnancement, le pilotage et la coordination des chantiers.

- o Le suivi de la mise en oeuvre des PGES-Travaux par les Entreprises.

- o L'Assistance aux Opérations de Réception (AOR) et le suivi des ouvrages pendant la période de garantie de parfait achèvement des travaux.

L'attention des Consultants est attirée sur le fait que l'affermissement de la tranche conditionnelle est assujéti à la bonne réalisation de la tranche ferme.

4. Période d'exécution

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations sont de ;

- Neuf (09) mois pour la tranche ferme (y compris les délais nécessaires à l'examen et l'approbation des documents remis)

- Vingt-quatre (24) mois pour la tranche conditionnelle (y compris les délais nécessaires pour le repli, la remise en état des sites et la production du dossier de récolement)

- Douze (12) mois pour la période de garantie des ouvrages La durée de la passation des marchés de travaux est estimée à huit (08) mois.

5. Participation et origine

Le Maire de la ville de Garoua Invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux Bureaux d'études.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site Internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement.

Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- une lettre d'Intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants

6. Financement

Les prestations seront financées par l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre de la convention CGM 1819 du projet SPORCAP.

Cette convention n'a toutefois pas encore été signée, mais devra l'être avant la transmission des demandes de proposition pour l'appel d'offres restreint.

7. Remises des offres

Les Manifestations d'intérêt, rédigées en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires papiers dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme telles et une (01) copie numérique doivent être déposées à l'adresse ci-dessous :

Communauté Urbaine de Garoua

Cabinet du Maire

Téléphone : 699 500 495

Les candidatures devront parvenir au plus tard le 13 mars 2024 (21 jours après publication), avec la mention Avis A Manifestation D'intérêt

N°001/AM1CUG/C2DU/CR/CLP/GRA/2024 du 09/02/2024 Pour la maîtrise d'oeuvre complète des projets de construction et de réhabilitation d'équipements sportifs de proximité dans la ville de Garoua dans le cadre du Programme Sport Capitales Régionales « SPORCAP »

8. Composition du dossier

Le Maire de la ville de Garoua Invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux Bureaux d'études.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site Internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement.

Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- une lettre d'Intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

9. Critères d'évaluation

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures. Les Candidats Intéressés doivent produire les Informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;

- De la nature des Services :

G Etudes techniques détaillées

G Conseil en programmation sportive et gestion d'équipements de sport de tout

niveau G Supervision de chantier avec suivi de PGES-Travaux

- Du domaine et de l'expertise technique : prestations Intellectuelles dans les travaux d'infrastructures ;

- Du contexte géographique : en Afrique subsaharienne.

Le Client examinera également la pertinence des Manifestations d'intérêt au regard des critères suivants :

- Compétences et disponibilités internes en matière d'appui technique apporté aux experts situés dans le pays ;

- Correspondants/partenaires locaux ;

En raison du risque sécuritaire dans les zones où doivent être réalisés les Services, l'évaluation des Manifestations d'Intérêt vérifiera que les candidatures répondent aux critères suivants :

- Le Candidat possède au moins une expérience de prestations en zone à risque sécuritaire similaire, pour laquelle il fournira une preuve de mise en oeuvre de mesures de sûreté (facture ou contrat avec prestataire sûreté, justificatifs de sensibilisation à la sûreté avant départ sur site, etc.).

- Le Candidat possède des procédures Internes de gestion de la sûreté : il fournira la description de son dispositif de veille et de son dispositif de gestion des crises

10. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Communauté Urbaine de Garoua

Cellule Locale du Projet

Téléphone : 690 190 193

E-mail : c2dcapitalesregionalesgaroua@gmail.com

11. Evaluation et publication des resultats

Le Maire de la ville de Garoua dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis. La demande de proposition devrait être adressée en mars 2024 et tiendra lieu de résultat du présent Avis à Manifestation d'Intérêt. Les prestations proprement dites devraient démarrer au deuxième* trimestre 2024.

GAROUA le 9 Février 2024

Le MAIRE

GOURA BELADJI

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2024 DU 07 FEVRIER 2024 POUR L'AMENAGEMENT DES MAGASINS DE STOCKAGE DES PRODUITS SAISIS PAR LA BRIGADE REGIONALE DE COMMERCE DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région du Sud, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement des magasins de stockage des produits saisis par la Brigade Régionale de Commerce du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

A) TRAVAUX PREPARATOIRES

B) TRAVAUX D'ELECTRICITE

C) TRAVAUX DE CLIMATISATION

D) TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE

E) TRAVAUX D'EQUIPEMENTS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de :

8 000 000 (Huit millions) Francs CFA TTC.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINCOMMERCE (BIP 2024).

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au Secrétariat Particulier du Gouverneur de la Région du Sud.

6. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis au Secrétariat Particulier du Gouverneur de la Région du Sud sur présentation de l'originale d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Particulier du Gouverneur de la Région du Sud, au plus tard le 05 Mars 2024 à 12 Heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°010/AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2024 DU 07 FEVRIER 2024 POUR L'AMENAGEMENT DES MAGASINS DE STOCKAGE DES PRODUITS SAISIS PAR LA BRIGADE REGIONALE DE COMMERCE DU SUD.

FINANCEMENT : BIP 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Cent soixante mille (160 000) F CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **05 Mars 2024 à 13 Heures précises** par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Sud.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

a) Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;

b) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce non authentique ;

c) Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée ;
- Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires.

d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière (BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires) ;

e) Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (**conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés**).

f) Avoir obtenu moins de 80% des critères essentiels de qualification.

1. Critères essentiels

I	Présentation générale	(01 point)
II	Expérience de l'entreprise	(02 points)
III	Moyens humains	(06 points)
IV	Moyens matériels	(04 points)
V	Méthodologie d'exécution	(04 points)
VI	Capacité financière	(01 point)

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Gouverneur de la Région du Sud Tel. : 222 28 44 74 ou à la Délégation Régionale du Commerce du Sud.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 /699 370 748.

EBOLOWA le 13 Février 2024

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

N°08/AONO/RS/SG/CRPM/2023 DU 07/02/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE BITOM (HÔPITAL DE RÉFÉRENCE) BISSONO (CARREFOUR CHAPELLE EPCO) ET BRETELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA, DÉPARTEMENT DU DJA-ET-LOBO, RÉGION DU SUD (3,500 KM).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes en terre pour l'exercice 2024, le Gouverneur de la Région du Sud, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE BITOM (hôpital de référence) BISSONO (carrefour chapelle EPCO) et bretelles dans l'arrondissement de Sangmélima, département du Dja-et-Lobo, Région du Sud (3,500 km), programme 2024.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront à l'enduit bicouche d'une section de cette voirie et les interventions devront se faire en trois étapes successives :

- 1^{ère} étape : le dégagement de la chaussée et ses abords ;
- 2^{ème} étape : le terrassement et la mise en forme de la plate-forme d'une partie de la route avec un accent particulier accordé à l'assainissement et le drainage ;
- 3^{ème} étape : le couche de base sur une partie du linéaire en graveleux latéritiques, et la couche de roulement en enduit superficiel bicouche sur 500 ml.

Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes :

- Installation de chantier et étude géotechniques d'exécution ;
- Amenée et repli du matériel
- Dégagement à la pelle ;
- Mise en forme de la plate-forme ;
- Curage et remise en forme des fossés en terre existants ;
- Imprégnation sablée ;
- Couche de base en grave latéritique ou en arène latéritique 15 cm d'épaisseur ;
- Enduit superficiel Bicouche ;
- Fossés bétonnés ;
- Bordures ;
- Dalettes de couverture sur caniveaux bétonnés de largeur 15 cm d'épaisseur ;
- Etc...

3. Cout Prévisionnel

Budget Prévisionnel TTC (FCFA)

(en 2024) :

100 000 000

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appels d'Offres sont en un (01) Lot unique

Région	Tronçon	Linéaires Estimés (km)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'interven-ti
Sud	BITOM (hôpital de référence) BISSONO (carrefour chapelle EPCO) et bretelles	3,500	(en 2024) : 100 000 000	06	Enduit bicouche

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP, Exercice 2024

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud (secrétariat particulier), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud (secrétariat particulier), sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de Soixante-quinze mille (75 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier, payable à la trésorerie générale d'Ebolowa.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres devra parvenir sous plis fermé dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud (secrétariat particulier) au plus tard le **14/02/2024 à 14 heures** et déposé contre récépissé. Ce plis devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/RS/SG/CRPM/2023 DU 07/02/2024 En procédure d'urgence pour L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE BITOM (hôpital de référence) BISSONO (carrefour chapelle EPCO) et bretelles dans l'arrondissement de Sangmélina, département du Dja-et-Lobo, Région du Sud (3,500 km).**

Financement : Budget MINTP– Exercice 2024.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois). Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA TTC de ladite garantie est de deux Millions (2 000 000) FCFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 14/02/2024 à 15 heures** précises dans la salle de réunion des Services du Gouverneur de la Région du Sud par de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Sud.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er}étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- a) Absence de l'original du cautionnement provisoire à l'ouverture ;
- b) Absence après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c) Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
- Une attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 - Un rapport de visite de lieux documenté et illustratif, signé à la dernière page par le soumissionnaire ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
 - Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins trente millions (30 000 000) de FCFA.
- f) N'avoir pas présenté un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience demandées dans le RPAO ;
- g) N'avoir pas présenté au moins une référence prouvant que l'entreprise a réalisé de façon satisfaisante un marché de travaux routiers d'un montant T.T.C. supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) de FCFA ;
- h) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
- Une soumission timbrée et signée ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires.
- i) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- j) N'avoir pas obtenu au moins un total de 80% des critères essentiels.
- k) Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 21 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Une niveleuse ;
- Deux camions bennes ;
- Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ;
- Une pelle chargeuse ;
- Un camion-citerne à eau ;
- Épandeur à liant ;
- Un Compacteur à pneus ;
- Une Balayeuse tractée ;
- Un Compresseur.

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 08 critères ;

b) Le matériel à mobiliser sur 13 critères ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise Les soumissionnaires restent tenus par leur des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Délégation Régionale des Travaux publics du Sud

EBOLOWA le 13 Février 2024

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2024 DU 07 FEVRIER 2024 POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES AINSI QUE LES TOILETTES EXTERNES ET INTERNES DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région du Sud, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation du bâtiment abritant les services ainsi que les toilettes externes et internes de la Délégation Régionale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Sud

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- A) TRAVAUX PREPARATOIRES
- B) TRAVAUX D'ELECTRICITE
- C) TRAVAUX DE CLIMATISATION
- D) TRAVAUX DE PEINTURE
- E) TRAVAUX DE RACCORDS DE MACONNERIE
- F) TRAVAUX DE PLOMBERIE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de :

10 000 000 (Dix millions) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT (BIP 2024).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au **Secrétariat Particulier du Gouverneur de la Région du Sud.**

7. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis au Secrétariat Particulier du Gouverneur de la Région du Sud sur présentation de l'originale d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de Trente Cinq mille (35 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Particulier du Gouverneur de la Région du Sud, au plus tard le 05 Mars 2024 à 13 Heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2024 DU 07 FEVRIER
2024 POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES AINSI QUE LES TOILETTES
EXTERNES ET INTERNES DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU SUD.

FINANCEMENT : BIP 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Deux cent mille (200 000) F CFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 05 Mars 2024 à 14 Heures précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Sud.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1. Critères éliminatoires

- a) Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- b) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
- c) Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
- Une soumission timbrée et signée ;
 - Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires.
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière (BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires) ;
- e) Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).
- f) Avoir obtenu moins de 80% des critères essentiels de qualification.

1. Critères essentiels

I	Présentation générale	(01 point)
II	Expérience de l'entreprise	(02 points)
III	Moyens humains	(06 points)
IV	Moyens matériels	(04 points)
V	Méthodologie d'exécution	(04 points)

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Gouverneur de la Région du Sud ou à la Délégation Régionale des Postes et Télécommunications du Sud. Tel. : 222 28 44 74

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 /699 370 748.

EBOLOWA le 13 Février 2024

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINAT/L/CRPM/2024 DU 07/02/2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TABLIER MIXTE ACIER-BÉTON ET SES ACCÈS, DU PONT SUR LA RIVIÈRE BOUANDJO, ARRONDISSEMENT DE CAMPO, DÉPARTEMENT DE L'Océan DANS LA RÉGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes en terre pour l'exercice 2024, le Gouverneur de la Région du Sud, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres pour l'exécution des travaux de construction d'un tablier mixte acier-béton et les accès, du pont sur la rivière Bouandjo, Arrondissement de Campo, Département de l'Océan dans la Région du Sud, programme 2024.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les opérations ci-après :

- Installation de chantier
- Amené et repli du matériel
- Remise en état des installations générales de chantier et du site
- Déviation
- Débroussaillage et nettoyage de l'emprise des travaux
- Démolition de tablier en bois et IPE existant
- Déblai mis en dépôt
- Déblai mis en remblai
- Remblai provenant d'emprunt
- Reprofilage/ compactage y compris Fossés et exutoires
- Couche de roulement en latérite ou Pouzzolane
- Enrochements
- Barbacanes
- Fouilles en terrain ordinaire
- Remblai contigu aux ouvrages
- Béton armé dosé à 400 kg/m3 pour tablier
- Fourniture et pose des poutrelles IPE 450 pour entretoises
- Fourniture et pose des poutrelles IPE 550
- Coffrages ordinaires
- Echafaudages
- Gargouilles
- Garde-corps mixte
- Panneaux de signalisation de type A
- Balises en béton armé préfabriqué
- Peinture anticorrosive
- Peinture à l'huile

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel
(TTC)
370 000 000

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appels d'Offres sont en un (01) Lot unique :

Région	Départe-ment	Ouvrage/rivière	Portée/ Dimension (ml)	Délai (mois)	Coût prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
Sud	Océan	pont sur la rivière Bouandjo, Département de l'Océan, Région du Sud	36	12	370 000 000	Construction de tablier de pont mixte et ses accès

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu dans les services du Gouverneur de la Région du Sud, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de Cent cinquante mille (150 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier, payable à la trésorerie générale d'Ebolowa.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au secrétariat particulier du Gouverneur de la Région du Sud, au plus tard le 14 février 2024 à 14 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/RS/SG/CRPM/2024 du 07/02/2024, pour l'exécution des travaux de construction d'un tablier mixte acier-béton et ses accès, du pont sur la rivière Bouandjo, Arrondissement de Campo, Département de l'Océan dans la Région du Sud.

Financement : Budget MINTP– Exercices 2024 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de douze (12) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA TTC de ladite garantie est de Sept Million quatre cent mille (7 400 00).

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de la Consultation

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 14 février 2024 à 15 heures précises dans la salle de réunion des service du Gouverneur de la Région du Sud par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Sud.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de l'original du cautionnement provisoire à l'ouverture ;
 - b) Absence après le délai de 48 heures éventuellement accordé après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
 - c) Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
 - d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
 - e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
 - Ø Une attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 - Ø Un rapport de visite de lieux documenté et illustratif, signé à la dernière page par le soumissionnaire ;
 - Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
 - Ø Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Ø Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins cent millions (100 000 000) de FCFA.
 - f) N'avoir pas présenté un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience demandées dans le RPAO ;
 - g) Non justification de la possession en propre de tout le matériel minimum suivant :
 - Une bétonnière ;
 - Un véhicule pick-up ;
 - Une motopompe.
 - h) N'avoir pas présenté au moins une référence prouvant que l'entreprise a réalisé de façon satisfaisante un marché de travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction d'ouvrage d'art d'un montant T.T.C. cumulé supérieur ou égal à cinq cent millions (500 000 000) de FCFA au cours des cinq (05) dernières années ;
- Le soumissionnaire devra joindre les contrats (1^{ère} et dernière page) du contrat enregistré ainsi que les PV de réception des travaux ou l'attestation de bonne fin ;
- i) Absence des états financiers certifiés des trois (03) dernières années (2021-2023) constituant un chiffre d'affaires cumulé supérieur ou égal à cent millions (100 000 000) de FCFA ;

j) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée ;
- Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires.

k) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous-détail des prix unitaires ;

l) N'avoir pas obtenu au moins un total de 80% des critères essentiels.

m) Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 13 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

A - PERSONNEL D'ENCADREMENT (11 Sous-critères)

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

A 0 – Conducteur des travaux (3 Sous-critères)

Ingénieur en Génie Civil de niveau BAC+3 au moins et inscrit dans le tableau de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté, attestation de présentation de l'original du diplôme, attestation de disponibilité)

A 1 – Chef de chantier (3 Sous-critères)

A1-1 Qualification

Technicien Supérieur de Génie Civil ou Ingénieur non nécessairement inscrit à l'ONIGC (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté, attestation de présentation de l'original du diplôme, attestation de disponibilité)

NB : Il faut présenter toutes les pièces listées entre parenthèse pour mériter le « OUI ».

A 1-2 Expérience professionnelle

NB: l'expérience n'est évaluée que si le cv est produit et signé par l'intéressé

Conducteur des travaux : avoir dix (10) ans d'expérience dans le domaine des BTP et ayant assuré la fonction de Conducteur des travaux pour au moins 02 projets de construction, de réhabilitation, d'entretien ou de réfection d'ouvrages d'art au moins cinq (05) ans dans le suivi des projets de route (produire éléments justificatifs donc le CV signé et daté en priorité).

Chef chantier : disposant d'au moins 05 ans d'expérience générale et ayant assuré le poste de chef chantier pour au moins (01) un projet de construction, de réhabilitation, d'entretien ou de réfection d'ouvrages d'art (produire éléments justificatifs donc le CV signé et daté en priorité).

A 2 - Responsable de laboratoire géotechnique (3 Sous-critères)**A 2-1 Qualification**

Technicien de Génie Civil ou plus (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté, attestation de présentation de l'original du diplôme, attestation de disponibilité)

NB : Il faut présenter toutes les pièces listées entre parenthèse pour mériter le « OUI ».

A2-2 Qualification et expérience professionnelle

NB: l'expérience n'est évaluée que si le cv est produit et signé par l'intéressé

Expérience générale dans le domaine du laboratoire géotechnique ? 3 ans

Nombre de projets effectués au poste de responsable de laboratoire géotechnique dans le domaine de la construction, de la réhabilitation, de l'entretien ou de la réfection des ouvrages d'arts ? 1 projet

A 3- Responsable Administratif et Financier (2 Sous-critères)**A3-1 Qualification et expérience professionnelle dans la gestion des projets routiers**

NB: l'expérience n'est évaluée que si le cv est produit et signé par l'intéressé

Bachelier ou plus (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté, attestation de présentation de l'original du diplôme, attestation de disponibilité).

NB : Il faut présenter toutes les pièces listées entre parenthèse pour mériter le « OUI ».

Expérience générale dans la gestion Administrative du personnel ou Financière dans une structure des Travaux Publics ? 3 ans

TOTAL GENERAL

/11

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

B-VISITE DU SITE (sur deux (02) Sous-critères)

1	Attestation de visite du site signé sur l'honneur par le soumissionnaire	
2	Rapport pertinent documenté et illustratif de visite du site	
TOTAL		/2

C- MATERIEL**MATERIEL (sur trois (03) Sous-critères)**

NB : Le candidat doit justifier la possession en propre du matériel suivant pour mériter le « OUI » :

MATERIELS OUI NON

1 compacteur

2 niveleuses

2 pelles excavatrices

2 pelles chargeuses

2 camions bennes

2 pick-up

Matériel géotechnique (densitomètre, moule proctor, balances, série de tamis).

TOTAL /7

NB : Il faut présenter tout le matériel géotechnique listé entre parenthèse pour mériter le « OUI »

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Délégation Régionale des Travaux publics du Sud.

EBOLOWA le 13 Février 2024

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS UIVANTS: 6 732 05 72 5/ 699 370 74 8 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 02/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LA REALISATION EN DEUX(02) LOTS CI-APRES DEFINIS :- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE A SOMIE, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A LINGAM, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics de Exercice 2024, le Maire de la Commune de Bankim lance un Appel d'Offres National Ouvert pour, la réalisation en deux (02) lots les travaux ci-après définis:

Lot	localité	Commune	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Imputation
1	Construction d'un Centre Zootechnique Vétérinaire à SOMIE	BANKIM	32 000 000	
2	Construction d'un Centre de Santé Intégré à LINGAM	BANKIM	50 000 000	

2. Consistance des prestations

Les travaux à portent sur : réaliser pour la case communautaire Les travaux préparatoires ; Les terrassements ; Les fondations ; Les maçonneries et élévation ; La charpente - la couverture ; Les menuiseries métalliques ; Les menuiseries bois ; L'électricité et revêtements ; Plomberie sanitaire ; La peinture ; Les VRD	Les travaux à réaliser pour le Centre de. Santé Intégré portent sur : Les travaux préparatoires ; Les terrassements ; Les fondations ; Les maçonneries et élévation ; La charpente - la couverture ; Les menuiseries métalliques ; Les menuiseries bois ; L'électricité et revêtements ; Plomberie sanitaire ; La peinture ; Les VRD.
--	--

3. Allotissement

NOMBRE MAXIMUM DE LOT A GAGNER

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2024.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard **le 12/03/2024 à 10 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°
02/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024*

POUR LA REALISATION EN DEUX(02) LOTS CI-APRES DEFINIS :

*- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE A SOMIE, COMMUNE DE BANKIM,
DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.*

*- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A LINGAM, COMMUNE DE BANKIM,
DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA*

Lot N°... : (Préciser la localité)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution pour chaque lot est de **quatre (04) mois**, Incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **six cent quarante mille (640 000) francs CFA pour le lot n°1 (CZV) et un million (1 000 000) francs CFA** pour le lot n° 2 (Centre de Santé Intégré), délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances..

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% pour chaque lot, du montant prévisionnel, soit **six cent quarante mille (640 000) francs CFA pour le lot n°1 (CZV) et un million (1 000 000) francs CFA** pour le lot n° 2 (Centre de Santé Intégré), délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être Impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois**.

Lés offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim **le 12/03/2024 à 11 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation**CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES****A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification

c Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

13. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim, aux numéros de téléphones : 575 20 16 62/696 684 935/ 678 22 78 20.

BANKIM le 13 Février 2024

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE DJOUM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2024 DU 08/02 /2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE MENGAL-BIKOUBA DANS LA COMMUNE D'EFOULAN,
DEPARTEMENT DE LA Mvila, REGION DU SUD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Efoulan, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune d'EFOULAN, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de réhabilitation du réseau électrique de l'axe Mengale-Bikouba dans la Commune d'Efoulan, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent les corps d'état suivants :

MOBILISATION DU CHANTIER ET ACTIVITES PRELIMINAIRES

REHABILITATION ET RENFORCEMENT DU RESEAU MT MONOPHASE DE L'AXE MENGAL – BIKOUBA

INSTALLATION POSTE TRANSFORMATEUR MONOPHASE H61/25KVA/17,32KV/B2

CONSTRUCTION DU RESEAU AERIEN BT MONOPHASE

PRESTATIONS DIVERSES Les détails desdits travaux sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le Devis Estimatif et Quantitatif, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel des travaux s'élève à soixante-huit millions cinq cent mille (68 500 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées du budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, Exercice budgétaire 2024, Imputation budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de soixante -quinze mille (75 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale d'Efoulan.

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan, au plus tard le 07/03/2024 à 14h précises. En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2024 DU 08/02 /2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU
RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE L'AXE MENGALÉ-BIKOUBA DANS LA COMMUNE D'EFOULAN, DÉPARTEMENT
DE LA MVILA, RÉGION DU SUD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°14 du Dossier d'Appel d'Offres. Ladite caution d'un montant de un million trois cent soixante-dix mille (1 370 000) francs CFA, est valable trente (30) jours au delà de la date limite de validité des offres qui est de quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, **aura lieu le 07/03/2024 à partir de 15 heures** précises dans la Salle des Actes de la Commune d'Efoulan ou dans tout autre lieu accessible au public par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de ladite commune. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non

Les critères éliminatoires sont :

L'absence de la caution de soumission ;

L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après l'ouverture des offres ;

Constat d'abandon d'un marché (chantier) sur le territoire national

La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;

La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif ;

L'absence d'un prix unitaire quantifié ;

L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;

Note technique inférieure à 65% des « oui » ;

Offre financière anormalement basse.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

CRITERES ESSENTIELS L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

La présentation générale de l'offre

Les références du soumissionnaire dans des travaux similaires ;

Les ressources humaines dédiées à l'encadrement des travaux ;

Les moyens logistiques et matériels ;

La méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;

La capacité financière. A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 65% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière. L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire remplissant toutes les conditions administratives et les capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux, et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan.

EFOULAN le 8 Février 2024

Le MAIRE

EBALE ADJOMO Richard

COMMUNE DE LAGDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C/LDO/CIPM/2024 DU 12/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE DANS LA LOCALITE DE YAGADI, COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2024, le Maire de la Commune de Lagdo lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Lagdo un Appel d'Offre National Ouvert pour les **travaux de construction d'un logement d'astreinte dans la localité de YAGADI**, Commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment ;

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévations-Enduits ;
- charpente -couverture-Plafond ;
- Menuiserie Bois, métalliques ;
- Plomberie Sanitaire ;
- Electricité
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un (01) lot**.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert **à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics**.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public/MINEDUB Exercice 2024**; sous les Imputations budgétaires :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies**, devra parvenir auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo au plus tard le **12/03/2024 à 10 heures, heure locale**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/C/LDO/CIPM/2024 DU 12/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE DANS LA
LOCALITE YAGADI, COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION
DU NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois, à compter de la signature de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du

montant prévisionnel établie par une banque de premier ordre ou tout autre organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances soit **quatre cent mille (400 000) F CFA** dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres qui est quatre vingt dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **12/03/2024 à 11 heures** dans la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée à l'ouverture ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM par la sous-commission pour son constat de non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70% soit 24 critères essentiels) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier ou d'une prestation durant les trois dernières années.

Offre financière

- Offre incomplète (Absence du Bordereau des Prix unitaire, du Devis Estimatif et Quantitatif ou du Sous Détail des Prix) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et DEQ ;
- Non-respect des modèles contenus dans le DAO.

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation jointe au DAO établie sur 31 critères essentiels énumérés comme suit :

- Présentation générale de l'Offre sur **03 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **10 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **08 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **09 critères** ;
- Références de l'Entreprise et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 24 critères essentiels, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la **moins disante** après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du **secrétariat particulier du Maire** ou en appelant les numéros suivants : **656 97 63 85/695 08 76 75**.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Commun

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter le MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48**.

GAROUA le 12 Février 2024

Le MAIRE

HAROUNA DAMATAL PAPAHI

COMMUNE DE DJOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/C-EFOULAN/CIPM/2024 DU 05/02/2024. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MENGUIA (PK39 + 500) DE LA ROUTE EFOULAN-NGONEBOK-ABO'ONTOMBA, DANS LA COMMUNE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction d'un dalot sur la rivière Menguia (PK 39 + 500), de la route Efoulan-Ngonebok-Abo'ontomba.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-après :

Installations

Nettoyage et Terrassements

Assainissement et Drainage

Ouvrages d'art

Signalisation et Equipements de Sécurité

Divers

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour le financement de ces travaux est de 20 000 000 (vingt millions) FCFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Maire d'Efoulan et/ou au site web de l'ARMP (WWW.ARMP. CM), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan tél. :674 63 51 43 ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) FCFA, payable auprès de la Recette Municipale de la commune, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées à la salle de réunion de la Mairie d'Efoulan contre récépissé, **au plus tard le 04/03/ 2024 à 14 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/
PU/C-EFOULAN/CIPM/2024 DU_05/02/2024.POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA
RIVIERE MENGUIA (PK39 + 500) DE LA ROUTE EFOULAN-NGONEBOK-ABO'ONTOMBA, DANS LA
COMMUNE D'EOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. Financement : Budget
d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2024**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution est de quatre cent mille (400 000) francs CFA. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, sauf dérogation du RPAO. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre

11. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire agréé par le Ministère en charge des finances. Le montant de la caution est de quatre cent mille (400 000) francs CFA. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, sauf dérogation du RPAO. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 04/03/ 2024 à 15 heures** à la salle de réunion de la Mairie d'Efoulan, par la Commission Interne de passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Efoulan siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

Critères éliminatoires Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après l'ouverture des offres ;

Constat d'abandon d'un marché (chantier) sur le territoire national

Présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;

Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;

Note technique inférieure à 70% des « oui » ;

Offre financière anormalement basse. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

Critères essentiels L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

Qualification et expérience du personnel ;

Références de l'entreprise ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Délai d'exécution ;

Capacité financière ;

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière. L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'Efoulan attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'Efoulan.

EFOULAN le 5 Février 2024

Le MAIRE

EBALE ADJOMO Richard

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CUD/CIPM
N°01/2024 DU 09/02/2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVÊTUES DANS
LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA,
EXERCICE 2024 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221110.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pour l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre pour atténuer les effets de la pauvreté d'une part, et de la sauvegarde du patrimoine routier de la Ville de Douala, d'autre part, le Maire de la ville de Douala lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, les travaux d'entretien des certaines voiries revêtues dans la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires (marquage des zones, préparation des surfaces) ;
- La scarification éventuelle des chaussées existantes ;
- Le déflachage à l'enrobé dense ;
- Le bouchage de nids de poule et la réparation des ornières ;
- La reprise éventuelle des différentes couches de chaussée ;
- La reprise partielle du revêtement ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est d'un milliard cent quarante millions (**1 140 000 000**) francs FCFA.

N° de lot	Désignation	Montant prévisionnel (en FCFA)
1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1er, 2e et 3e	690 000 000
2	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 4e et 5e	450 000 000
	TOTAL	1 140 000 000

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, feront l'objet de deux (02) lots répartis comme suit :

Lot1 :

- Douala 1er : Avenue de Gaulles, Rue Frederick EKWALLA ASSAKA, Rue Castelnaud, Rue charley EBELLE EYOUM,
- Douala2e : Camp Yabassi 2.737, Avenue du Docteur Jamot
- Douala3e : Ndogpassi Marché- Zone Industrielle Bassa, Axe Barcelone- Bocom Brazaville, Boulevard Nelson Mandela (No

Lot2 :

- Douala 4e : Rue pasteur Thomas EKOLLO (route du centre équestre)
- Douala 5e : Axe des plateaux Bonamousadi, Tunnel de Ndokotti- Palais de justice- Carrefour conquête, Carrefour Cité de

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit public installées au Cameroun et exerçant

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 20

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux du Patrimoine, Sous-Direction de la Pa
immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux du Patrimoine, Sous-Direction de la
210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél :
cinquante mille (250 000) FCFA, au compte Spécial **CAS-ARMP N° 33598800001-89** ouvert auprès des agences BICEC (Y
Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua). Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou grou

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies marquée
Généraux du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.
Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, au plus tard le **06 Mars 2024 à 12h00**, heure local

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° 009/AONO/CUD/CIPM N°1/2024 DU 0
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES RE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépou

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de
dix **(10) mois** pour les lots **1 et 2** repartis comme dans le tableau ci-dessous :

N° de lot	Désignation	Délai Total d'exécution (mois)
-----------	-------------	--------------------------------

1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1er, 2e et 3e	10
2	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 4e et 5e	10

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

N° de lot	Désignation	Cautionnement provisoire (en FCFA)
1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1^{er} 2^e et 3^e	13 800 000
2	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 4^e et 5^e	9 000 000

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **06 Mars 2024 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis au moins deux (02) ans.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION	APPRE CIATION
1	Chiffre d'Affaires	Oui/Non
2	Les Références du Cocontractant	Oui/Non
3	Expérience du personnel d'encadrement	Oui/Non
4	La disponibilité du Matériel et des équipements essentiels	Oui/Non
5	Preuves d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et CCTP paraphé)	Oui/Non
6	Note méthodologique	Oui/Non
7	Visite de Site	Oui/Non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées, motivées et écrites en lettres et en chiffres.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, e-mail : villededouala@yahoo.fr.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou saisir la cellule anti-corruption de la CUD au +237 695 229 298.

DOUALA le 9 Février 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024 DU 14/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) D'AKONO, DEPARTEMENT DE
LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC -
EXERCICE 2024, MINEDUB.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Préfet du Département de la Mefou et Akono**, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour **les travaux de construction de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB) d'Akono, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries - Elévation ;
- Charpente - couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Revêtement – peinture - vitrerie ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont respectivement de **30 000 000 (TRENTE MILLIONS) FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2024, MINEDUB.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de Ngoumou - Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **trente mille (30 000) francs FCFA** auprès du Receveur des Finances de Ngoumou.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **12/03/2024 à 12 h 00 minute** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024 DU 14/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **Six cent mille (600 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **Six cent mille (600 000) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **12/03/2024 à 13 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de Caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaires ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **72,73%** de critères de qualification soit **8/11**.

c. Offre Financière

- 1) Absence de l'une des pièces énumérées dans le RPAO (Enveloppe C) ;
- 2) Omission du prix d'une tâche dans le bordereau des prix unitaires (BPU) ou dans le devis quantitatif et estimatif (DQE) ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires dans le BPU ou le DQE.

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront être signées par les autorités compétentes et datées de moins de trois (03) mois.

B. Critères essentiels des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos (2 points) Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise (03 points) Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels (02 points). Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement (02 points). Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre (01 point) Oui/Non
- 6) La capacité financière (01 point) Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **72,73 %** soit **8/11**;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

18- ADDITIF

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

19- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage Délégué - Service des Affaires Economiques et Financières aux numéros : 698.66.55.61 ou 674.92.02.36 ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Akono au numéro de téléphone : 699 04 02 68.

YAOUNDE le 14 Février 2024

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**COMMUNIQUE N°15/24/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/MINESEC/CIPM/2023 DU 20 DECEMBRE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions de l'article 103 alinéas (1) et (9) du Code des Marchés Publics, l'Appel d'Offres N° 01/AONO/MINESEC/CIPM/2023 DU 20 DECEMBRE 2023 relatif à l'entretien ordinaire des bâtiments du Ministère Des Enseignements Secondaires en deux (02) lots., est déclaré INFRUCTUEUX.

YAOUNDE le 13 Février 2024

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 97/AOIO/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2023 DU 19/12/2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SECTIONS DE ROUTE MOUTOURWA-MAROUA (N1) ET
MAGADA-YAGOUA (N12) REPARTIES EN TROIS (03) LOTS :LOT 1: MOUTOURWA-MAROUA (36,00
KM)LOT 2: MAGADA-GUIDIGUIS (68,30 KM)LOT 3: GUIDIGUIS-YAGOUA (68,70 KM)ADDITIF N°
02N°045/ADT/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IP5/APM/2024 DU 26 JAN 2024MODIFICATION PORTEE SUR
L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

I. SECTION IV - FORMULAIRE DE SOUMISSION

Voir PDF

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BANKIM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT « EN PROCÉDURE D'URGENCE » N°
11/AONO/R-AD/D-MBYO /C-BKM/5G/CIPMP/2024 DU 10 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE
PUBLIC À PANNEAU SOLAIRE DANS LA VILLE DE BANKIM, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU
MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de BANKIM, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'éclairage public à panneau solaire dans la ville de BANKIM, Commune de BANKIM, Département du MAYO-BANYO, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

Fourniture des lampadaires solaires (LEO 30W/24V) ;
Fourniture des batteries solaires ;
Fourniture des modules photovoltaïques ;
Fourniture des régulateurs de charge ;
Fourniture et pose des mats en acier galvanisé de 7 m ;
Fouille ;
Piquetage ;
Accessoires des poses y compris toutes sujétions (socle, béton, écrous etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (Trente millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'Energies Renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortant clairement

Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Publics MINHDU de l'Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de BANKIM dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de BANKIM dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante-dix mille (70 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de BANKIM.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de BANKIM, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 13/03/2024 à 10 heures précises, avec la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert «En procédure d'Urgence N° 11/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/CIPMP/2024 du 13 FEV 2024 Pour les travaux d'éclairage public à panneau solaire dans la ville de BANKIM, Commune de BANKIM, Département du MAYO-BANYO, Région de l'Adamaoua.
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Six cent mille (600 000) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 13/03/2024 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune de BANKIM dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70% .

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égal à 10 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 10 000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier en électricité, énergie renouvelable, etc.) (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante.

Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à **l'article 105 du Code des Marchés Publics**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BANKIM, Tél. / 675 20 16 62/696 684 935/678 22 78 20.

BANKIM le 13 Février 2024

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE BANKIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE BARRAGE LUNDI, ANCIEN BANDAM LIEU-DIT NSOUMI, AU CSI DE TCHAMBA, GNANYI ET MBETOH, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de BANKIM, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les localités de BARRAGE LUNDI, ANCIEN BANDAM lieu-dit NSOUMI, au CSI DE TCHAMBA, GNANYI et MBETOH, Commune de BANKIM, Département du MAYO-BANYO, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Etudes géophysiques et implantation de cinq (05) forages ;
- Foration sur 05 sites ;
- Equipement de cinq (05) forages ;
- Développement et essais de pompage ;
- Analyse et traitement de l'eau avec production du rapport d'analyse par forage ;
- Réalisation de la superstructure par forage ;
- Fourniture et pose de cinq (05) pompes de marque INDÎA II ;
- Prise en compte des aspects sociaux environnementaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **42 500 000 FCFA**.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'Energies Renouvelables. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de CARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics MINEE de l'Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de BANKIM dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de BANKIM dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de BANKIM.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de BANKIM, , au plus tard le 12/03/2024 à 10 heures précises, avec la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 08/AONO/R-AD/D-MBYO/C- BKM/SG/CIPMP/2024 du 13 FEV 2024
Pour les travaux de construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les localités de BARRAGE
LUNDI, ANCIEN BANDAM lieu dit NSOUMI, au CSI DE TCHAMBA, GNANYI et MBETOH, Commune de
BANKIM, Département du MAYO-BANYO, Région del'Adamaoua.
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq(05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Huit cent cinquante mille (850 000) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 13/03/2024 à 11 heures précise par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de BANKIM dans la salle une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieur à 70%.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égal à 15 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 15 000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier en électricité, énergie renouvelable, etc) (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BANKIM, téléphones : 675 20 16 62 / 673 13 50 82 / 678 22 78 20.

BANKIM le 3 Février 2024

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE BANKIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/R-AD/D-MBYO/C- BKM/SG/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH DANS LA LOCALITÉ DE MBIRIDJOM COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Le Budget d'Investissements Fonds Propre de la Commune de Bankim, le Maire de la Commune de BANKIM, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un forage équipé de PMH dans la localité de MBIRIDJOM, Commune de BANKIM, Département du MAYO-BANYO, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Etudes géophysiques et implantation;
- Foration;
- Equipement;
- Développement et essais de pompage ;
- Analyse et traitement de l'eau avec production du rapport d'analyse;
- Réalisation de la superstructure;
- Fourniture et pose de pompe de marque INDIA II;
- Prise en compte des aspects sociaux environnementaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8 500 000 (Huit million cinq cent mille) francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'Energies Renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de L'ARMP ou tout autre organe à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Fonds Propre de la Commune de Bankim de l'Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de BANKIM dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de BANKIM dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de BANKIM.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de BANKIM, au plus tard le 13/03/2024 à 10 heures précises, avec la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 09/AONO/R-AD/D-MBYO/C- BKM/SG/CIPMP/2024 du 13/02/2024 Pour les travaux construction d'un forage équipé de PMH dans la localité de MBIRIDJOM, Commune de BANKIM, Département du MAYO-BANYO, Région de l'Adamaoua. « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de

Cent soixante-dix mille (170 000) Francs FCFA conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 13/03/2024 à 11 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de BANKIM dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieur à 70%.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égal à 5 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 5 000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans tes travaux (conducteur des travaux et chef de chantier en électricité, énergie renouvelable, etc.) (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à **l'article 105** du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BANKIM, téléphones : 675 20 16 62/696 684 935/ 678 22 78 20. .

BANKIM le 13 Février 2024

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCÉDURE D'URGENCE»N° 05/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 12 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR PETIT ATTA-MAGNIN AVEC CONSTRUCTION DES DALOTS, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics de Exercice 2024, le Maire de la Commune de Bankim lance un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de réhabilitation de certains tronçons de route dans la Commune de Bankim; TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR PETIT ATTA- MAGNIM avec constructions des dalots, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent notamment :

Groupe 1 : {travaux manuels exécutés par la méthode de Haute intensité de Main-d'oeuvre (HIMO), de préférence par la Main d'oeuvre locale riveraine de la route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit des populations)

- a. Débroussaillage ;
- b. abattage ;
- c. Curage des buses ;
- d. Curage des ouvrages ;
- e. Réfection des Ouvrages d'Art ;
- f. Etc.

Groupe 2 : (travaux mécanisés faisant appel à la Haute Intensité d'Equipement (HIEQ))

- a. Remblai ;
- b. Déblai ;
- c. Création de fossés et exutoires ;
- d. Construction des ouvrages hydrauliques transversaux ;
- e. Construction de fossés maçonnés ;

3. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel de **Soixante-cinq millions (65 000 000) F CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2024.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard **le 12/03/2024 à 10 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCÉDURE D'URGENCE»
N° 05/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 12 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR PETIT ATTA-MAGNIN AVEC CONSTRUCTION DES DALOTS,
COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
"An 'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **cinq (05) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'encivement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **Un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de P' ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2%, du montant prévisionnel, soit **Un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim **le 12/03/2024 à 11 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim, aux numéros de téléphones : 675 20 16 62 / 673 13 50 82 / 678 22 78 20.

BANKIM le 13 Février 2024

Le MAIRE

MVEING Angelbert

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 POUR
LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DANS LE CADRE DE LA
POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'HÔTEL OCÉAN À KRIBI**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

58 23 150 01 330003 524112.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène dans le cadre de la poursuite des travaux de réhabilitation de l'hôtel Océan à Kribi sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes:

1. Acquisition d'un groupe électrogène de 200KVA avec Inverseur :
2. Construction d'un local technique pour installation du groupe électrogène comprenant :
 - Travaux préliminaires (production des documents d'exécution, installation de chantier, nettoyage général du site, panneaux de chantier, etc...);
 - Fondations;
 - Maçonnerie - élévations;
 - Carrelage ;
 - Charpente et couverture;
 - Menuiserie métallique, aluminium et bois ;
 - Electricité courant fort;
 - Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quatre-vingt millions (80 000 000)** .Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont organisées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTOUL de l'exercice 2024 sur l'imputation budgétaire **58 23 150 01 330003 524112.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage. La version électronique peut être obtenue sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **quatre-vingt-cinq mille (85 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

a) Pour la soumission hors ligne

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Une version numérique des offres techniques et financières gravée sur CD-ROM ou dans une Clé USB doit également être transmise (Version Word/Pdf pour l'offre technique et Version Excel pour l'offre financière). Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage au plus tard **le 15 mars 2024 à 11 heures, heure locale**, sur décharge et porteront la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène dans le cadre de la poursuite des travaux de réhabilitation de l'hôtel Océan à Kribi.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 15 mars 2024 à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser l'acquisition et les travaux ainsi que réceptionner les prestations exécutées.

Les prestations auront lieu à l'Hôtel Océan de Kribi, département de l'Océan, région du Sud.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, précisément l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent appel d'offres entraînera le rejet immédiat de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le 15 mars 2024 à **12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

1 Critères éliminatoires : Il s'agit de :

- 1.1 Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- 1.2 Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres ;
- 1.3 Fausse déclaration ou Pièce falsifiée;
- 1.4 Note technique inférieure à 6 « oui » sur 7 critères essentiels ;
- 1.5 Absence des prospectus du fabricant ou fournisseur avec toutes les descriptions détaillées du groupe électrogène proposé en couleur dans l'original;
- 1.6 Non-conformité aux spécifications techniques du groupe électrogène proposé (Avoir une évaluation négative (NON)) ;
- 1.7 Non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en ligne ;
- 1.8 Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS pour les soumissions en ligne ;
- 1.9 Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 1.10 Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.

2 Critères essentiels de qualification :

- 2.1 Situation financière ;
- 2.2 Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 2.3 Qualification et expérience du Personnel Clé ;
- 2.4 Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
- 2.5 Méthodologie, planning et prospectus/fiche technique du groupe électrogène;
- 2.6 Rapport de visite du site assorti des photos;
- 2.7 Présentation générale de l'of

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière aura été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 9 Février 2024

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR ACQUISITION D'UN CAMION BENNE A 10 ROUES PARCOMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement de l'Exercice 2024, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM « Autorité Contractante » lance une lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'acquisition d'un camion benne à 10 roues par la Commune de BANKIM, Département du MAYO BANYO.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent :
Fourniture d'un camion benne à la Commune de Bnakim conformément aux spécifications techniques à savoir :

- Type : HFC3255KIRI (6X4)
- Moteur : WD 12 DIESEL 336 CH à 2200tr/mn
- Cylindrée : 11,596 cm3 EURO 2
- Couple maximum : 1350 N.m/ 1300-1600 tpm
- Nbre de places ; 3
- Couleur : Blanc ou Autres
- Equipements Benne : 1,3 m3 (5200x2300x1450)
- Prise de force QH50
- Climatisation ; Serie
- Dimension et poids
- Empattement : 3690 + 1350
- PTAC : 33 tonnes
- Poids vide : 13,9 tonnes
- Charge utile : 19 Tonnes (bennes 16-18m3)
- Pneus : 12.00R22.5

3. Cout Prévisionnel

Un Montant prévisionnel de **95 050 000 (Quatre vingt quinze millions cinquante mille) Francs CFA**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent DOSSIER D'APPEL D'OFFRES, sont financées par le budget d'investissement public (BIP), Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

n/a

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de BANKIM dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de BANKIM, d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Commune de BANKIM au plus tard **le 12/03/2024 à 10 Heures**. Heure locale et devront porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCEDURE D'URGENCE N°
06/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR ACQUISITION D'UN CAMION
BENNE A 10 ROUES PARCOMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE
L'ADAMAOUA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des livraisons est de **Trois (03) mois**.

Ce délai couvre à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché .

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit : **1 901 000 (un million neuf cent un mille) Francs CFA**. La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu **le 12/03/2024 à 11 heure** locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BANKIM siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

1.) Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
3. Spécifications techniques non-conformes (cf. CCTP) ;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualifications ;
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre.

2.) Critères de qualification :

L'évaluation des offres sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non
2. Montant moyen de marchés réalisés au cours de l'Exercice 2021 à 2023 Oui/Non
3. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée Par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI Oui/Non
4. Conformité des factures proforma du Camion benne aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **trente (30) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BANKIM. téléphones : 675 20 16 62/696 684 935/ 678 22 78 20.

BANKIM le 13 Février 2024

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCÉDURE D'URGENCE»N° 07/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU FOYER MUNICIPAL DE BANKIM, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: FONDS PROPRES DE LA COMMUNE DE BANKIM - EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Exercice 2024, le Maire de la Commune de Bankim lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Réhabilitation du Foyer Municipal de Bankim, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- “ Les travaux préparatoires ;
- “ Les maçonneries ;
- “ La charpente - la couverture ;
- “ Les menuiseries métalliques et vitrerie ;
- “ L'électricité ;
- “ Plomberie-sanitaire.
- “ La peinture ;
- “ Les VRD

3. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel de **dix millions (10 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

SANS OBJET.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la Commune de Bankim (Fonds propres). Exercice 2024.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA.**

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard **le 12/03/2024 à 10 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCÉDURE D'URGENCE»
N° 07/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU FOYER MUNICIPAL DE BANKIM, COMMUNE DE BANKIM,
DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **DEUX CENT MILLE (200 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% pour chaque lot, du montant prévisionnel, soit **deux cent mille (200 00) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances,

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim **le 12/03/2024 à 11 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

NB : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim, aux numéros de téléphones ; 675 20 16 62 / 673 13 50 82 / 678 22 78 20.

BANYO le 13 Février 2024

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE MADINGRING

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2024 DU 08/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LAPISTE AGRICOLE GOR-MBIEM DOLÉ SUR 32 KM , COMMUNE DE MADINGRING, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le Maire de la Commune de Madingring (Autorité Contractante) lance, un Appel d'Offre National Ouvert pour les **travaux de réhabilitation de la piste agricole Gor-Mbiem Dolé sur 32 Km , Commune de Madingring**, Département du Mayo Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

TRAVAUX PRELIMINAIRES

TERRASSEMENT

OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT

LABELISATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante-trois millions (53 000 000) de francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres constituent **un lot unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions **à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun**.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINADER pour l'exercice 2024** sur les lignes d'imputation budgétaire et Autorisation de dépense ci-après : Imputation : _____ Autorisation de dépense : _____.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de Madingring, dans le JDM et à la DD/MAP/MR**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Madingring dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Madingring d'une somme non remboursable de **Deux cent mille (200 000) F.CFA** représentant les **frais d'acquisition du DAO**. Lors du retrait du DAO, les soumiss

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Madingring **au plus tard le 01/03/2024 à 11 h 00 précises**, portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CMNE.MADG/CIPM/2024 DU 08/02/2024
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE GOR - MBIEM DOLE SUR 32 KM,
COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENT DU MAYO REY. REGION DU NORD.
(En procédure d'urgence)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Un million soixante mille (1 060 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres du présent DAO.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et celle des offres techniques et financières aura lieu le **01/03/2024 à 12 h 00**. Elle sera faite par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Madingring dans la salle des actes de ladite commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme suit:

- absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture;
- pièces administrative absente ou non conforme après 48 heures accordées aux soumissionnaires;
- fausse déclaration ou présentation d'une pièce falsifiée;
- offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% des « Oui »** ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-conformité du modèle de soumission ;
- être titulaire d'un marché abandonné ou inachevé durant les précédentes années budgétaires (2021,2022 et 2023)

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	Oui/Non
2	Références de l'entreprise;	Oui/Non
3	Moyens humains ;	Oui/Non
4	Moyen matériels ;	Oui/Non
5	Méthodologie et planning ;	Oui/Non
6	Surface financière ;	Oui/Non
7	Chiffre d'affaire	Oui/Non
8	Consentement des clauses à caractère administratives et techniques	Oui/Non
9	Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire	Oui/Non
10	Prise en compte des aspects socio-environnementaux	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de » oui » sera qualifié pour la suite de la procédure.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins-disante** et aura été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Madingring.**

TCHOLLIRE le 8 Février 2024

Le MAIRE

DJENABOU MAFING

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 6 732 05 72 5/ 699 370 74 8 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCÉDURE D'URGENCE»N°01/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LA REALISATION EN DEUX(02) LOTS CI-APRES DEFINIS :LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YOKASSSALA, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.LOT 2 : CONSTRUCTION DU CEAC DE SONGKOLONG (DEUXIEME PHASE),COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO- BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics de Exercice 2023, le Maire de la Commune de Bankim lance un Appel d'Offres National Ouvert pour, lâ réalisation en deux (02) lots les travaux de construction de certaines infrastructures publiques ci-après définis :

Lot	Localité	Commune	Montant Prévisionnel (FCFA TTC)	Imputations
1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de YOKASSSALA	BANKIM	22 500 000	
2	Construction du CEAC de SONGKOLONG(Deuxième phase)	BANKIM	23 000 000	

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 1	Lot 2
- Les travaux préparatoires ; - Les terrassements ; - Les fondations ; - Les maçonneries et élévation ; - La charpente - la couverture ; - Les menuiseries métalliques ; - Les menuiseries bois ; - L'électricité ; - La peinture ; - Les VRD.	- Les travaux préparatoires ; - Maçonnerie ; - La charpente - la couverture ; - Les menuiseries métalliques ; - Les menuiseries bois et métalliques ; - L'électricité ; - La peinture et revêtements ; - Vitrerie ; - Les VRD.

3. Allotissement

NOMBRE MAXIMUM DE LOT A GAGNER

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2024. Transféré à la Commune de Bankim.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard **le 12/03/2024 à 10 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT «EN PROCÉDURE D'URGENCE»
N°01/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2024 DU 13 FEV 2024 POUR LA REALISATION EN DEUX(02)
LOTS CI-APRES DEFINIS :
LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YOKASSALA,
COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
LOT 2 : CONSTRUCTION DU CEAC DE SONGKOLONG (DEUXIEME PHASE), COMMUNE DE BANKIM,
DEPARTEMENT DU MAYO- BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
Lot N°... : (Préciser ta localité)
"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"*

8. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution pour chaque lot est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel pour chaque lot, du montant prévisionnel, soit **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA** pour le lot 1 et soit quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% pour chaque lot, du montant prévisionnel, soit **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA** pour le lot 1 et soit **quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de l'ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim 12/03/2024 à 11 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

NB: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

13. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim, aux numéros de téléphones : 675 20 16 62/696 684 935/ 678 22 78 20.

BANKIM le 13 Février 2024

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE DJOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/ PU/C-EFOULAN/CIPM/2024 DU 05/02/2024. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE ABO'ONTOMBA AU PK46 + 200, SUR LA ROUTE EFOULAN-NGONEBOK ABO'ONTOMBA, DANS LA COMMUNE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière ABO'ONTOMBA AU PK46 + 200, sur la route Efoulan-Ngonebok-Abo'ontomba.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-après :

Installations

Nettoyage et Terrassements

Assainissement et Drainage

Ouvrages d'art

Signalisation et Equipements de Sécurité

Divers

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour le financement de ces travaux est de 45 000 000 (quarante-cinq millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres constituent un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Maire d'Efoulan et/ou au site web de l'ARMP (WWW.ARMP. CM), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan tél. :674 63 51 43 ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 60 000 (soixante mille) FCFA, payable auprès de la Recette Municipale de la commune, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées à la salle de réunion de la Mairie d'Efoulan contre récépissé, **au plus tard le 04/03/ 2024 à 14 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/
PU/C-EFOULAN/CIPM/2024 DU 05/02/2024. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF
SUR LA RIVIERE ABO'ONTOMBA AU PK46 + 200, SUR LA ROUTE EFOULAN-NGONEBOK-ABO'ONTOMBA,
DANS LA COMMUNE D'EOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. Financement : Budget
d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2024**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution est de neuf cent mille (900 000) francs CFA. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, sauf dérogation du RPAO. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire agréé par le Ministère en charge des finances. Le montant de la caution est de neuf cent mille (900 000) francs CFA. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, sauf dérogation du RPAO. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 04/03/ 2024 à 15 heures** à la salle de réunion de la Mairie d'Efoulan, par la Commission Interne de passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Efoulan siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après l'ouverture des offres

Constat d'abandon d'un marché (chantier) sur le territoire national

Présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;

Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;

Note technique inférieure à 70% des « oui » ;

Offre financière anormalement basse. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

Critères essentiels L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

Qualification et expérience du personnel ;

Références de l'entreprise ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Délai d'exécution ;

Capacité financière ; A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière. L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Efoulan attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'Efoulan.

EFOULAN le 5 Février 2024

Le MAIRE

EBALE ADJOMO Richard

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

COMMUNIQUE N°0098/2024/C/MSP/HGY/CIPM/ 24PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/HGY/CIPM/23 DU 24 NOVEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES A L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur général de l'Hôpital Général de Yaoundé,
Maître d'Ouvrage communique :

Les soumissionnaires ci-après désignés sont adjudicataires des marchés inscrits dans le tableau ci-dessous :

LOTS	SOUSSIONNAIRES	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
1	ETS MNC-SERVICES	412 544 421	36 MOIS
2	LE MARCHAND SARL	321 043 419	36 MOIS
3	ETS MNC-SERVICES	411 163 506	36 MOIS
4	LE MARCHAND SARL	143 081 664	36 MOIS

Les Directeurs Généraux des **ETS MNC-SERVICES** et **LE MARCHAND**, attributaires de ces marchés ci-dessus, sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF) de l'Hôpital Général de Yaoundé pour l'établissement des projets de marché.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission

YAOUNDE le 9 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !